

LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
5 RUE PIEN,  
MANI-UTENAM (QUÉBEC)

LE 10 MAI 2018

VOLUME 95

Gabrielle Boyer, s.o.  
Gabrielle Clément s.o.  
Louise-Anne Cegelski s.o./O.C.R.

Sténographes officielles  
STENOEXPRESS  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me CHRISTIAN LEBLANC**

**Me PAUL CRÉPEAU**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER**, pour le  
Procureur général du Québec

**Me MAXIME LAGANIÈRE**, pour le  
Directeur des poursuites criminelles  
et pénales

**Me THOMAS DOUGHERTY**, pour ITUM,  
Regroupement Mamit Innuat inc.,  
Nation Naskapi de Kawawachikamach

**Me RAINBOW MILLER**, pour Femmes  
Autochtones du Québec

**Me DAVID CODERRE**, pour l'Association  
des policières et policiers  
provinciaux du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Liste des pièces cotées..... 4

Preliminaires..... 5

Témoignages de :

Dale Walker..... 10

Jonathan Pinette-Grégoire..... 10

Alfred Tenegan témoin citoyen..... 102

Louisa Mark témoin citoyenne..... 102

HC-32..... 186

Mélissa Grégoire témoin citoyenne..... 218

-----

**LISTE DES PIÈCES COTÉES**

P-567 PowerPoint présenté pendant le témoignage ..... 10

P-568 Guide de départ à la vie urbaine de Sept-Îles  
..... 10

-----

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission d'enquête sur les relations entre les  
3 Autochtones et certains services publics au Québec,  
4 présidée par l'honorable Jacques Viens, est  
5 maintenant ouverte.

6 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

7 Alors bonjour, bienvenue. Je vais commencer par  
8 demander aux procureurs de s'identifier pour les  
9 fins de l'enregistrement. Évidemment, on les  
10 connaît, mais pour l'enregistrement, ça a son  
11 utilité.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

13 **PROCUREUR EN CHEF POUR LA COMMISSION :**

14 Alors bon matin, Christian Leblanc, procureur en  
15 chef de la Commission.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bonjour Me Leblanc.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Bonjour.

20 **Me THOMAS DOUGHERTY,**

21 **PROCUREUR POUR ITUM, MAMIT INNUAT ET NNW :**

22 Bonjour Monsieur le Commissaire, Thomas Dougherty  
23 pour ITUM, le Regroupement Mamit Innuat et la nation  
24 naskapie de Kawawachikamach.  
25

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bonjour Me Dougherty.

3 **Me RAINBOW MILLER,**

4 **PROCUREURE POUR FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC :**

5 Bon matin Monsieur le Commissaire, Me Rainbow

6 Miller pour Femmes Autochtones du Québec.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bonjour Me Miller.

9 **Me RAINBOW MILLER :**

10 Bonjour.

11 **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

12 **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES**

13 **ET PÉNALES :**

14 Bonjour Monsieur le Commissaire, Maxime Laganière

15 pour le Directeur des poursuites criminelles et

16 pénales.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bonjour Me Laganière.

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

20 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

21 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure

22 générale du Québec.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bonjour Me Boucher. Alors bienvenue à vous.

25 Maintenant, Me Leblanc, j'imagine que vous allez

1 nous présenter le programme de la journée...

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Oui...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 ... ou de l'avant-midi?

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Oui, bien, je peux vous en parler pour la journée.

8 Monsieur le Commissaire, d'abord on va commencer  
9 avec monsieur Dale Walker qui est conseiller cadre à  
10 la liaison autochtone au Centre intégré de santé et  
11 de services sociaux de la Côte-Nord, qu'on va  
12 appeler à partir de maintenant le CISSS de la Côte-  
13 Nord, qui est accompagné de monsieur Jonathan  
14 Pinette-Grégoire qui est directeur du Centre  
15 d'amitié autochtone de Sept-Îles. On va entendre  
16 ensuite... Me Paul Crépeau, mon collègue, prendra la  
17 relève et vous fera entendre des témoins citoyens  
18 tout au long de la journée dont un témoignage, là,  
19 qui se fera tout juste avant le dîner à huis clos en  
20 matière de protection de la jeunesse, mais il sera  
21 donc, à travers ce témoignage-là, question de  
22 différents services publics, là, couverts par le  
23 mandat.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et le reste de la journée, ce sera public...

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Exact, oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... il y a seulement un témoignage à huis clos.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Durant l'après-midi, il y a un court témoignage  
7 avant le dîner qui est à huis clos, mais le reste de  
8 la journée, donc dans l'après-midi, c'est public.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 C'est important de le mentionner pour les gens qui  
11 nous suivent sur...

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 C'est exact.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 ... diffusion. Alors, bienvenue Monsieur Walker,  
16 Monsieur...

17 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

18 (Inaudible).

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... Grégoire-Pinette.

21 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

22 Merci.

23 **M. DALE WALKER :**

24 Merci.

25 **LE COMMISSAIRE :**



1           Nous sommes très heureux de vous accueillir et je  
2           vais laisser Me Leblanc aller avec vous. J'imagine  
3           que la greffière pourra vous assermenter avant  
4           d'aller plus loin.

5 -----

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Dale Walker  
2 Conseiller-cadre à la liaison autochtone, Centre intégré  
3 de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
4 Affirmation solennelle

5 -----  
6 Jonathan Pinette-Grégoire  
7 Directeur du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles  
8 Affirmation solennelle

9 -----

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Alors, Monsieur le Commissaire, donc les deux  
12 témoins que vous avez devant vous aujourd'hui  
13 - d'abord je vous souhaite la bienvenue, c'est  
14 particulièrement agréable de vous avoir avec nous -  
15 il va être question de plusieurs initiatives ici à  
16 Sept-Îles et un peu plus largement. Il y aura une  
17 présentation PowerPoint qui sera faite. Donc les  
18 deux (2) témoins témoignent un petit peu en panel  
19 et chacun sur leur sujet respectif, mais vous allez  
20 constater que l'initiative, les initiatives qui  
21 sont mises de l'avant, entre autres la table locale  
22 d'accessibilité aux services en milieu urbain.  
23 Évidemment, les deux (2) personnes qui sont devant  
24 vous, monsieur Walker et monsieur Pinette-Grégoire,  
25 sont impliquées dans ça. Donc, ils pourront en

1           alternance, là, couvrir les sujets.

2           Je vais immédiatement déposer le PowerPoint  
3           comme pièce P-567 et je vais également déposer  
4           immédiatement, mais il en sera fait mention un peu  
5           plus tard, le *Guide de départ à la vie urbaine de*  
6           *Sept-Îles*, P-568.

7           Alors Messieurs, je vous cède la parole, je vous  
8           laisse faire votre présentation.

9                                   - PIÈCE COTÉE P-567 -

10                                  - PIÈCE COTÉE P-568 -

11       **M. DALE WALKER :**

12           Merci.

13       **LE COMMISSAIRE :**

14           On vous écoute.

15       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

16           Merci.

17       **M. DALE WALKER :**

18           Bien, peut-être commencer par vous dire qu'on est  
19           très heureux, on vous remercie de l'invitation et  
20           on est très heureux de partager ces initiatives-là  
21           sur la Côte-Nord, particulièrement à Sept-Îles,  
22           pour la table locale d'accessibilité. Et j'aurai  
23           aussi l'occasion de vous parler de quelques  
24           initiatives pour l'ensemble, là, des services au  
25           niveau de la Côte-Nord. Donc on va se présenter,

1           on va commencer par se présenter. C'est à ton tour  
2           de te présenter, Jonathan.

3           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

4           Oui. Bien, avant de commencer, moi aussi je  
5           voudrais dire un petit mot. *Kuei kuei* (s'adresse  
6           en innu). Il nous fait plaisir de venir présenter  
7           nos initiatives, nos travaux, dans le cadre de  
8           cette table-là. Quand je dis « nous », bien sûr il  
9           y a d'autres collaborations qui, pour des raisons  
10          de logique, physiquement, bien, c'est plus facile  
11          de déplacer deux (2) personnes. On les présentera  
12          un petit peu plus tard. Et puis... puis c'est ça,  
13          je pense qu'on va être prêts à entamer la  
14          présentation qui a été préparée.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Nous sommes heureux de vous revoir. Monsieur  
17          Walker, vous étiez venu témoigner à Val-d'Or.

18          **M. DALE WALKER :**

19          Mois de juin.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Au mois de juin l'année dernière. Monsieur  
22          Pinette-Grégoire, nous avons eu l'occasion de  
23          souper ensemble dans le cadre d'un souper  
24          regroupant les maires et les directeurs de Centre  
25          d'amitié autochtones à Val-d'Or.

1

2 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

3 Oui, effectivement.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Nous sommes très heureux de vous revoir.

6 **M. DALE WALKER :**

7 Merci.

8 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

9 Pareillement, très heureux. Donc, pour commencer,  
10 c'est ça. Moi, mon nom c'est Jonathan Pinette-  
11 Grégoire, je suis directeur au Centre d'amitié  
12 autochtone de Sept-Îles. Je suis en poste depuis  
13 un peu plus d'un (1) an, à peu... treize, quatorze  
14 (13-14) mois. Février, mars, avril, mai, donc ça  
15 va faire bientôt seize (16) mois, si on peut  
16 compter en mois.

17 La mission du Centre d'amitié autochtone de  
18 Sept-Îles, le CAASI est une organisation  
19 communautaire qui offre un *continuum* de services  
20 culturellement pertinents et sécurisants afin  
21 d'améliorer la qualité de vie des Autochtones  
22 vivant ou transitant dans la Ville de Sept-Îles.  
23 De plus, le CAASI vise à promouvoir la culture et  
24 favoriser le rapprochement entre les peuples. Il  
25 est divisé en deux (2) parties dans la présentation

1           qu'on a devant nous parce que, oui, il y a une  
2           portion qui est très importante, c'est la première,  
3           bien sûr: d'offrir un *continuum* de services  
4           culturellement pertinents et sécurisants afin  
5           d'améliorer la qualité de vie des Autochtones  
6           vivant ou transitant dans la Ville de Sept-Îles.  
7           Pourquoi il est très important? Bien sûr, les  
8           Autochtones en milieu urbain, précisément ici à  
9           Sept-Îles, oui, il y a des accès à la... aux  
10          différents services publics, mais il n'est pas...  
11          ils ne sont pas utilisés au maximum par les  
12          Autochtones. C'est dans ce sens-là que le Centre  
13          d'amitié veut offrir une offre de service.  
14          Et puis aussi, par ailleurs, qu'est-ce qui... les  
15          démarches qu'on fait pour améliorer la qualité de  
16          vie, c'est qu'on offre aussi des occasions de  
17          reconnecter à la culture, de pratiquer la culture  
18          dans... via des activités au Centre d'amitié ou  
19          sinon des activités en dehors du Centre, des  
20          promenades en forêt, du... nettoyage de... comme  
21          des animaux qu'on aurait chassés, etc., toutes  
22          sortes d'activités culturelles.

23                 De plus, le CAASI vise à promouvoir la culture  
24                 et favoriser le rapprochement entre les peuples.  
25                 La promotion de la culture, bien sûr c'est très

1           important. Favoriser le rapprochement entre les  
2           peuples, pour vous donner des exemples, le Centre  
3           d'amitié n'est pas seulement pour les Autochtones,  
4           c'est vraiment ouvert à toute la population dans le  
5           but de vraiment créer un endroit pour échanger  
6           entre les différents peuples autochtones,  
7           allochtones, de partager, puis je crois fermement  
8           que c'est de cette manière-là qu'on va briser les  
9           préjugés et puis c'est ça, favoriser la discussion,  
10          puis le partage, l'entraide, etc.

11                 Pour ce qui est des services offerts au Centre  
12          d'amitié autochtone de Sept-Îles, on a différents  
13          volets. On a (nom innu) qui veut dire: « Je me  
14          lève », qui est un service d'intervention en  
15          développement des compétences et employabilité dans  
16          toutes sortes de démarches, de développements des  
17          compétences. Les participants sont invités à, oui,  
18          faire des activités... des activités, oui, de CV,  
19          des activités de pratique d'entrevues, oui, il y a  
20          tout ce volet-là, mais toujours en gardant à  
21          l'esprit que c'est des Autochtones en milieu urbain  
22          qui ont le besoin de connecter à la culture. Ça  
23          fait que ça fait partie dans l'intervention des  
24          activités culturelles qui vont engendrer la  
25          connaissance de soi, qui vont engendrer la

1 construction, dans certains cas, de l'identité  
2 culturelle des gens. Ça fait que c'est...  
3 j'ajouterais que, dans l'ensemble des services  
4 offerts au Centre d'amitié, bien sûr il y a  
5 toujours cette notion-là de construction, de  
6 connexion à la culture, l'identité culturelle  
7 autochtone.

8 Nous avons aussi une (nom innu): « Le chemin  
9 innu de mon enfant », si je peux traduire de  
10 manière littéraire. C'est une intervenante petite  
11 enfance-famille, programme préscolaire dans des  
12 activités d'éveil, d'éveil global de l'enfant. On  
13 le prépare bien sûr à éventuellement... à son  
14 introduction au système scolaire. Encore là,  
15 l'aspect culturel qui est très important. On  
16 montre aux enfants des mots en innu, il y a des  
17 affiches, comment nommer les animaux en innu, etc.  
18 Puis il y a aussi ce qui est très important dans ce  
19 volet-là, c'est le volet familial avec les parents.  
20 On leur donne des outils afin de les aider, les  
21 accompagner dans leur rôle de premier éducateur, et  
22 puis c'est ça pour résumer ce volet-là.

23 (Mot innu), les activités culturelles, encore  
24 là, c'est des activités qui se branchent avec  
25 l'ensemble des services, mais aussi qui reste que



1 c'est une porte ouverte pour les gens de la  
2 population en générale pour venir découvrir qu'est-  
3 ce que la culture autochtone, venir découvrir  
4 quelles sont les valeurs autochtones. Et puis,  
5 comme je le disais un petit peu plus tôt, pour  
6 favoriser les échanges, favoriser le partage,  
7 l'entraide et briser les préjugés. Ça fait que...  
8 Puis il y a aussi bien sûr, on a peut-être oublié  
9 de mettre un point, on a une intervenante  
10 psychosociale aussi qui est en place depuis...  
11 depuis à peu près septembre deux mille dix-sept  
12 (2017) et puis bien sûr qu'elle est là dans un  
13 cadre d'intervention psychosocial pour faciliter  
14 l'installation en milieu urbain pour les  
15 Autochtones.

16 **M. DALE WALKER :**

17 O.K. Alors de mon côté, Dale Walker, je suis  
18 conseiller et cadre à la liaison autochtone du  
19 CISSS de la Côte-Nord. Donc, mon mandat, je l'ai  
20 un peu détaillé dans la présentation. Dans le  
21 fond, je suis responsable de la coordination  
22 autochtone dans le sens que mon travail consiste à  
23 faire des liens avec l'ensemble des communautés de  
24 la Côte-Nord et toutes les installations du CISSS.  
25 Donc, avec les neuf (9) communautés qui sont sur la

1 Côte-Nord, les huit (8) communautés innues et la  
2 communauté naskapie. Et l'ensemble, là, des  
3 installations de Tadoussac à Blanc-Sablon, jusqu'à  
4 Schefferville et Fermont.

5 Donc, si on décortique ça un peu, on parle de  
6 soutien aux installations du CISSS et des  
7 communautés. Développement de projets, on est  
8 beaucoup en offre... en offre de support, en offre-  
9 conseil lorsque des communautés nous font... nous  
10 font des demandes. C'est des... je vais  
11 m'impliquer beaucoup dans ces... des nouveaux  
12 projets. Entre autres, si je peux donner comme  
13 exemple lorsque la maison... la maison Huntington,  
14 le centre multifonctionnel, là, sur... à Uashat a  
15 été formé, j'ai fait partie du comité de pilotage,  
16 je suis encore sur le comité d'hébergement. Donc,  
17 ce genre de projet là, bien, moi je m'implique, là,  
18 lorsque les communautés nous font la demande, bien  
19 entendu. On est beaucoup en support avec  
20 l'ensemble des communautés.

21 On parle de transfert d'expertise qui est une  
22 responsabilité au niveau provincial. Donc  
23 lorsqu'on a des demandes de formation ou lorsqu'on  
24 prévoit faire des interventions avec les  
25 intervenants psychosociaux sur les communautés puis

1           qu'on peut permettre un transfère d'expertise,  
2           bien, c'est des choses qu'on va planifier, qu'on va  
3           coordonner aussi. Faciliter et favoriser les  
4           communications et les échanges entre les  
5           communautés autochtones et le CISSS. Je pense que  
6           c'est le nerf de la guerre, la communication. Vous  
7           allez voir dans les différents moyens qu'on va vous  
8           présenter, il y a beaucoup de moyens qui cherchent  
9           à faciliter et à rendre la communication fluide  
10          entre la communauté et les installations du CISSS.  
11          Donc je suis un peu la porte d'entrée, je vous  
12          dirais. Vous savez, avec la fusion au niveau du  
13          CISSS, c'est quand même un établissement maintenant  
14          qui est de trois mille huit cents (3 800) employés  
15          sur treize cents kilomètres (1 300 km) de  
16          territoire, ce qui fait que pour les gens des  
17          communautés, d'appeler la bonne personne, puis  
18          quand ils ont des choses peut-être à améliorer ou à  
19          regarder, donc c'est clair que moi... c'est moi, la  
20          porte d'entrée. Donc les gens vont m'appeler, puis  
21          moi je vais leur sauver quelques téléphones,  
22          probablement quelques démarches et je vais  
23          m'organiser pour qu'ils puissent parler et  
24          rencontrer les bonnes personnes pour régler leurs  
25          difficultés.

1                   De l'information sur le fonctionnement des  
2                   deux (2) réseaux, c'est un peu la façon de  
3                   fonctionner, je me suis aperçu que souvent une  
4                   problématique, quand une problématique arrive,  
5                   quand on assoit les bonnes personnes ensemble et  
6                   qu'on discute, on apprend d'abord l'un et l'autre  
7                   des différents services. Même si des fois on a  
8                   l'impression de bien connaître, je vous dirais que  
9                   quand vraiment on prend le temps de s'asseoir et de  
10                  discuter et une fois que ça c'est fait, il y a  
11                  beaucoup de compréhension qui arrive et on est  
12                  capable, là, de trouver des solutions en fonction  
13                  de ça. Je pense qu'on s'entend pour dire que, et  
14                  les communautés, et le CISSS Côte-Nord, l'utilisateur  
15                  est la priorité, dans le fond, par rapport à toutes  
16                  ces discussions-là. Il faut... je le dis, ça a  
17                  l'air un peu cliché, mais il ne faut pas l'oublier.  
18                  Je pense que c'est important, là, de se remettre en  
19                  fonction qu'on travaille tous pour que les usagers  
20                  aient un meilleur service.

21                  Les comités d'harmonisation de service, je  
22                  vais en parler plus tard dans les... dans la  
23                  présentation, là, qu'est-ce qu'on a mis en place  
24                  pour s'assurer de se parler, de discuter des moyens  
25                  de communication et aussi des moyens qui nous

1           permettent de développer des outils, développer des  
2           façons de faire qui va améliorer, là, les corridors  
3           de services.

4           Puis les protocoles d'ententes, on s'est  
5           aperçus avec le temps qu'il y avait beaucoup  
6           d'ententes verbales avec les installations et les  
7           communautés. Et maintenant, on propose beaucoup de  
8           rendre ça par écrit parce qu'il y a beaucoup de  
9           roulement de personnels, puis quand il y a de  
10          l'entente verbale, bien on va... on va souvent  
11          perdre, puis on recommence des choses. Donc  
12          maintenant on essaie le plus possible de proposer  
13          des ententes pour... et de les mettre officielles  
14          et les mettre écrites. Par contre, il faut aussi  
15          ajuster les ententes. On s'aperçoit des fois qu'il  
16          y a des protocoles d'entente qui peuvent être plus  
17          d'ordre administratif. Et j'ai en tête, là, un  
18          protocole d'entente en santé mentale qu'on a  
19          amorcé, qu'on a commencé à travailler et le besoin  
20          des communautés, moi qui m'a été exprimé, c'est de  
21          dire: on veut quelque chose, on veut un protocole  
22          d'entente, mais en même temps un outil de travail.  
23          Dans le protocole, là, de comprendre à qui on  
24          appelle, qui... de façon vraiment pratico-pratique.  
25          Donc, c'est de voir un peu comment on peut en venir

1           à des protocoles d'entente qui sont en même temps  
2           utiles au niveau du terrain. Donc ça, c'est  
3           quelque chose qui est intéressant à avoir.

4           Alors, on va... c'est-tu moi ça, Jonathan?

5           Oui, c'est moi.

6           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

7           Hum, hum.

8           **M. DALE WALKER :**

9           O.K. Merci. Alors on va... on va vous parler en  
10          premier lieu de la table locale d'accessibilité aux  
11          services en milieu urbain pour les Autochtones à  
12          Sept-îles. Vous savez qu'à la suite des événements  
13          de Val-d'Or, il y a eu une mise en place d'une  
14          initiative intersectorielle au niveau provincial  
15          des ministères de concertation et de coordination  
16          des services à l'intention des Autochtones en  
17          milieu urbain. Dans les événements de Val-d'Or, ce  
18          qui était soulevé c'était la sous-représentativité,  
19          puis Jonathan en a parlé un peu, des Autochtones  
20          dans les services publics. Donc un questionnaire  
21          sur qu'est-ce qui fait que les Autochtones en  
22          milieu urbain ne vont pas beaucoup dans les  
23          services publics. Alors cette initiative-là permet  
24          d'abord de consulter et de se coordonner et de  
25          comprendre la réalité, puis par la suite voir

1 comment on peut développer différents moyens pour  
2 améliorer cette accessibilité-là. Donc c'est là où  
3 on parle de la création d'une table centrale de  
4 coordination qui chapeaute... alors ça, c'est la  
5 table provinciale qui chapeaute, là, des tables  
6 locales dans différents... dans différentes villes  
7 du Québec. Et on les a mentionnées ici, là: La  
8 Tuque, Trois-Rivières, Sept-Îles, Maniwaki, Val-  
9 d'Or et Montréal. Peut-être Jonathan, est-ce que  
10 tu veux parler des statistiques des Autochtones en  
11 milieu urbain que t'avais vues? (Inaudible)

12 **M. DALE WALKER :**

13 C'est sûr qu'il y a des statistiques qui sont  
14 sorties dernièrement en septembre, là. On ne les a  
15 pas là, mais *grosso modo*, la population autochtone  
16 à Sept-Îles, elle avoisinait les... incluant Uashat  
17 Mani-Utenam qui c'est sûr qu'ils sont collés à  
18 Sept-Îles, il y avait cinq mille... cinq mille cinq  
19 cents (5 500) Autochtones, mais quelque chose comme  
20 ça. Ce qui fait que, si on enlève les populations  
21 autochtones, ça peut avoisiner les deux mille  
22 (2 000) Autochtones à Sept-Îles quand on fait un  
23 calcul rapide en considérant les chiffres qu'on a  
24 sous les mains.

25 **M. DALE WALKER :**

1           Donc avec les statistiques de Santé Canada, au  
2           Québec, on est la quatrième ville semblerait,  
3           après... je pense c'était Montréal... Montréal,  
4           Québec, Saguenay, puis par la suite Sept-Îles comme  
5           représentation des Autochtones en milieu urbain.  
6           Donc, et c'est une statistique, je pense, au  
7           niveau... tu me disais qu'au niveau canadien, il y  
8           a vraiment une...

9           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

10           Oui, effectivement.

11           **M. DALE WALKER :**

12           ... une augmentation, là, des Autochtones qui  
13           viennent s'installer en milieu urbain, là.

14           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

15           Effectivement, c'est une des constatations qui a  
16           été faites. Entre deux mille six (2006) et deux  
17           mille seize (2016), la population autochtone en  
18           milieu urbain, elle a augmenté de cinquante pour  
19           cent (50 %). Donc c'est... je pense que c'est non  
20           négligeable, ça donne un peu le portrait des  
21           mouvances qui seraient à venir ou qu'est-ce qu'on  
22           a.

23           **M. DALE WALKER :**

24           Tout à fait. Alors cette table-là de Sept-Îles, la  
25           table locale, écoutez, on est très contents moi et



1 Jonathan, on travaille... D'abord, il faut  
2 comprendre qu'il y a une coprésidence de cette  
3 table locale là comme la majorité, là, des tables  
4 locales. Jonathan est le coprésident et j'ai ma  
5 directrice qui, au niveau du CISSS, est la  
6 coprésidente avec Jonathan. Donc il y a vraiment  
7 une coprésidence et ça, ça amène une dynamique très  
8 intéressante, puis on a aussi beaucoup d'autres  
9 partenaires intersectoriels sur cette table-là, on  
10 va vous présenter tantôt l'organigramme. Mais on  
11 est très... très contents, excités, on trouve ça  
12 très intéressant cette initiative-là parce qu'on  
13 s'est vite rendu compte qu'on a été capables  
14 d'amener ça vers le concret rapidement, même si  
15 quand même à date elle n'est pas vieille, la table.  
16 On a quand même... on est quand même contents de  
17 voir que, rapidement, là, on va aller toucher à des  
18 moyens qui vont permettre une meilleure  
19 accessibilité. D'ailleurs on va vous montrer, il y  
20 a certains des moyens qui ont été déjà mis en  
21 place. Donc on est très... très contents de vous  
22 présenter ces travaux-là.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 Monsieur Walker et Monsieur Pinette-Grégoire, si je  
25 peux peut-être me permettre de vous interrompre,

1           juste un petit élément de précision, là, pour bien  
2           situer deux (2) choses. Vous avez mentionné tantôt  
3           la sous-représentation des Autochtones dans les  
4           services publics, je comprends que vous faites  
5           référence à l'aspect de consommer des services,  
6           donc d'utilisateurs des services et non pas le  
7           nombre d'employés autochtones...

8           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

9           Non.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11                 ... dans les services publics.

12          **M. DALE WALKER :**

13                 Pas du tout. Exactement.

14          **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

15                 Oui.

16          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17                 Donc votre constat, c'est une sous-utilisation...

18          **M. DALE WALKER :**

19                 Oui.

20          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21                 ... des services publics par les citoyens  
22                 autochtones.

23          **M. DALE WALKER :**

24                 Oui.

25          **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

1 C'est ça.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 O.K. Et quand vous parlez, donc, la table centrale  
4 de coordination qui chapeaute les tables locales  
5 d'accessibilité aux services, bon, je comprends  
6 avec les villes que vous avez mentionnées là qu'on  
7 retrouve ce même genre de tables locales  
8 d'accessibilité aux services dans les villes qui  
9 sont mentionnées là.

10 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

11 Oui, effectivement.

12 **M. DALE WALKER :**

13 Tout à fait.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 O.K. Merci, c'est...

16 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

17 Au niveau des objectifs de cette table-là, Dale en  
18 a glissé un mot: réunir les partenaires régionaux  
19 et locaux en vue d'améliorer et faciliter les  
20 collaborations et la complémentarité des services  
21 aux Autochtones en milieu urbain, c'est-à-dire de  
22 créer un lieu de discussions entre les  
23 différents... les différents organismes qui n'ont  
24 pas nécessairement le même domaine, mais qu'on peut  
25 mettre des enjeux quand qu'on parle d'accessibilité

1 des services pour les Autochtones. Il y a des  
2 choses qui sont ressorties de ces discussions-là,  
3 on s'est rendu compte qu'il y a des enjeux qui sont  
4 similaires à certains organismes et puis il y a des  
5 choses qui peuvent être répondues assez facilement,  
6 mais qui demandent une coordination. Je pense que  
7 c'est exactement ça que, la table, elle peut amener  
8 comme plus-value à nos démarches, aux démarches de  
9 la table. Et puis, évidemment qu'il y a certains  
10 domaines qui n'auront pas les mêmes... comment je  
11 pourrais dire? Les mêmes solutions. Cependant, la  
12 manière d'arriver aux solutions, la méthode pour  
13 arriver aux solutions, je pense qu'elle est  
14 applicable dans différents domaines. C'est ce que  
15 j'ai perçu, c'est ce qu'on a tous perçu au fil des  
16 discussions qui est quand même...

17 Aujourd'hui, on a... on a eu six (6)  
18 rencontres jusqu'à date. Et puis, la première  
19 rencontre ayant lieu le quinze (15) février deux  
20 mille dix-sept (2017). Bien sûr que, après six (6)  
21 rencontres, oui, il y a eu un moment de se demander  
22 ça va être quoi le format, ça va être quoi la  
23 méthodologie, mais je pense qu'on en est ressortis  
24 que c'est... on en est ressortis avec une  
25 méthodologie claire quand même, avec une certaine

1           flexibilité qui engendre dans les discussions un  
2           *dynamique* et un engagement de la part des  
3           différents collaborateurs, des différents  
4           organismes. Étant donné qu'il y a certains  
5           organismes, oui, le pont est parfois évident, mais  
6           pour d'autres organismes, ce pont-là, c'était des  
7           fois quelque chose qui n'était pas envisagé, mais  
8           on a fait: « Ah oui, bien oui, c'est vrai, ça  
9           pourrait s'appliquer aussi pour tel organisme ».   
10          Ça fait que c'est ces discussions-là qui sont  
11          entamées dans le cadre de ces rencontres-là.

12       **M. DALE WALKER :**

13           Peut-être pour renchérir, le fait de travailler  
14           intersectoriel, c'est-à-dire la justice,  
15           l'éducation, la santé, vous allez voir tantôt, là,  
16           dans les gens qui sont sur la table, ça permet  
17           autant de profiter de l'expertise de chacun qu'ils  
18           ont développée et aussi de voir à, je dirais,  
19           proposer aussi des ententes, comme Jonathan vient  
20           de le mentionner, intersectorielles. Donc c'est  
21           vraiment une initiative gagnante, je pense. Vous  
22           savez, quand on prend une problématique, c'est une  
23           analyse systémique qu'on en fait. Donc on veut  
24           éviter de travailler en silo, on sait qu'on a  
25           tendance à travailler beaucoup en silo, c'est

1           très... je ne sais pas, c'est peut-être sécurisant,  
2           puis c'est peut-être... mais je pense que la table  
3           comme elle est regroupe l'ensemble des ministères,  
4           bien ça fait en sorte que des fois un ministère va  
5           lever la main, puis dire: « Ah bien, votre  
6           initiative, moi elle m'intéresse, puis j'aimerais  
7           ça voir comment je peux l'adapter à mes services à  
8           moi ». Donc ça, c'est quelque chose qui est  
9           très... vraiment stimulant. Donc, bien c'est ça,  
10          on va vous présenter un peu, là, les différents  
11          travaux.

12       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

13           Au courant des premières rencontres, bien sûr il y  
14           a eu... Oh, on n'a pas le même PowerPoint.

15       **M. DALE WALKER :**

16           Non?

17       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

18           Non, ce n'est pas la même chose.

19       **M. DALE WALKER :**

20           On va présenter peut-être... là, attendez un petit  
21           peu, je vais voir si... comme ça.

22       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

23           Ah, il y a eu des... Donc bien sûr que, au courant  
24           des premières discussions, il y a eu lieu de se  
25           doter d'une identité à la table, de se doter

1 d'enjeux communs, de les statuer aussi. Je pense  
2 que, dans un premier temps, c'est ça qu'il fallait  
3 faire, les choses qui ont ressorties beaucoup,  
4 c'est au niveau de l'accessibilité, au niveau de la  
5 complémentarité et la continuité. Quand qu'on  
6 pense à complémentarité, c'est sûr qu'il ne faut  
7 pas qu'il y ait de dédoublement. Je pense qu'il y  
8 a *certaines* fonctionnements présentement qui ne...  
9 ne *répond* pas peut-être adéquatement à cet enjeu-  
10 là, bien, ces rencontres-là de la table locale,  
11 on... là, on peut mettre cette carte-là sur la  
12 table et dire: « O.K., maintenant que tel  
13 organisme donne tel service, tel organisme donne  
14 tel service, comment qu'on peut ne pas dédoubler  
15 aussi pour ne pas avoir pour la clientèle des...  
16 différentes versions qui pourraient causer des...  
17 de l'incohérence ». Ça fait que ça aussi c'est  
18 très important au niveau de la complémentarité. La  
19 continuité, comment que tel organisme ne pouvant  
20 pas répondre étant donné que c'est hors de son  
21 offre de service qui peut prendre la relève dans  
22 telle situation? « O.K., il y a un autre organisme  
23 qui peut le prendre ». Ça peut être le Centre  
24 d'amitié qui peut desservir ou bien même le Centre  
25 d'amitié peut créer un pont avec le client à

1 l'autre organisme. C'est toutes ces choses-là qui  
2 sont discutées, qui sont partagées dans ces  
3 rencontres-là.

4 **M. DALE WALKER :**

5 Au niveau de la continuité aussi, ce qu'on  
6 s'aperçoit, c'est la... l'importance aussi, on sait  
7 l'importance de l'entrée, de l'accessibilité, mais  
8 aussi l'importance de la sortie des services.  
9 C'est-à-dire si on veut travailler dans une  
10 perspective de prévention, si on... la personne  
11 rentre dans les services pris en charge et quand il  
12 y a une sortie, souvent la sortie, si elle est mal  
13 ficelée, si elle est mal attachée, bien c'est sûr  
14 que la personne est à risque de revenir plus  
15 rapidement dans les services aussi. Donc c'est là  
16 où on parle de l'importance de la continuité aussi.

17 Puis effectivement, je suis d'accord avec  
18 Jonathan, là, en termes de dédoublement, quand les  
19 organismes s'assoient ensemble, et que tantôt  
20 Jonathan parlait, exemple, de son intervenant  
21 social au Centre d'amitié. Bon, bien là, son  
22 mandat s'arrête où lorsque la personne, elle va  
23 l'accompagner à nos services et à partir de là,  
24 quel est son mandat versus le mandat de l'autre  
25 intervenant qui va prendre le relais? Alors c'est



1           là où cette table-là permet de discuter de ces  
2           risques de dédoublement là aussi. Et oui, des fois  
3           on dit quand on est trop ce n'est comme pas assez,  
4           là, des fois. Si on pense à l'utilisateur, c'est  
5           important pour lui qu'il ait une façon de faire ou  
6           une porte d'entrée, parce que sans ça, ça peut  
7           amener la confusion et ça peut même l'amener à  
8           dire: « Ah, c'est trop compliqué leur affaire,  
9           puis moi, je m'en vais ». Donc c'est là où je  
10          pense qu'on a ce souci-là d'essayer de rendre ça le  
11          plus simple possible, mais qui répond vraiment au  
12          besoin, là, de la personne.

13       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

14           J'ajouterais aussi au niveau de l'accessibilité,  
15           certains organismes ont soulevé des défis pour  
16           pouvoir avoir accès à l'offre de services. Et  
17           puis... puis il y a des choses qui semblent aussi  
18           simples que d'avoir la carte d'assurance maladie,  
19           par exemple. Mais ça, c'est tout de suite, là, un  
20           frein pour certaines personnes en milieu urbain,  
21           les Autochtones en milieu urbain, quand que,  
22           admettons ils ont vécu dans un endroit, dans une  
23           communauté où la médecine traditionnelle est  
24           très... encore très présente. Ça fait qu'il y a  
25           des choses comme ça qui nous permettent de

1           recueillir comme donnée auprès des autres  
2           organismes, pourquoi... pourquoi que vous... tel  
3           organisme n'a pas pu offrir le service à tel  
4           Autochtone, ils ont des données, les organismes ont  
5           des données. Je les remercie de bien les partager  
6           à l'occasion de ces rencontres-là parce que c'est à  
7           ce moment-là qu'on peut construire des solutions,  
8           puis on va parler de solutions par rapport à  
9           l'accessibilité un petit peu plus tard, là.

10       **M. DALE WALKER :**

11           Ça va?

12       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

13           Oui.

14       **M. DALE WALKER :**

15           Alors vous avez l'organigramme ici de la table avec  
16           les représentants. C'est peut-être, c'est petit un  
17           peu, je vais mettre mes... Alors quand qu'on  
18           parlait du... de l'initiative au niveau provincial,  
19           vous avez un rôle de soutien, le Secrétaire aux  
20           affaires autochtones et le Regroupement des centres  
21           d'amitiés autochtones du Québec qui sont sur la  
22           table provinciale. Et ces gens-là sont aussi  
23           présents à notre table locale, il y a des  
24           représentants, là, de ces organisations-là qui sont  
25           à la table locale. Donc ils ont un rôle de soutien

1           pour l'ensemble des tables... des tables locales.  
2           Ensuite, la table locale que vous voyez là, il y a  
3           les différents partenaires. Alors on a  
4           l'Université du Québec à Chicoutimi, parce que  
5           l'Université du Québec ici à Sept-Îles a un centre  
6           de services et ils ont aussi le Centre de Premières  
7           Nations... Jonathan, aide-moi parce que c'est un  
8           nom innu.

9           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

10          Nikanite.

11          **M. DALE WALKER :**

12          Nikanite, oui, c'est quand même pas si pire.  
13          Alors, le Centre des Premières Nations avec qui on  
14          va vous parler d'un projet, là, qu'on a initié  
15          grâce à cette table-là avec ce partenaire-là.  
16          Commission scolaire du Fer, donc tous les écoles de  
17          la Ville de Sept-Îles, Port-Cartier aussi, le CISSS  
18          de la Côte-Nord, Centre d'aide aux victimes d'actes  
19          criminels, le CAVAC, qui est présent. On a un  
20          représentant des services de santé et services  
21          sociaux de Uashat mak Mani-Utenam aussi, Centre  
22          d'amitié autochtone, bien entendu, représentant des  
23          services sociaux Mamit Innuat. Alors Mamit Innuat  
24          est un organisme tribal qui offre les services de  
25          première ligne dans trois (3) communautés sur la

1 Côte-Nord, là, on parle des communautés de Mingan,  
2 de Pakuashipi et d'Unamen Shipu. Et la Sûreté du  
3 Québec est sur cette table-là et la Commission  
4 scolaire Eastern Shore. Il y a aussi nouvellement,  
5 là, on n'a pas... la justice, des représentants au  
6 niveau du ministère de la Justice aussi qui vont  
7 s'ajouter à la table aussi. Donc c'est un  
8 organigramme qui est évolutif, puis en fonction,  
9 là, des discussions et des enjeux, bien, il y a des  
10 gens qui peuvent venir se greffer aussi.

11 Alors au niveau du mandat de cette table  
12 locale là, c'est de définir les grandes  
13 orientations et les objectifs, ça a un souci aussi  
14 de concertation, bien entendu, puis c'est aussi un  
15 suivi des sous-comités. Parce qu'ici à Sept-Îles,  
16 je ne peux pas parler pour les autres tables  
17 locales, nous, on a choisi de fonctionner avec des  
18 sous-comités parce que, oui, on a de la  
19 concertation, oui, c'est important de travailler  
20 intersectoriel, mais on s'est rendu compte aussi  
21 que pour amener des actions concrètes peut-être  
22 plus rapidement, on avait... on sentait le besoin  
23 que les gens qui étaient en santé et services  
24 sociaux avaient besoin aussi de se réunir pour être  
25 capables de bien définir les enjeux puis les

1 mandats, mais par la suite ramener ça à la table, à  
2 la grande table. Et même chose pour l'éducation.  
3 Donc il y a deux (2) sous-comités actuellement. Je  
4 dis actuellement parce que si, exemple, la justice  
5 voulait faire un sous-comité, ce serait quelque  
6 chose de possible aussi, donc, mais pour le moment  
7 il y a deux (2) sous-comités, là: santé et  
8 services sociaux et éducation. Et à ces sous-  
9 comités-là, bien, c'est les mêmes représentants  
10 dépendamment de leur secteur qui siègent sur ces  
11 comités-là. Des fois, c'est des gens différents.  
12 Dans le sous-comité, je peux parler  
13 particulièrement pour le comité santé et services  
14 sociaux, on a des intervenants terrains, puis aussi  
15 il peut y avoir des gestionnaires, des chefs de  
16 service, parce que là, on veut vraiment s'assurer  
17 qu'on a le bon pouls de qu'est-ce qui se passe sur  
18 le terrain. Alors c'est avec cet organigramme-là,  
19 pour le moment, qu'on fonctionne.

20 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE:**

21 J'ajouterais peut-être que, au niveau de  
22 l'organigramme, il y a la table locale, il y a les  
23 sous-comités. Il y a certaines choses qui a été  
24 développées, admettons, au niveau du sous-comité  
25 santé qu'après des discussions, des réflexions, on

1 a vu que, oui, ça pouvait s'adapter à d'autres  
2 sous-comités. Exemple, le sous-comité éducation et  
3 puis, bien sûr, la partager à la table locale. À  
4 partir de là, quand on fait ce partage-là, je pense  
5 que ça répond complètement au but visé de la table  
6 locale. Puis je pense que ça met en place des  
7 méthodologies innovantes parce que le fait d'avoir  
8 beaucoup de domaines à la même table locale, des  
9 fois, O.K., on voit des contraintes, on voit qu'il  
10 y a certaines choses qui... il y a beaucoup,  
11 beaucoup de paramètres à prendre en considération.  
12 Quand on se réunit en sous-comité, là on se  
13 concentre sur un domaine, mais qu'en fin de compte,  
14 en construisant une méthodologie, elle peut  
15 s'appliquer à la table locale. Ça fait que je  
16 pense que c'est des constations très très positives  
17 qu'on a eues aussi dans ce format-là de tables  
18 locales et de sous-comités.

19 Les objectifs intersectoriels. Ça a été  
20 encore là construit conjointement aux différents  
21 organismes *présentes*. Qu'est-ce que... c'est quoi  
22 les... qui a été mis de l'avant comme objectif?  
23 Améliorer la communication entre les partenaires.  
24 Améliorer la connaissance des cultures autochtones  
25 et du concept de sécurisation culturelle auprès des

1           intervenants. Développer le *continuum* de service  
2           pour la clientèle autochtone vivant ou transitant  
3           en milieu urbain. Aussi, identifier les zones de  
4           convergence en matière de données probantes et de  
5           recherches. Est-ce que tu as quelque chose à  
6           rajouter?

7           **M. DALE WALKER:**

8           Bien, dans le fond je veux juste revenir sur le mot  
9           « transitant », parce qu'une des réalités aussi  
10          qu'il faut voir, c'est qu'il y a des Autochtones,  
11          oui, qui se sont installés en milieu urbain, mais  
12          on a aussi des Autochtones qui décident où qu'ils  
13          ont besoin de venir, exemple, pour deux (2)  
14          semaines, trois (3) semaines pour des soins de  
15          santé. Donc ils sont hébergés temporairement et  
16          dans le fond, bien entendu, ces Autochtones-là vont  
17          en profiter aussi des services. Et même, j'irais  
18          jusqu'à dire que, en tout cas pour ma part, si je  
19          regarde au niveau du CISSS de la Côte-Nord, tous  
20          les moyens qu'on va mettre en place avec cette  
21          table-là va de toute façon servir à l'ensemble des  
22          communautés de la Côte-Nord aussi. Nous, on ne  
23          fera pas de distinction en si c'est un Autochtone  
24          en milieu urbain ou si c'est un Autochtone qui  
25          arrive d'une communauté. Donc si on met en place

1 des moyens pour faciliter l'accès, bien ça va  
2 répondre à l'ensemble des Autochtones de la Côte-  
3 Nord, que ce soit en milieu urbain ou que ce soit  
4 en communauté. Donc ça, je pense que c'est  
5 important de le mentionner aussi. Et le fait qu'on  
6 a une... comment je dirais? Une vitesse que je  
7 qualifie de différente qui... Je trouve que cette  
8 table-là, elle a une vitesse qui me plaît parce  
9 qu'on avance bien et ça, c'est quelque chose qui  
10 est intéressant, là, à concevoir.

11 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

12 Quand qu'on passe maintenant ce qui est ressorti de  
13 ces rencontres-là concrètement. Les éléments  
14 présentés aujourd'hui constituent des actions et  
15 des activités concernant spécifiquement le secteur  
16 de la santé et des services sociaux. Notez que la  
17 table locale d'accessibilité aux services en milieu  
18 urbain à Sept-Îles est également active en matière  
19 d'éducation et dans tous les domaines sectoriels.  
20 Bien sûr qu'on a vu tantôt l'organigramme, on a vu  
21 qu'il y a beaucoup quand même de secteurs.  
22 Cependant, il y a certaines choses qu'on ne pourra  
23 pas parler pour eux étant donné que, t'sais, ils ne  
24 sont pas là, mais je veux dire Dale est là  
25 aujourd'hui, excusez.



1 **M. DALE WALKER :**

2 On va se concentrer, dans le fond...

3 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

4 Oui, c'est ça.

5 **M. DALE WALKER :**

6 ... sur les actions santé et services sociaux, bien  
7 entendu.

8 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

9 Oui.

10 **M. DALE WALKER :**

11 Effectivement, c'est pour ça. T'avais-tu autre  
12 chose à dire ou c'est correct?

13 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

14 Oui.

15 **M. DALE WALKER :**

16 (Inaudible), Jonathan.

17 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

18 Premier objectif: améliorer la communication entre  
19 les partenaires. Les actions et activités santé et  
20 services sociaux. J'en ai glissé un mot tout à  
21 l'heure aussi par rapport à ça, il y a eu la  
22 signature de l'entente de collaboration et de  
23 complémentarité des services en milieu urbain pour  
24 les Autochtones qui a été tout nouvellement faite,  
25 complétée en mars deux mille dix-huit (2018).

1            Cette entente de collaboration là est complétée par  
2            l'ensemble des organisations, les signatures sont  
3            apposées, tout. Ça fait que je pense que ça montre  
4            bien l'engagement pour les organismes en matière de  
5            cette table-là de collaboration.

6            **M. DALE WALKER :**

7            Peut-être juste rajouter que cette signature-là  
8            nous a permis de faire connaître, parce que bien  
9            entendu on a envoyé un communiqué et on a pu  
10           publiciser un peu les travaux. Donc autant pour  
11           les gens qui écoutaient ou qui lisaient les  
12           reportages, bien, c'est un autre moyen aussi de  
13           faire connaître. Parce que c'est important, je  
14           pense, de sortir de notre... je dirais, lieu plus  
15           formel puis d'être capables aussi de faire profiter  
16           autant les usagers que les partenaires de cette  
17           signature-là. Donc ça, ça a été quelque chose  
18           d'intéressant, là, cette signature-là, on a été un  
19           peu le véhicule pour commencer à faire connaître  
20           quels sont les travaux qui sont en place.

21           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

22           Ce qui a été fait aussi, il y a eu au fil des  
23           discussions de la table locale, je vous... des  
24           enjeux au niveau de l'accessibilité des services.  
25           Quand je vous parlais de carte d'assurance maladie,

1           il y a des organismes qui ont ces données-là que,  
2           O.K., souvent pourquoi que les Autochtones n'ont  
3           pas accès à ça, c'est pour tel enjeu. Puis il y en  
4           a d'autres aussi, comme les certificats de  
5           naissance dans des cadres de, mettons, une  
6           inscription à l'école ou d'autres choses. Numéro  
7           d'assurance sociale, la carte de statut indien, le  
8           bulletin des années précédentes pour les enfants.  
9           Ça fait que ça, c'est toutes des choses qui ont été  
10          relevées par d'autres organismes.

11                 Donc, on s'est dit: pourquoi pas élaborer un  
12          guide de départ à la vie urbaine? C'est ce que  
13          j'ai ici pour... Donc, c'est ça que ça donne.  
14          C'est un guide de départ à la vie urbaine pour  
15          Sept-Îles. Ça donne les coordonnées du Centre  
16          d'amitié et puis ça donne aussi des informations  
17          telles: c'est quoi le Centre d'amitié, c'est quoi  
18          les services offerts, les écoles, les  
19          alimentations... les services en alimentation,  
20          c'est quoi qu'il y a à Sept-Îles au niveau des  
21          vêtements, accessoires, etc. Mais aussi comment  
22          obtenir la carte d'assurance maladie, comment  
23          obtenir un certificat de naissance, comment obtenir  
24          le numéro d'assurance sociale. C'est expliqué  
25          point par point. C'est expliqué sous forme

1 d'adresse Internet ou en personne où se présenter.  
2 Mais bien sûr que si la personne, elle ne se sent  
3 pas à l'aise déjà de naviguer sur Internet, on a  
4 des intervenants sur place pour les accompagner là-  
5 dedans. Ça fait que déjà là, je pense qu'on a fait  
6 quand même un pas assez important au niveau de  
7 l'accessibilité des services. Puis là, on est  
8 rendus que ce guide-là, éventuellement, va être  
9 distribué, on est dans cette démarche-là, comment  
10 établir la distribution, puis c'est à venir. Ça  
11 fait que c'est ça qui a été mis en place  
12 concrètement pour cet objectif-là.

13 **M. DALE WALKER :**

14 Alors vous allez voir aussi que c'est sûr que  
15 l'objectif qui traite de communication se traduit  
16 dans l'ensemble des autres objectifs, comme je  
17 disais tantôt: c'est un peu le nerf de la guerre,  
18 la communication. Donc ça, c'est sûr que dans les  
19 autres objectifs vous allez les voir. Quand on  
20 parle d'améliorer la connaissance des cultures  
21 autochtones et du concept de sécurisation  
22 culturelle auprès des intervenants, c'est sûr que  
23 pour... les premières démarches ont été de faire de  
24 la consultation. De faire de la consultation au  
25 niveau du CISSS, on a fait de la consultation au

1           niveau des différents services, les organismes  
2           communautaires ont été consultés. Quand qu'on vous  
3           dit qu'il y a des éléments qui ont ressortis sur  
4           qu'est-ce qui ne va pas et qu'est-ce qui fait qu'il  
5           semble y avoir une difficulté d'accessibilité aux  
6           services, bien, c'est par les consultations qu'on a  
7           eu ces informations-là. Et ça, ça a été les  
8           premiers travaux qui ont été faits par la table  
9           pour s'assurer qu'on puisse travailler avec les  
10          bons... les bonnes données.

11                 Suite à ça, organiser aussi deux (2)  
12          conférences sur la démarche de sécurisation  
13          culturelle à l'intention des membres de la table.  
14          Donc, comme on venait de différents secteurs et  
15          qu'il y a eu une mise à niveau du concept de  
16          sécurisation culturelle et aussi démystifier c'est  
17          quoi aussi la... Parce qu'on peut avoir toutes  
18          sortes de perceptions sur ce concept-là, donc les  
19          membres ont eu la chance d'avoir deux... deux (2)  
20          conférences, conférences-discussions, sur la  
21          sécurisation culturelle. Bien entendu, on se  
22          réfère aussi à différents documents. Entre autres,  
23          ici on a eu le rapport du coroner, là, au niveau  
24          des suicides, la vague de suicides qu'il y a eu en  
25          deux mille quinze (2015). Donc c'est un document à

1           *laquelle* les membres de la table ont pris  
2           connaissance pour regarder les recommandations puis  
3           voir comment s'en inspirer aussi avec les travaux  
4           de la table. Et on a recommencé à regarder et,  
5           bien entendu, nous, on est arrivés avec... Vous  
6           savez, puis j'en avais parlé en juin, on donne au  
7           personnel du CISSS de la formation sur la  
8           sécurisation culturelle en collaboration avec  
9           l'Université du Québec en Abitibi. Et tout ça a  
10          amené des discussions aussi pour se... Moi, j'ai  
11          eu aussi des commentaires sur certains  
12          départements. On avait de la difficulté à libérer  
13          les gens pour une journée de formation au complet.  
14          Et là, on a... j'ai quelqu'un qui est dans le sous-  
15          comité santé et services sociaux qui nous a proposé  
16          le format capsule vidéo pour permettre à des  
17          équipes de travail... et on parle du CISSS, mais  
18          vous allez voir tantôt que ce projet-là a aussi  
19          sonné des cloches au niveau du secteur éducation,  
20          pour permettre à certaines équipes de travail qui  
21          ne sont pas capable de libérer leur personnel plus  
22          que quinze, vingt minutes (15-20 min), une demi-  
23          heure (½ h) pour des rencontres d'équipe de  
24          profiter quand même d'une certaine formation.  
25          Alors, compte tenu que le centre...

1 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

2 Nikanite.

3 **M. DALE WALKER :**

4 Nikanite - merci- est sur la table, on a fait des  
5 liens et on est en train de développer ce projet-là  
6 de capsules vidéo qui, on pense, est novateur.  
7 Donc, ce qu'on a fait, c'est qu'à... avec la  
8 collaboration du Centre, on a fait des rencontres,  
9 on a fait un *focus group* avec des gens de  
10 différentes communautés, le CAASI, on a essayé de  
11 réfléchir sur quels seraient les thèmes, les sujets  
12 à aborder dans ce projet de capsules vidéo là. Et  
13 on en est venus à avoir des thèmes, on a fait une  
14 priorisation des thèmes et on en est venus à avoir  
15 un projet de développement de six (6) capsules  
16 vidéo. Là, on va présenter cette offre de  
17 formation là et on va être en recherche, bien  
18 entendu, de bailleurs de fonds, mais c'est sûr que  
19 c'est un projet qui est très emballant et qui a des  
20 possibilités de développement, même au niveau des  
21 maisons d'éducation. On pensait, entre autres, au  
22 cours... au cours de BAC en infirmière, DEC en  
23 infirmière, travailleurs sociaux, éducation  
24 spécialisée. Donc ces capsules vidéo là pourraient  
25 servir autant aux équipes de travail dans les... au

1           CISSS ou partout, mais aussi dans les... dans les  
2           maisons d'éducation aussi ça pourrait servir.

3           Alors ça, c'est un projet qui est très  
4           stimulant et qui est un résultat de la  
5           collaboration qu'on a eue avec cette table-là, des  
6           discussions qu'on a eues avec cette table-là.

7           Parce que, en tout cas je peux parler pour le CISSS  
8           de la Côte-Nord, ça va répondre à plusieurs  
9           équipes. Parce que de plus en plus, vous savez, on  
10          est en pénurie de personnel *provincialement*, puis  
11          particulièrement... puis dans les régions  
12          éloignées, bien, on est encore touchés encore plus.

13          Donc c'est sûr que de libérer des gens pour aller à  
14          des formations d'une (1) journée, deux (2)  
15          journées, on va continuer à le faire, mais pour  
16          ceux qui n'ont pas malheureusement accès, on va  
17          pouvoir offrir cette possibilité-là. Puis moi, je  
18          le vois aussi en termes d'amorce de discussion.

19          Les six (6) thèmes, les six (6) capsules, si on  
20          parle d'une capsule de quinze, vingt minutes (15-20  
21          min), ça peut être aussi un moyen pour stimuler la  
22          conversion, puis parler justement de sécurisation  
23          culturelle pour démystifier ce concept-là par  
24          rapport à l'ensemble, là, du personnel et, comme je  
25          disais tantôt, au niveau des maisons d'éducation.



1           Donc c'est un projet qui est très intéressant.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Je comprends que vous en avez six (6) capsules qui  
4           sont déjà faites?

5           **M. DALE WALKER :**

6           Elles ne sont pas faites encore.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Elles ne sont pas faites, O.K.

9           **M. DALE WALKER :**

10          Oh, non, on est en recherche de...

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Parce que je m'apprêtais à vous demander: est-ce  
13          qu'on pourrait peut-être y avoir accès?

14          **M. DALE WALKER :**

15          Ça me fera plaisir de vous les transmettre quand  
16          ils seront faits.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Ça va.

19          **M. DALE WALKER :**

20          On est vraiment en début de processus.

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          O.K.

23          **M. DALE WALKER :**

24          Vraiment.

25          **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

1           Oui.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Si jamais c'était fait avant la fin de nos travaux,  
4           est-ce que c'est possible de... Oui?

5           **M. DALE WALKER :**

6           Oui, pas de problème.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Merci.

9           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

10          Les sujets ont déjà été établis, puis les... les  
11          qu'est-ce qu'on... les thèmes qu'on veut aborder  
12          aussi, c'est établi. On est rendus...

13          **M. DALE WALKER :**

14          Ouais, je ne sais pas par cœur, mais je me dis...

15          **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

16          ... dans un premier défrichage.

17          **M. DALE WALKER :**

18          Oui, tout à fait.

19          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20          Vous alliez dire quelque chose de... je pense qui  
21          est tout à fait pertinent, là, vous dites: « Ils  
22          ne sont pas faits encore, nous sommes à la  
23          recherche de... »

24          **M. DALE WALKER :**

25          Bailleurs de fonds.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2       Donc il y a un financement attaché, là...

3 **M. DALE WALKER:**

4       C'est sûr parce que, vous savez, dans le *focus*  
5       *group*, on nous a demandé aussi d'avoir un projet  
6       qui est très qui... qui parle de la Côte-Nord. Qui  
7       est donc avec les communautés innues, donc c'est  
8       sûr qu'il va y avoir du tournage à faire d'images  
9       et de... dans les différentes communautés, dans la  
10      Ville de Sept-Îles, il y a... Des projets comme  
11      ça, quand on regarde une capsule on dit: « Ah bien  
12      c'est... c'est le fun » puis c'est bien, mais il y  
13      a beaucoup de travail, là, puis qui va parler, est-  
14      ce qu'il va y avoir des gens? T'sais, on parlait  
15      de certaines personnes représentatives aussi qui  
16      peuvent parler. Donc il y a beaucoup de travail en  
17      arrière de ces capsules-là, puis c'est pour ça que,  
18      avec le Centre des Premières Nations de l'UCAC, je  
19      pense qu'on va être bien supportés, là, pour faire  
20      ces capsules-là. Puis comme je disais tantôt,  
21      l'éducation quand on a présenté, parce que ça,  
22      c'est... c'est devenu... c'est venu du sous-comité  
23      santé et services sociaux on a monté ça à la grande  
24      table, puis là l'éducation a fait: « Nous autres  
25      aussi on trouve ça intéressant », ça fait que vous

1           voyez, c'est comme ça que la table nous permet  
2           de... de compléter avec les besoins. Et là on  
3           s'est dit: « Bon, O.K., au début c'était des  
4           capsules santé et services sociaux, mais là si  
5           l'éducation... », alors peut-être que là il y aura  
6           aussi des images dans les écoles, d'autres  
7           intervenants qui peuvent intervenir.

8           Puis les thèmes, comme Jonathan notre... Ce  
9           que j'ai trouvé très intéressant, vous savez, la  
10          consultation à la base, c'est ça qui nous donne la  
11          meilleure information. Ce n'est pas... ce n'est  
12          pas quand on est en haut dans les bureaux qu'on...  
13          mais à la base, les gens nous disaient: « Moi, je  
14          suis tanné d'entendre parler des Autochtones de  
15          façon problématique. On pourrait-tu avoir un thème  
16          sur les bons côtés de la culture? Le fait que  
17          l'humour chez les Autochtones, la résilience, le...  
18          » et il va y avoir un thème sur ça parce que moi je  
19          trouve que c'est très très intéressant parce que  
20          ça... ça tasse un peu de tout le... quand on parle  
21          uniquement des problématiques dans le fond. Ça  
22          fait que c'est ça la force de la consultation à la  
23          base et... En tout cas, c'est très, très excitant  
24          comme projet.

25         **LE COMMISSAIRE :**

1           Je pense que vous déjà compris que la formation,  
2           pour nous, est d'une importance capitale.

3           **M. DALE WALKER:**

4           Oui.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           En ce qui concerne les réalités autochtones, la  
7           sécurisation culturelle et tout le reste.

8           Maintenant, je comprends que vous dites: « On est  
9           à la recherche de bailleurs de fonds ». Est-ce que  
10          je comprends que votre... le scénario de ces  
11          capsules-là est avancé? Parce qu'on cherche des  
12          idées, nous.

13          **M. DALE WALKER:**

14          Bien, je vous dirais que les thèmes nous amènent...  
15          nous amènent vers des scénarios possibles, mais  
16          c'est sûr que ça va dépendre des sous ce qu'on a  
17          aussi. Je vous donne un exemple, on avait dans  
18          notre sous-groupe, notre *focus group*, un infirmier  
19          d'une communauté qui disait: « Vous savez, ce  
20          serait intéressant de regarder comment on peut  
21          présenter une évaluation médicale à un usager  
22          autochtone, donc de le montrer aussi comment...  
23          comment ont fait ça ». Lui, il est habitué, il  
24          travaille dans un... un centre de santé dans les  
25          communautés, donc il disait: « Bien, on pourrait

1            parler d'évaluation médicale, comment ça se fait ».  
2            Il y a des initiatives à Pessamit, certains  
3            médecins ont appris des mots innus pour introduire,  
4            pour bien que l'usager comprenne bien aussi. Donc  
5            prendre toutes ces bonnes pratiques-là, ces  
6            pratiques novatrices là puis les... les incorporer  
7            dans ces capsules-là aussi. Ça fait que c'est un  
8            peu là-dessus.

9            Les différents thèmes, je vous dirais il y  
10            avait l'importance aussi de parler des problèmes  
11            sociaux économiques, le... bon, les gens qui sont  
12            trop nombreux dans les habitations, les  
13            difficultés, là, que vous avez sûrement entendues  
14            parler, là, dans le cadre de vos... des auditions.  
15            Puis moi, mon souci aussi c'était au niveau de la  
16            communication. Un intervenant, puis comme je suis  
17            CISSS de la Côte-Nord, un intervenant en santé qui  
18            intervient auprès d'un usager autochtone et qui  
19            demande: « Est-ce que... est-ce que tu as bien  
20            compris? », même si l'usager autochtone te parle  
21            très bien français, est-ce qu'il a vraiment bien  
22            compris en fonction de la traduction? Alors peut-  
23            être plus de dire: qu'est-ce que tu as compris?  
24            « Donne-moi le résumé de ce que tu as compris » est  
25            beaucoup plus profitable. Donc même des capsules

1           pratico-pratiques sur... pour que les intervenants  
2           disent: « O.K., c'est comme ça qu'on peut peut-  
3           être faciliter la communication ». Donc c'est six  
4           (6) thèmes que je n'ai pas malheureusement par  
5           cœur, là, mais ça tourne alentour... alentour de  
6           ça.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Mais vous comprenez, les bonnes pratiques que vous  
9           avez à l'idée, même si ce n'est pas concrétisé dans  
10          une vidéo, on est preneurs.

11          **M. DALE WALKER:**

12          Oui, au niveau des scénarios vous dites? Au niveau  
13          des scénarios aussi. Oui, il n'y a pas de  
14          problème.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          On se comprend?

17          **M. DALE WALKER:**

18          Oui, oui, oui, tout à fait. Tout à fait.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Parce qu'on est conscients qu'il y a des  
21          difficultés au niveau des communications, ces  
22          choses-là...

23          **M. DALE WALKER:**

24          Oui.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           ... alors les bonnes pratiques, là, quand on va  
2           arriver à l'étape des suggestions, des appels à  
3           l'action, bien...

4           **M. DALE WALKER:**

5           Parfait.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           On aimerait les avoir.

8           **M. DALE WALKER:**

9           Il n'y a pas de problème.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11          Si vous me permettez peut-être une... Je ne  
12          voudrais pas avoir l'air de *focusser* sur l'argent,  
13          mais c'est souvent le nerf de la guerre.

14          **M. DALE WALKER:**

15          Bien moi, ça me fait une publicité, bien peut-être  
16          qu'il y a des gens qui veulent...

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18          Alors... Je voudrais peut-être vous offrir une  
19          tribune, mais non, mais sans... sans vouloir entrer  
20          dans le secret, là, des pourparlers, quand vous  
21          parlez de bailleurs de fonds, là, on parle du  
22          gouvernement du Québec, on parle du Secrétariat des  
23          affaires autochtones, on parle de... on parle  
24          d'entité gouvernementale, c'est... ça serait  
25          normalement ça? Elles viendraient de là vos...



1 **M. DALE WALKER:**

2 Bien, c'est sûr qu'on veut faire le tour des  
3 différents plans de développement qui sont... qui  
4 peuvent être déposés. Il y a sûrement des actions  
5 à laquelle on peut aller de ce côté-là. Je vous  
6 dirais que c'est beaucoup le centre à l'UCAC qui  
7 ont quand même une... Ce n'est pas la première  
8 fois qu'ils vont faire des documentaires et des  
9 choses comme ça...

10 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

11 Ils ont toute l'expertise.

12 **M. DALE WALKER:**

13 ... qu'ils ont présentés et qui ont probablement...  
14 qu'ils savent à quelle porte cogner possiblement,  
15 là, pour avoir des sous pour ça. Moi, je suis  
16 moins impliqué dans la recherche...

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 O.K.

19 **M. DALE WALKER:**

20 ... bailleurs de fonds.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 Je vous posais la question parce qu'il y a des gens  
23 qui nous écoutent, au gouvernement entre autres,  
24 mais donc... et qui sont d'ailleurs bien  
25 représentés, mais quand il y a... Effectivement,

1            quand ce sont des bonnes idées, des fois on peut  
2            attirer l'attention des autorités sur les barrières  
3            qui pourraient permettre que ça aille plus vite,  
4            là.

5            **LE COMMISSAIRE :**

6            Je vais dire comme Me Leblanc: j'espère qu'il y a  
7            des gens qui vous écoutent.

8            **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9            Alors je vous... je vous laisse continuer.

10           **M. DALE WALKER:**

11           Alors donc j'étais rendu où? Objectif 2: ça, ça  
12           va. Donc ça, c'est des exemples un peu d'activités  
13           qui peuvent se faire, là, puis qui, en termes... en  
14           termes d'importance de l'offre de la formation puis  
15           de l'éducation. Parce que, comme je vous dis, si  
16           je fais un peu le bilan de mon travail, je trouve  
17           que c'est beaucoup ça: de se faire connaître.  
18           Parce qu'on se connaît de plus en plus je vous  
19           dirais, mais on a encore du chemin à faire par  
20           rapport à la reconnaissance des services respectifs  
21           et ça, je pense qu'on a avantage à poursuivre dans  
22           ce... cette vague-là.

23           Au niveau de l'objectif 3: développer le  
24           *continuum* de services pour la clientèle autochtone  
25           vivant ou transitant en milieu urbain. Alors là je

1           vais encore avoir besoin de Jonathan. Développer  
2           la collaboration entre le CAASI et les services de  
3           protection de la jeunesse, puis on a ajouté...

4           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

5           (Mot en innu). C'est quoi l'historique?

6           **M. DALE WALKER :**

7           Bien dans le fond, l'historique, c'est... ici,  
8           notre directrice de protection de la jeunesse, puis  
9           je tiens à le souligner parce que j'ai vraiment  
10          trouvé ça intéressant comme démarche, que nous avez  
11          probablement rencontrée ou que vous allez  
12          rencontrer, là, se questionnait un peu sur la  
13          perception quand elle présentait des... ou dans les  
14          communautés, comment on la présentait, dans le  
15          fond, en innu. Et la... Un des aînés qui était à  
16          la présentation lui dit: « Bien, ça veut dire  
17          voleur d'enfants ». Et notre directrice de  
18          protection de la jeunesse a dit: « Bien, il me  
19          semble que je pars avec deux trois (2-3) prises et  
20          je n'aime pas cette... » Alors elle a demandé à un  
21          aîné de lui... de traduire, dans le fond, puis si  
22          tu avais à traduire...

23          **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

24          (Mots en innu) qui veut dire: la défense des  
25          enfants. À la défense des enfants, si on peut

1 imager ça comme ça. C'est à la défense des  
2 enfants.

3 **M. DALE WALKER :**

4 C'est ce que ça veut dire. Donc vous savez, quand  
5 on parle de perception puis de communication, je  
6 pense que c'est un bon exemple.

7 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

8 Oui, effectivement. Effectivement, c'est très  
9 clairement un exemple de... d'images, de comment  
10 qu'on peut percevoir le titre de protection de la  
11 jeunesse. C'est très clairement ça, là.  
12 Protection de la jeunesse a, oui, un historique  
13 de... des pensionnats, bien, le lien se fait assez  
14 facilement ça, là. Ça fait qu'il s'agira de... de  
15 construire dans... cette image-là dans les  
16 procédures aussi, comment s'adapter à la culture  
17 puis pour finalement être en cohérence avec ce but-  
18 là de défendre les enfants.

19 **M. DALE WALKER :**

20 Et quand on parle de développer une collaboration,  
21 ça ne suffit pas toujours de dire: « O.K. Vous  
22 allez venir dans les locaux du CAASI », il faut  
23 réfléchir sur quel est l'impact, quel est...  
24 comment on fait ça aussi, à cause de la nature des  
25 services et tout ça. Donc la table permet encore,

1           puis il y des rencontres qui se *fait* avec la  
2           protection de la jeunesse, on a dans notre sous-  
3           comité quelqu'un de la protection de la jeunesse  
4           qui représente la protection de la jeunesse, donc  
5           il y a des discussions, Jonathan est là, puis on  
6           discute de comment on va, t'sais, on va continuer  
7           la collaboration avec les services de la protection  
8           de la jeunesse.

9           Bien entendu, on parle dans cet objectif-là de  
10          traduction de documents en innu expliquant les  
11          services du CISSS. C'est sûr que, encore une fois,  
12          en termes de communication, c'est... les documents  
13          seront quelque chose d'important, donc c'est sûr  
14          que c'est des... c'est un angle qui est à  
15          développer. On en a certains documents, mais on  
16          doit les développer encore plus, puis là aussi on a  
17          soumis un projet par la table pour justement avoir  
18          des sous pour être capables aussi de financer la  
19          traduction de documents. Donc c'est un souci qu'on  
20          a qui est important, là, à avoir.

21          Puis je dirais que l'autre chose qui est  
22          *important*, c'est... bien, on parle de poursuivre le  
23          développement de services culturellement  
24          sécuritaires au CISSS. Jonathan a entamé une  
25          tourné des différentes équipes du CISSS de la

1 Côte-Nord pour présenter autant le guide, autant  
2 les services du Centre amitié parce que, pour nous,  
3 c'est intéressant de voir... de voir, bien, la  
4 place du Centre d'amitié qui va... qui est  
5 importante, qui est primordiale et comment on peut  
6 faire des (inaudible) avec les différentes équipes.

7 Dernièrement, on est allés dans l'équipe de  
8 maintien à domicile. Donc à ce niveau-là, il y a  
9 présentation du Centre d'amitié, mais par la suite  
10 on fait une discussion sur, bien, comment ça se  
11 passe, comment ça va, est-ce qu'on a des choses à  
12 modifier, est-ce qu'on a des choses à changer.  
13 Donc il va faire l'ensemble des équipes du CISSS.  
14 Donc il va présenter souvent la même chose, mais  
15 bref, ça va... c'est important que la communication  
16 se fasse à travers ces services-là.

17 Et là je vais vous parler de notre projet de  
18 salle où pour... vous savez j'en avais parlé un peu  
19 au mois de juin, on avait un souci de voir comment  
20 améliorer la sécurisation culturelle pour les gens  
21 en fin de vie. Bien, je dirais l'avancement, c'est  
22 qu'on a maintenant quelqu'un d'une communauté qui  
23 représente sur le comité du CISSS régional soins de  
24 vie, le comité a fait la demande d'avoir une  
25 personne pour venir présenter les rituels, parler

1 de la signification de la mort chez les Autochtones  
2 et même que le comité veut que cette personne-là  
3 demeure sur le comité comme membre. Donc ça, on  
4 est très contents de ça. Pour ce qui est de... La  
5 première partie, ça va être la... un peu de  
6 comprendre c'est quoi les rituels puis comment on  
7 peut par la suite, en sachant ça, modifier  
8 certaines choses dans le possible pour être  
9 capables de répondre à une demande plus  
10 culturellement sécuritaire. Jonathan m'avait  
11 offert très gentiment pour l'hôpital de Sept-Îles,  
12 on n'est pas loin, on est à deux (2) coins de rue,  
13 là, il m'avait offert la possibilité d'ouvrir les  
14 portes aux gens parce que, vous savez, j'avais  
15 exprimé que des fois quelqu'un est en fin de vie,  
16 une personne autochtone est en fin de vie puis les  
17 gens peuvent venir à vingt (20), à trente (30)  
18 personnes. Il m'avait dit: « Bien, moi, je peux  
19 ouvrir les portes ». Mais... Puis on va le faire,  
20 on va collaborer, mais en même temps, les gens ont  
21 des fois besoin de se recueillir auprès de leur...  
22 de la personne défunte et tout ça.

23 Donc on est en réflexion par rapport à ça et  
24 moi, je suis en recherche de local. J'ai entendu  
25 dernièrement parler d'un local peut-être

1           disponible. Puis je vous dirais que ça va être un  
2           local, oui, pour Autochtones, mais ça va aussi  
3           pouvoir servir à l'ensemble de la population, aux  
4           Allochtones comme aux Autochtones. Donc vous savez  
5           des fois, là difficulté, c'est qu'on est des fois  
6           dans des vieux bâtiments de cinquante (50) ans puis  
7           là, bien, on a agrandi par l'intérieur puis là on  
8           cherche à... mais il y a un souci de ça et pour  
9           nous c'est important, là, de développer ce côté-là.

10       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

11           On est rendus là, ici.

12       **M. DALE WALKER :**

13           Oui, effectivement.

14       **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

15           Depuis tantôt.

16       **M. DALE WALKER :**

17           Ah, je n'ai pas avancé mon... Alors... Et on est  
18           dans l'exploration de la possibilité d'intégrer au  
19           CAASI des services du CISSS de la Côte-Nord.  
20           Alors, un peu vous savez, on a... on est au courant  
21           des travaux du Centre d'amitié de Val-d'Or qui ont  
22           une... ils sont plus âgés, là, en termes de  
23           développement, je pense qu'on parle d'une  
24           quarantaine d'années. On a... on nous a présenté  
25           les travaux de la Clinique Minowé et tout ça, alors



1           à la table, un des objectifs, puis au sous-comité  
2           on a commencé à réfléchir sûr, sans faire  
3           exactement le même modèle, mais voir d'abord avoir  
4           une présentation de façon officielle puis surtout  
5           le comment ça... comment ça a été construit, c'est  
6           quoi les enjeux. Puis je sais qu'ils ont fait une  
7           évaluation, donc d'avoir un peu le... quand on dit  
8           de ne pas réinventer la roue, mais de profiter de  
9           l'expérience aussi des autres et je sais qu'il y a  
10          une ouverture, là, au niveau de la direction du  
11          CISSS de voir à regarder qu'est-ce qui pourrait  
12          être mis en place, là, dans le même courant. Je  
13          dirais, donc on est dans l'exploration  
14          actuellement, puis prochainement on devrait avoir  
15          une présentation du Centre de Val-d'Or avec  
16          certains directeurs du CISSS pour commencer à voir  
17          la... la possibilité. Donc, encore une fois, cette  
18          table-là a permis de... cette énergie-là et cette  
19          possibilité-là de commencer à explorer des choses  
20          comme ça. Ça va? Dernier objectif.

21          **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

22          Objectif 4: identifier les zones de convergence en  
23          matière de données probantes et de recherche. Il y  
24          a des choses qui ont été faites déjà au Centre  
25          d'amitié en matière de recherche. Il s'agira de

1 continuer à ramasser ces informations-là, mais  
2 aussi dans le cadre de cette table, ce qui nous a  
3 permis de... de faire, c'est les recherches qu'on  
4 avait en notre possession, bien on les a présentées  
5 dans le cadre de la table. Puis après, qu'est-ce  
6 que ça en est ressorti, bien sûr, c'est des  
7 nouvelles données super intéressantes pour les  
8 organismes, des données qui n'étaient pas connues,  
9 donc déjà le partage de ces informations-là, je  
10 suis convaincu que ça va donner des... des  
11 nouvelles pistes de solutions, des nouvelles pistes  
12 de mesures.

13 Les actions et activités en santé services  
14 sociaux, recenser le territoire de Sept-Îles, les  
15 projets de recherche actuellement en cour est  
16 terminé. Et en deuxième point: cibler les besoins  
17 en matière de recherche. On continue. On continue  
18 d'avancer dans cette direction-là de ramasser les  
19 informations en collaboration aussi avec le  
20 Regroupement des centres d'amitié qui donne un  
21 sacré coup de main par rapport à ça.

22 **M. DALE WALKER:**

23 Puis ça, c'est un exemple quand on parlait d'éviter  
24 les silos, il y a eu des démarches qui ont été  
25 faites par les centres d'amitiés autochtones pour

1           avoir des recherches, mais comment diffuser cette  
2           information-là? Alors la table, elle, permet  
3           rapidement de diffuser, que ce soit nous faisons  
4           des travaux, que ce soit le Centre d'amitié, alors  
5           quand on se voit à la table, on peut partager donc  
6           on sort des silos. Alors les recherches qui  
7           avaient été faites dans le cadre du Centre d'amitié  
8           ont été transmises et c'est riche comme information  
9           parce que c'était fait par *focus group*, par  
10          consultation encore une fois à la base, donc on  
11          parle des vraies choses. On parle des vraies  
12          difficultés, dans le fond.

13                 Ça ferait le tour, je vous dirais, des... le  
14          reste de la présentation, c'est quelques  
15          initiatives, là, qui font partie de mon mandat au  
16          niveau de la liaison autochtone. Je ne sais pas  
17          si... est-ce que vous vouliez... il y avait des  
18          questions ou si on passe tout de suite à...

19          **LE COMMISSAIRE :**

20                 Ça va, à moins que vous vouliez prendre quelques  
21          minutes avant de poursuivre?

22          **M. DALE WALKER:**

23                 Je n'en ai pas pour très longtemps, ça dépend de  
24          vous, là.

25          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

1 (Inaudible) discrétion.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Bon...

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5 Puis si on peut continuer, je pense qu'on peut...

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Si vous voulez prendre quelques minutes, on peut  
8 prendre quelques minutes. On peut aller à ça, il y  
9 aura peut-être des questions, je ne le sais pas.

10 **M. DALE WALKER :**

11 Ça fait qu'on continue?

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Si vous voulez continuer, on continue.

14 **M. DALE WALKER :**

15 Bien c'est vous, c'est vous.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Non, non, moi ça va.

18 **M. DALE WALKER :**

19 (Inaudible).

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 (Inaudible). C'est vous qui dépensez de l'énergie  
22 à nous expliquer des choses.

23 **M. DALE WALKER :**

24 Ah, ça va, ça va. Alors dans le fond, quand je  
25 parlais tantôt de comité d'harmonisation des

1 services ou d'arrimage des services, j'ai entre  
2 autres deux (2) comités avec les communautés de  
3 l'Est parce que, au niveau géographique, on a Sept-  
4 îles, c'est l'hôpital régional de sept (7)  
5 communautés sur neuf (9). À l'Ouest, on a Pessamit  
6 et Essipit qui sont... qui font affaire avec  
7 l'hôpital de Baie-Comeau comme hôpital régional et  
8 les sept (7) autres communautés, les services de  
9 deuxième ligne sont souvent offerts par l'hôpital  
10 de Sept-Îles et je n'avais pas réussi à... je  
11 voulais voir s'il y avait des regroupements  
12 régionaux. Parce que pour moi, ça serait  
13 intéressant des fois d'avoir des regroupements  
14 régionaux pour être capables de transmettre soit  
15 des projets ou des changements au niveau des  
16 services et tout ça et il n'y avait... il n'y avait  
17 pas ça comme possibilité, donc j'ai pris  
18 l'initiative d'offrir au niveau de la santé mentale  
19 et au niveau de la coordination des soins  
20 infirmiers que je parlerai tantôt, ces deux (2)  
21 comités d'arrimage là.

22 Donc de trois (3) à quatre (4) reprises dans  
23 l'année, on se réunit pour discuter, entre autres  
24 pour celui-là où c'est niveau de la santé mentale.  
25 Alors les participants, c'est les sept (7)

1 communautés autochtones de l'Est, le Centre  
2 d'amitié, Mamit Innuat, la Commission de la santé  
3 qui participent au niveau de ce comité-là aussi  
4 parce qu'on a souvent des projets en commun entre  
5 autres le protocole en santé mentale donc la  
6 commission c'est aussi un partenaire très  
7 important.

8 La chef de service en santé mentale,  
9 dépendance, itinérance et services sociaux généraux  
10 pour l'Est de la Côte-Nord. On est bons dans les  
11 grands titres, hein, et bien entendu, moi, je suis  
12 là aussi à cette table-là. Donc juste pour vous  
13 dire un peu qu'est-ce qu'on fait concrètement, dans  
14 le fond, on fait, exemple, la liste des coordonnées  
15 des intervenants responsables des secteurs dans les  
16 communautés. Quand je vous disais des outils de  
17 communication, c'est un peu ça. Ça permet ça.  
18 T'sais, on dit: « Bien là, qui on appelle dans -  
19 et vice et versa, là - qui on appel si j'ai un  
20 problème avec la psychiatrie interne? Je peux-tu  
21 avoir un numéro de téléphone? ». Et de l'autre  
22 côté, en psychiatrie: « Qui on appelle dans la  
23 communauté de Natashquan qui est responsable de ce  
24 client-là ou... », alors un tableau avec des  
25 coordonnées un peu de ces gens-là. La difficulté

1           qu'on a, c'est de le garder à jour parce qu'il y a  
2           un roulement de personnel important, mais bon, on  
3           essaie. Comme là, je dois... je dois le remettre à  
4           jour, là, parce qu'il n'est pas... il n'est pas  
5           tout à fait à jour. La liste des responsables des  
6           services du CISSS, j'en ai parlé.

7                   Développer des outils, faciliter les  
8           transitions entre les organisations. Alors il y a  
9           eu des travaux de faits entre autres en psychiatrie  
10          interne sur lorsqu'on... lorsqu'on donne un congé à  
11          un usager autochtone de la psychiatrie interne,  
12          c'est quoi les choses qu'on a à faire, qui on  
13          contacte, puis je vous dirais on est même... les  
14          travaux ont avancé parce qu'on se dit, bien, avant  
15          le congé, il faut que déjà il y ait une connexion  
16          et que l'intervenant qui va prendre en charge dans  
17          la communauté assiste à les... aux rencontres de  
18          planification du congé aussi. Donc ça permet de  
19          développer ces mécanismes-là, dont les mécanismes  
20          de transition, de liaison, l'offre de formation et  
21          ce que... ce qu'on s'aperçoit aussi c'est que ça  
22          aide aussi les communautés entre eux, ce comité-là.

23                   Je vous donne un exemple, Natashquan, pas la  
24          dernière rencontre mais l'autre, disait: « On a  
25          une équipe qui donne la formation premiers soins en

1           santé mentale » et là, les autres communautés ont  
2           fait: « Ah oui? Ah, nous autres... » Uashat le  
3           donnait aussi, mais d'autres communautés ont dit:  
4           « Bien moi, j'aimerais... on pourrais-tu...  
5           pourriez-vous venir la donner chez nous? ». Ça  
6           fait que c'est un... vraiment une possibilité qu'on  
7           puisse tous ensemble s'offrir des formations, puis  
8           prendre compte un peu des différents projets.

9                       Présentation des nouveaux projets,  
10           initiatives, développement des services dans la  
11           communauté et d'échanges sur l'amélioration et les  
12           difficultés rencontrées au niveau de  
13           l'accessibilité. Donc je... On laisse la place  
14           beaucoup à qu'est-ce qui n'est pas bien... entre  
15           nos deux (2) rencontres, est-ce qu'il y a des  
16           situations qui ont été problématiques et, souvent,  
17           je demande aux communautés de me documenter la  
18           situation puis je l'amène à un comité. Ce n'est  
19           pas arrivé encore, mais on est tous organisés pour  
20           ça, un comité au niveau de la gestion des risques  
21           sur la continuité des services que je vais vous  
22           parler tantôt. Donc il y a un échange puis, bien  
23           entendu, on est très attentifs aussi aux bons  
24           coups. Parce que c'est intéressant quand on se  
25           fait dire que ça va bien. Donc il y a cette



1           possibilité-là aussi, là, d'échanger et depuis la  
2           formation de ces comités-là, il y a eu  
3           effectivement des bons coups qui ont été transmis  
4           et surtout une amélioration. Et c'est ça, on vise  
5           l'amélioration. Il va y avoir encore des...  
6           probablement des difficultés, mais on vise à  
7           s'améliorer et c'est souvent en fonction de  
8           situations qui est arrivées, donc on peut essayer  
9           de faire l'historique un peu de la situation puis  
10          voir comment on peut... on cherche à ce que ça ne  
11          se répète pas, cette situation-là, dans le fond.

12                 Alors l'autre comité, c'est le comité au  
13          niveau des soins infirmiers dont je vous parlais.  
14          J'ai... Ce comité-là responsable des sept (7)  
15          communautés des soins infirmiers, la responsable de  
16          la coordination des soins infirmiers à l'hôpital de  
17          Sept-Îles et moi, je suis là aussi et à ce... à ce  
18          comité-là, on a mis en place un formulaire de  
19          référence entre les responsables des soins  
20          infirmiers et la coordination des soins à l'hôpital  
21          de Sept-Îles. On s'est entendus aussi sur la  
22          communication. Vous savez, le coordonnateur à  
23          l'hôpital de Sept-Îles, il coordonne l'ensemble des  
24          services et des communautés, les responsables des  
25          soins infirmiers, au début la communication on

1           manquait de l'information, des choses comme ça, et  
2           on s'est entendus que ce soit le responsable des  
3           soins infirmiers comme... il va peut-être référer  
4           une (1) personne ou deux (2) par jour, des choses  
5           comme ça, qu'il prenne contact avec le... le  
6           coordonnateur et non le contraire. Parce que sans  
7           ça, le coordonnateur avait comme plein de... pleins  
8           d'autres choses. Ça fait que c'est en parlant  
9           qu'on dit: qu'est-ce qui est le plus pratico-  
10          pratique intéressant?

11                 Encore là, le développement de mécanismes de  
12          liaisons avec différents services comme les  
13          archives, le laboratoire, les cliniques  
14          ambulatoires. Alors on discute de là. Des fois on  
15          a des difficultés, vous savez, au niveau des  
16          logiciels informatisés. Les communautés n'ont pas  
17          les mêmes logiciels informatisés que nous, donc  
18          ça... des fois au niveau de la transmission de  
19          l'information. Donc qu'est-ce qu'on peut voir  
20          faire? Puis des fois on peut faire des  
21          représentations aussi au niveau de la Commission de  
22          la santé pour voir est-ce qu'il y a des ajustements  
23          qui peuvent être faits, donc on travaille en  
24          partenariat. Et encore une fois, en période  
25          d'échange sur les bons coups et les difficultés

1           rencontrées dans ce comité-là aussi.

2           Le comité dont je vous parlais, gestion de  
3           risques, dans les CISSS souvent la structure de  
4           gestion de risques, il y a des sous-comités,  
5           exemple au niveau des erreurs de médicaments, au  
6           niveau des préventions de la... des chutes et nous,  
7           on a rajouté ce sous-comité-là pour voir à  
8           s'assurer que quand il y a des situations où  
9           l'accessibilité ou la continuité de services n'a  
10          pas été fluide, comment on peut revenir sur la  
11          situation. C'est pour ça qu'on a à cette table-là  
12          les chefs de service d'urgence, des chefs de  
13          service des... psychosociaux généraux, la  
14          psychiatrie interne qui est représentée, la  
15          gestionnaire de risques et moi je suis là aussi  
16          quand ça... c'est en lien avec des usagers  
17          autochtones. Alors ce comité-là se réunit au  
18          besoin à la demande et c'est quand même nouveau.  
19          Je vous dirais qu'on a eu une première rencontre  
20          pour se... pour se présenter puis voir un peu  
21          comment on va fonctionner et quand on va avoir des  
22          situations problématiques qui vont nous être  
23          amenées et documentées, on va pouvoir amener ça au  
24          chef de service puis dire: « Bien, t'sais, on a ça  
25          comme version. Est-ce que c'est votre version

1           aussi? Puis comment on peut éviter que ça se  
2           reproduise, cette difficulté-là? ». Donc ça, c'est  
3           une... un ajout qu'on a fait à la structure de  
4           gestion de risque pour s'assurer et ça, c'est bien  
5           entendu pour la clientèle autochtone, mais pour  
6           l'ensemble de la clientèle.

7           Alors ce que je dis, on se réunit au besoin,  
8           c'est ce que je mentionnais. On a bien entendu  
9           notre service d'interprète, puis je vous dirais  
10          interprète et accompagnateur parce que je considère  
11          que les gens, oui, font l'interprète, mais  
12          accompagnent aussi les gens lorsqu'ils le  
13          demandent. C'est à la demande, effectivement.  
14          Alors on a deux (2) ressources à l'hôpital de Baie-  
15          Comeau, une (1) ressource à Sept-Îles et une (1) au  
16          Havre-Saint-Pierre qui sont les hôpitaux où les  
17          communautés vont aller transiter, là, lorsqu'ils  
18          ont des besoins... des besoins de services.

19          Ressource primordiale, c'est important comme  
20          on disait tantôt, au niveau de la communication  
21          puis de l'accompagnement. Et bien c'est ça, c'est  
22          vraiment une ressource importante, je tiens à le  
23          dire. Ça compléterait notre présentation.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          Alors, merci beaucoup.

1 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

2 Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Me Leblanc, est-ce que vous avez des questions ?

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Oui, Monsieur le Commissaire. En fait, j'avais  
7 gardé cette question-là pour la fin parce que ça  
8 concernait peut-être un peu plus spécifiquement M.  
9 Walker.

10 Au niveau de la liaison autochtone, on s'est  
11 rendu compte même cette semaine en discutant  
12 dans... dans un autre contexte que, souvent,  
13 l'expression « agent de liaison autochtone en  
14 milieu hospitalier » était utilisée dans deux (2)  
15 contextes différents, ça avait même créé un petit  
16 peu de confusion. Le contexte qui semble vraiment  
17 être le vôtre, c'est-à-dire un agent de liaison qui  
18 est situé disons à un niveau plus élevé dans  
19 l'organisation et qui fait de la coordination entre  
20 les intervenants, entre les partenaires et tout ça,  
21 c'est un peu ce que vous nous avez décrit. Et pas  
22 par opposition, mais par comparaison avec le modèle  
23 que Ville-Marie, par exemple, où c'est un... c'est  
24 en réalité une... quelqu'un qui est une... donc une  
25 personne autochtone qui va établir la liaison entre

1 le citoyen et le service immédiat de première  
2 ligne, là, et donc... et qui inclut souvent dans  
3 ses fonctions l'interprétation. Donc le modèle là  
4 où c'est une personne qui va... par exemple,  
5 l'exemple de Ville-Marie, pouvoir intervenir en  
6 français, en anglais, en algonquien et donc qui  
7 fait le lien, qui fait l'accueil et tout ça. Donc  
8 vous, vraiment votre... je comprends là vous allez  
9 être d'accord avec moi que votre fonction à vous  
10 c'est plus la première description que la deuxième.  
11 Vous venez justement de... on a terminé avec ça, le  
12 service d'interprète. Donc il y a des interprètes  
13 en langue innue et dans d'autres langues, naskapie  
14 également, qui sont... qui sont sur le territoire.  
15 Je pense que vous avez la chance par exemple ici à  
16 Sept-Îles, parce que j'ai rencontré l'interprète,  
17 d'avoir quelqu'un qui offre un service beaucoup  
18 plus large que le... strictement le service  
19 d'interprétation.

20 **M. DALE WALKER :**

21 Tout à fait.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Mais si par exemple il y avait une recommandation,  
24 en tout cas, où on attirait l'attention sur la  
25 nécessité que... qu'il y ait dans les hôpitaux un

1 service d'agent de liaison première ligne incluant  
2 le service d'interprétation, donc un poste officiel  
3 avec une description de tâches qui inclut  
4 l'accompagnement, évidemment l'interprétation, mais  
5 vraiment la liaison... parler avec les  
6 intervenants, il y a un problème la personne est  
7 appelée, elle va directement sur le terrain, la  
8 personne est accessible, elle est présente au  
9 premier plancher. Vous verriez ça comment au  
10 niveau de votre... de votre organisation?

11 **M. DALE WALKER :**

12 Bien, ce que vous décrivez là, puis si je regarde  
13 l'interprète ici à Sept-Îles, je vais vous dire...

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 C'est pas mal déjà ça qu'elle fait.

16 **M. DALE WALKER :**

17 C'est pas mal déjà ça qu'elle fait. Donc c'est sûr  
18 que ce genre de service là c'est primordial, puis  
19 notre interprète le fait, puis c'est sûr que je  
20 vous dirais que, oui, c'est à la demande, parce que  
21 ce n'est pas tout le monde non plus qui veulent  
22 être accompagnés ou tout ça, mais en même temps  
23 c'est sûr que c'est un service qui permet, oui, à  
24 faciliter les communications puis à sécuriser aussi  
25 quand la personne entre dans nos services. Et ça,

1           je ne peux pas être contre ce genre de services là.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Je comprends qu'à Sept-Îles, si... ça serait quand  
4           même assez facile à mettre en place dans la mesure  
5           où, dans les faits, c'est déjà ça qui se passe.

6           **M. DALE WALKER :**

7           Ouais.

8           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9           On changerait le titre, on élargirait la  
10          description de tâches. Imaginons le scénario où la  
11          personne actuelle quitte, on recherche une personne  
12          pour la remplacer, si on avait un poste d'agent de  
13          liaison avec cette description de tâche élargie là,  
14          on rechercherait nécessairement quelqu'un qui est  
15          en mesure de non seulement d'interpréter, mais  
16          aussi de jouer ce rôle-là.

17          **M. DALE WALKER :**

18          D'offrir le service d'accompagnement.

19          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20          Oui.

21          **M. DALE WALKER :**

22          Puis de... On ne peut pas être contre ce type de  
23          service là. Je pense que ça... c'est un service  
24          qui est nécessaire parce que ne serait-ce que de se  
25          sentir... Vous savez, même nous quand on consulte



1           puis qu'on n'a même pas dans notre hôpital ou quand  
2           on est ailleurs, c'est intéressant d'avoir  
3           quelqu'un qui nous dit: « Bien, viens avec moi, je  
4           vais aller te porter », puis je le fais souvent  
5           d'ailleurs pour... Parce que les hôpitaux, des  
6           fois ils sont construits un peu raboutés, si je  
7           *pourrais* dire là, mais c'est nécessaire moi je  
8           pense. Ça sécurise, c'est un besoin important.

9           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

10           J'ajouterais peut-être cependant, si vous me le  
11           permettez.

12           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13           Allez-y.

14           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

15           Que oui, ce serait peut-être un premier facilitant,  
16           cependant il y a des enjeux qui... qui ne  
17           pourraient pas être répondus seulement avec la  
18           présence permanente d'interprètes autochtones parce  
19           qu'il y a des enjeux, tantôt on en a parlé, que les  
20           contraintes du... du CISSS étant ce qu'elles sont,  
21           il y a certaines choses qu'on ne peut pas répondre  
22           avec le format qu'il y a présentement. Exemple, le  
23           lieu de recueillement. Déjà là, il y a la règle  
24           de... de deux (2) personnes, quelque chose comme  
25           ça. C'est très très petit, ce n'est pas... ce

1 n'est pas au niveau d'un interprète qui va faire  
2 changer ça. Ça fait que je pense que la solution  
3 est au-delà que seulement un (1) interprète  
4 autochtone permanent.

5 **M. DALE WALKER :**

6 Ouais, puis...

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Non, évidemment ça ne règle pas tout, mais...

9 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

10 Hum, hum.

11 **M. DALE WALKER :**

12 C'est un plus.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 (Inaudible).

15 **M. DALE WALKER :**

16 Puis effectivement, ce que Jonathan mentionne c'est  
17 un peu ça le... la table permet aussi des  
18 discussions comme ça. (Inaudible) dire O.K., on  
19 pense (inaudible) puis là quelqu'un lève la main:  
20 « Mais ça ne règlera peut-être pas tout, on peut  
21 peut-être... Ah, O.K. Oui, c'est vrai ». Donc  
22 c'est... on vient de voir, là, un exemple...

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 Oui, je voulais juste...

25 **M. DALE WALKER :**

1           ... de qu'est-ce que ça peut... qu'est-ce que ça  
2           peut donner.

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           En somme, une bonne pratique n'exclut pas les  
5           autres.

6           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

7           Hum, hum.

8           **M. DALE WALKER :**

9           Exactement.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          On peut avoir l'accueil, l'accompagnement,  
12          l'interprète qui pourrait jouer ce rôle-là et avoir  
13          aussi la salle de recueillement.

14          **M. DALE WALKER :**

15          Bien sûr, bien sûr.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Dont on avait parlé à Val-d'Or et on...

18          **M. DALE WALKER :**

19          Ouais.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          On sent que ça progresse.

22          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23          Et si j'ai bien compris, par rapport à cette... à  
24          cette initiative-là, je comprends qui est en  
25          développement, là, vous avez parlé que vous aviez

1            peut-être identifié une salle, on pourrait dire que  
2            c'est une... c'est un service amélioré qui émane au  
3            départ d'un besoin de la part des citoyens  
4            autochtones, mais qui une fois mis en place pourra  
5            bénéficier à l'ensemble de la population.

6            **M. DALE WALKER :**

7            Tout à fait. Tout à fait. Puis je dirais aussi,  
8            vous savez aussi au niveau du CISSS parce qu'on  
9            comprend la réalité différente puis, comme Jonathan  
10           le disait, on a des politiques de deux (2)  
11           visiteurs, mais ça, c'est mis pour la prévention  
12           des infections, c'est mis pour préserver l'intimité  
13           de l'autre personne qui est... vous savez, mais on  
14           comprend que, oui, il faut aller au-delà de ça puis  
15           dire, mais qu'est-ce qu'on peut, en termes de  
16           créativité puis en termes de façon de faire,  
17           qu'est-ce qu'on peut développer, là, pour rendre  
18           les services plus sécuritairement culturels. On a  
19           vraiment ce souci-là.

20           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21           Et ma dernière question, je reviens sur quelque  
22           chose que vous avez mentionné un petit peu plus tôt  
23           dans votre présentation, mais ça s'intègre bien  
24           dans la... dans le sujet de l'interprétation, de la  
25           traduction puis de l'accompagnement. Vous avez dit

1           qu'il faut favoriser l'entrée, mais il faut aussi  
2           favoriser la sortie. C'est la première fois que  
3           j'entendais cette... j'entendais le problème  
4           exprimé de cette manière-là. Je comprends ce  
5           que... si je comprends bien ce que vous voulez  
6           dire, c'est que c'est au niveau... quand on arrive  
7           à la fin du...

8           **M. DALE WALKER :**

9           Du séjour.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11           ... du processus, bon, de consultation, donc on est  
12           à l'étape du diagnostic, du plan de traitement, ça  
13           peut aller jusqu'à la médication, la posologie,  
14           etc. Si on s'assure, si on prend des mesures  
15           dynamiques pour s'assurer que tout ça c'est bien  
16           compris, ça évite que les gens reviennent le  
17           lendemain, le... ou le surlendemain, consomment une  
18           deuxième fois, donc utilise des services simplement  
19           parce qu'ils ont mal compris ce qui leur avait été  
20           expliqué au départ.

21          **M. DALE WALKER :**

22           Oui.

23          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24           Donc on évite justement cette...

25          **M. DALE WALKER :**

1           Oui.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3                   ... surconsommation des services là...

4           **M. DALE WALKER :**

5           Oui.

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7                   ... en prenant soin...

8           **M. DALE WALKER :**

9           Oui.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11                   ... de s'assurer que les gens ont bien compris.

12          **M. DALE WALKER :**

13                   Et je vous dirais que dans une perspective ou  
14                   actuellement on est au niveau du CISSS de la Côte-  
15                   Nord on est en train de mettre une approche  
16                   centrée, ce que l'on appelle « centré sur la  
17                   personne » et il y a un volet beaucoup de  
18                   responsabilisation au niveau de l'utilisateur, mais en  
19                   même temps on parle de responsabilisation. On  
20                   parle de donner la bonne information puis on est  
21                   dans un axe de prévention, c'est-à-dire que vous  
22                   savez, on est beaucoup dans le curatif dans notre  
23                   système, mais dans la prévention si on explique  
24                   bien, si on attache bien les mailles du filet, bien  
25                   peut-être qu'on va éviter comme un retour rapide de

1           la personne dans les services plus *intensives* de  
2           prise en charge. Donc c'est comment on peut bien  
3           attacher autant l'entrée que la sortie, bien  
4           entendu.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6           Et on s'entend, de toute façon, que le  
7           développement de ce réflexe-là de s'assurer que le  
8           patient a bien compris, ce n'est pas unique au  
9           citoyen autochtone.

10          **M. DALE WALKER :**

11          Non, non, non, non, non.

12          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13          Monsieur madame Tout-le-monde là on parle de termes  
14          médicaux...

15          **M. DALE WALKER :**

16          Tout le monde.

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18          Ça se voit dans... ça se voit dans d'autres  
19          contextes.

20          **M. DALE WALKER :**

21          Oui. Par contre, au niveau autochtone, ça met en  
22          perspective l'importance de la communication parce  
23          que c'est expliqué en français, c'est expliqué  
24          en...

25          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           Ils ont une barrière supplémentaire.

2           **M. DALE WALKER :**

3           Exactement. C'est ça, il y a un ajustement à  
4           faire, là.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6           Ça complète en ce qui me concerne, Monsieur le  
7           Commissaire.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Me Dougherty, avez-vous des questions?

10          **Me THOMAS DOUGHERTY :**

11          Je n'aurai pas de questions, Monsieur le  
12          Commissaire, merci.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Pas de question. Me Miller?

15          **Me RAINBOW MILLER :**

16          Oui j'aurais une question.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Ah, si vous voulez vous approcher. Oh, pendant que  
19          Me Miller s'approche, moi j'aurais le goût de vous  
20          demander: est-ce que le guide de départ de la vie  
21          urbaine à Sept-Îles, à votre connaissance, ça  
22          existe dans d'autres municipalités où il y a des  
23          centres d'amitié?

24          **M. DALE WALKER :**

25          Pas à ma connaissance.



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Est-ce que c'est traduit en innu ou s'il y a  
3 seulement en français?

4 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

5 Éventuellement. On est vraiment dans une étape où  
6 moi aussi je vais peut-être *ploguer* un peu le  
7 besoin, là. Mais c'est sûr que ça engendre des  
8 besoins financiers de publication, d'impression,  
9 etc.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 On revient aux bailleurs de fonds.

12 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

13 Oui. Ça fait que, à qui bailleurs de fonds  
14 pourraient l'entendre, vous pouvez me contacter.

15 **M. DALE WALKER :**

16 Mais Jonathan soulève quelque chose d'important.  
17 Le coût de la traduction, c'est un problème souvent  
18 auquel on est confrontés. Vous savez, moi j'ai  
19 des... Un moment donné on m'avait demandé un  
20 document pour traduire pour la préparation d'une  
21 opération ou quoi que ce soit. Puis quand j'ai  
22 fait faire la soumission, c'était cinq mille  
23 dollars (5 000 \$) pour le... plus il y a de mots,  
24 c'est tant du mot et tout ça. Et là, bien,  
25 c'est... le coût est souvent un obstacle, ce n'est

1 pas... en termes de traduction, là, c'est  
2 dispendieux comme... Ça fait que c'est souvent une  
3 barrière importante, là, donc effectivement. C'est  
4 ça.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 J'ai trouvé intéressant quand vous parliez de...  
7 d'expliquer d'avoir un processus pour obtenir des  
8 cartes d'assurance santé, ces choses-là.  
9 Justement, récemment on nous parlait que le centre  
10 Chez Willie à Val-d'Or avec les itinérants. Bien  
11 c'était une préoccupation, il y a beaucoup de gens  
12 qui n'avaient pas de carte d'assurance santé...

13 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

14 Hum, hum.

15 **M. DALE WALKER :**

16 Oui.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 ... alors il fallait trouver des façons de faire.  
19 Puis ça prenait tels documents pour l'avoir, puis  
20 ça coutait tant pour avoir les photos, les ci, les  
21 ça. En tout cas, je vous félicite d'avoir ces  
22 initiatives-là. Me Miller, à vous.

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 Bonjour, moi je représente les Femmes Autochtones  
25 du Québec. J'aurais une question qui est vraiment

1 plus sexospécifique étant donné que vous êtes sur  
2 la table de concertation. Vous avez parlé plus  
3 tôt, là, des enjeux pour l'accessibilité des  
4 services. Moi ma question c'est au niveau des  
5 femmes autochtones qui vivent soit de la détresse,  
6 détresse psychologique, de l'abus physique, abus  
7 sexuels, quels sont les principaux enjeux pour ces  
8 femmes-là pour accéder aux services?

9 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

10 Là, les... les premières données qu'on a en notre  
11 possession ne fait pas nécessairement de... cette  
12 catégorisation-là.

13 **Me RAINBOW MILLER :**

14 O.K.

15 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

16 Cependant, je vous dirais que quand... Je ne sais  
17 pas quoi vous répondre, on ne fait pas cette  
18 catégorisation-là.

19 **Me RAINBOW MILLER :**

20 O.K. O.K.

21 **M. DALE WALKER :**

22 Moi, je vous dirais qu'une fois qu'on met en place  
23 des moyens au niveau de l'accessibilité, si je  
24 regarde au niveau du service du CISSS ou même au  
25 niveau du CAASI, il y a une femme en besoin, c'est

1 ce qu'on cherche à faire pour, oui, la femme en  
2 détresse, mais oui pour l'ensemble des gens en  
3 difficulté. Donc tous les moyens qui vont être mis  
4 en place vont aussi être utiles pour les femmes en  
5 détresse aussi dans ce sens-là.

6 **Me RAINBOW MILLER :**

7 O.K. Puis une des questions qui se soulève souvent  
8 dans notre esprit quand on travaille dans cette  
9 commission-ci, c'est que des fois il y a des  
10 services c'est soit le fédéral ou le provincial,  
11 puis des fois il y a des gens qui tombent un peu  
12 dans la craque. Est-ce que c'est un sujet qui est  
13 discuté dans votre table de concertation?

14 **M. DALE WALKER :**

15 Oui, beaucoup. Je vous dirais, c'est sûr qu'au  
16 niveau urbain ça se clarifie un petit peu parce que  
17 bon, c'est clair que c'est des services publics,  
18 là. Mais oui, c'est sûr qu'il y a des enjeux qui  
19 sont discutés à la table, là, en termes justement  
20 de... des fois de zones grises ou entre le fédéral  
21 et le provincial. C'est des choses qui peuvent  
22 arriver, oui.

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 Est-ce que je comprends que, la table de  
25 concertation, ça ne fait pas longtemps qu'elle a

1           été mise sur pied? Est-ce qu'il y a des solutions  
2           de votre table qui est ressorties pour cette  
3           problématique spécifique là?

4           **M. DALE WALKER :**

5           Oui. Sur le plancher on essaie d'être en contact,  
6           moi j'ai le ministère aussi qui a des... qui ont  
7           des représentations puis des discussions, donc moi  
8           je peux amener ces choses-là au ministère qui  
9           peut... peut prendre en considération, puis parce  
10          qu'ils ont des discussions ensemble, là. Puis dans  
11          le pratico-pratique, moi c'est sûr que pour ma  
12          part, moi je suis centré sur: est-ce que d'abord  
13          l'utilisateur a le service.

14          **Me RAINBOW MILLER :**

15           Hum, hum.

16          **M. DALE WALKER :**

17           Puis après ça, on pourra voir c'est quoi les... la  
18           juridiction, là...

19          **Me RAINBOW MILLER :**

20           O.K.

21          **M. DALE WALKER :**

22           ... qui paye quoi, puis tout ça.

23          **Me RAINBOW MILLER :**

24           O.K.

25          **M. DALE WALKER :**

1           Pour nous, c'est important là qu'il y ait... que le  
2           service se donne, puis c'est un peu l'orientation  
3           aussi qui est donnée, là. Puis par la suite, on  
4           pourra voir comment on peut... on peut peut-être  
5           mettre de la couleur dans la zone grise, là.

6           **Me RAINBOW MILLER :**

7           Donc si je comprends bien, vous faites un petit peu  
8           comme un *Jordan's Principle*, on donne les services  
9           puis après on vérifie qui qui paye?

10          **M. DALE WALKER :**

11          C'est... c'est souvent arrivé.

12          **Me RAINBOW MILLER :**

13          Très bien, merci. C'est beau.

14          **LE COMMISSAIRE :**

15          Me Laganière?

16          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

17          Je n'aurais aucune question, je vous remercie.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          Pas d'autres questions. Maître Boucher?

20          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

21          Je n'aurais aucune question, Monsieur le  
22          Commissaire.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Aucune question. Ça va. Alors est-ce qu'il y a  
25          autre chose que vous aimeriez ajouter?

1 **M. DALE WALKER :**

2 Ça va pour moi.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Ça va?

5 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

6 Je vous remercie (s'exprime en innu) de nous avoir  
7 accueillis, de nous avoir écoutés. Ça va nous  
8 faire plaisir de continuer à collaborer pour  
9 l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones  
10 en milieu urbain.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Hum, hum. Alors merci beaucoup d'avoir accepté  
13 notre invitation. C'est un honneur pour nous de  
14 vous recevoir. De voir l'exemple de coopération  
15 entre le CISSS et le Centre d'amitié à Sept-Îles.  
16 C'est... c'est de bon augure.

17 **M. DALE WALKER :**

18 Bon augure, effectivement.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Et on voit qu'il y a des choses qui se font, ça  
21 avance et c'est... c'est un élément qui apparaît  
22 essentiel afin d'aider les Autochtones qui vivent  
23 ou transitent en milieu urbain à avoir des  
24 meilleures relations avec les services publics,  
25 dont les services de santé, et j'ai compris ça

1 s'étend, votre table s'étend à d'autres services...

2 **M. DALE WALKER :**

3 Ouais.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 L'éducation, j'ai vu qu'il y avait des... les  
6 services policiers qui participaient aussi aux  
7 tables.

8 **M. DALE WALKER :**

9 Exact.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Et que ça développe et...

12 **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

13 Et je vous dirais que c'est... Excusez-moi,  
14 j'ajouterais que c'est... Au fil des rencontres,  
15 moi j'ai remarqué que c'est quand même un bon  
16 *momentum* parce que tout le monde participe assez  
17 activement aux discussions. Puis contrairement à  
18 je pense qu'est-ce qui est véhiculé que, oui, on a  
19 des défis importants à Sept-Îles, cependant,  
20 l'ouverture, je suis capable de dire quelle est  
21 palpable, puis je suis optimiste que ça va  
22 avancer... ça va avancer dans ces travaux-là.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bien, bravo, je suis content d'entendre ça.

25 J'espère que d'autres nous entendent. Évidemment



1 c'est d'un modèle et j'ai compris que votre table,  
2 le genre de table n'est pas nécessairement ce qu'on  
3 va voir dans d'autres communautés. Jusqu'à  
4 maintenant, est-ce qu'à votre connaissance ça  
5 c'est...

6 **M. DALE WALKER :**

7 Bien, les cinq (5) villes dont on a mentionné, il y  
8 a les tables locales dans les cinq (5) autres  
9 villes qui ont peut-être un fonctionnement  
10 différent de nous...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 O.K.

13 **M. DALE WALKER :**

14 ... mais les objectifs souvent sont... c'est quand  
15 même des objectifs personnalisés à nous, mais quand  
16 même, il y a le même type de fonctionnement proposé  
17 dans les cinq (5) autres... dans les quatre (4)  
18 autres villes dont on vous a mentionnées, là.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 O.K. Puis j'imagine que via le Regroupement des  
21 centres d'amitié, bien, il y a des communications  
22 qui se font. Alors les bonnes pratiques...

23 **M. DALE WALKER :**

24 Tout à fait.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           ... peuvent être diffusées.

2           **M. JONATHAN PINETTE-GRÉGOIRE :**

3           Effectivement.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Vous avez votre table centrale ici, ensuite des  
6           tables sectorielles...

7           **M. DALE WALKER :**

8           Oui.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          ... qui peuvent faire que des gens qui sont plus  
11          spécialisés dans un secteur, soit l'éducation, la  
12          santé ou d'autres, vont pouvoir aller au bout plus  
13          rapidement puis ensuite se rapporter...

14          **M. DALE WALKER :**

15          À la table provinciale.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Et échanger...

18          **M. DALE WALKER :**

19          Oui, exactement.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Alors c'est une belle initiative. Je vous  
22          encourage à aller de l'avant et je vous souhaite le  
23          meilleur des succès.

24          **M. DALE WALKER :**

25          Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Merci beaucoup beaucoup d'être venus partager avec  
3 nous et de nous faire part de bonnes nouvelles.  
4 Malheureusement on en entend souvent des moins  
5 bonnes, je suis heureux d'en entendre des bonnes.  
6 Alors bonne chance, merci beaucoup. On va  
7 suspendre une quinzaine de minutes?

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 Oui, quinze minutes (15 min) ça serait parfait. Ça  
10 nous permettra de...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 D'aller au témoin suivant.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Voilà, qui est prévu pour onze heures trente (11 h  
15 30).

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 On est tout à fait dans (inaudible).

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 On est dans le... on est dans les temps.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Merci.

22 **LA GREFFIÈRE :**

23 La Commission suspend quinze minutes (15 min).

24 SUSPENSION

25 -----

1 REPRISE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La commission reprend.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui, alors bonjour. Me Crépeau, vous allez nous  
6 présenter votre... vos prochains témoins?

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

8 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Oui, je prends  
9 la relève pour le reste de la journée. Nous  
10 aurons... en fait, il y a des légers changements à  
11 l'horaire en ce qui concerne notre prochain témoin,  
12 alors j'en profite pour aviser les participants.  
13 Monsieur Tenegan, qui est ici présent devant nous,  
14 monsieur Alfred Tenegan est accompagné de sa  
15 conjointe madame Louisa Mark qui devait témoigner  
16 cet après-midi. Étant donné que les sujets vont se  
17 recouvrir, je préfère les faire entendre en panel  
18 puisqu'ils alterneront pour nous parler de  
19 différents services publics. Alors, on va  
20 commencer ce matin et on continuera cet après-midi.  
21 Avec monsieur Tenegan et Madame Mark, on va aborder  
22 des questions de sécurité publique, la police, de  
23 la santé et de la question des services sociaux.  
24 Après leur témoignage, il y aura dans les minutes  
25 après ça, un court témoignage à une demande de

1           témoignage à huis clos dans un cas de dossier de  
2           DPJ. Et pour finir l'après-midi, on aura madame  
3           Mélissa Grégoire qui viendra nous raconter un  
4           dossier concernant la police, la SQ de Sept-Îles  
5           ici et auquel elle ajoutera des éléments concernant  
6           le service de santé ici aussi à Sept-Îles ce qui  
7           devrait faire notre après-midi au complet. J'en  
8           profite aussi pour dire aux parties que nous venons  
9           juste d'être avisés que madame Martha Mary  
10          Shecanapish qui était à l'horaire pour demain matin  
11          vers onze heures (11 h) ne viendra pas témoigner.  
12          Alors, ce n'est pas reporté, c'est tout simplement  
13          que ce témoignage-là n'aura pas lieu. Je pense  
14          qu'on peut maintenant procéder à l'assermentation  
15          de madame Mark et de monsieur Tenegan.

16          -----

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Alfred Tenegan  
2 Citoyen  
3 Affirmation solennelle

4 -----  
5 Louisa Mark  
6 Citoyenne  
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, bienvenue, monsieur Tenegan. Bienvenue,  
11 Madame Mark. Nous allons vous écouter avec  
12 beaucoup d'attention. Je vais laisser Me Crépeau  
13 continuer avec vous. Je comprends que votre  
14 témoignage sera en innu et nous aurons la  
15 traduction en français.


16 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Et en anglais aussi.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21 Alors, bonjour madame Mark, monsieur Tenegan.  
22 Peut-être vous présenter brièvement, Monsieur  
23 Tenegan, Madame Mark. Vous nous expliquer où vous  
24 vivez, dans quelle communauté et par la suite, on  
25 commencera à aborder... 

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

[REDACTED]

[REDACTED]. Alors, qui est dans votre famille?

**L'INTERPRÈTE :**

Je viens de la... Pakua Shipu. Je travaille comme entretien de centre de santé de... je fais de l'entretien des bâtiments de centre de santé. Il y a dix (10) ans, je me suis pris en main. Je donne mon soutien dans ma communauté. Je travaille aussi dans le (mot innu), la spiritualité. J'apprends beaucoup plus aussi par les formations. Je cherche de l'aide aussi. J'observe beaucoup de choses. J'observe beaucoup de choses que dans le passé... c'est pour cela que je suis ici présentement.

**M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

Et peut-être même juste pour compléter cette partie-là, vous dites que vous faites beaucoup de choses pour dans la communauté. Est-ce que vous avez travaillé? Est-ce que vous travaillez comme bénévole auprès des jeunes dans votre communauté?

**L'INTERPRÈTE :**

Après mes heures de travail, je... après mon travail, je fais le (mot innu), la spiritualité. J'ai (inaudible) le soir. Je fais du bénévolat en faisant la spiritualité le soir.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 Merci. Madame Mark, peut-être vous présenter  
3 brièvement, votre famille, vos enfants.

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 Moi, je viens de Saint-Augustin. Ça fait  
6 quarante-cinq (45) ans que j'habite de  
7 Saint-Augustin et je suis née là-bas. J'ai cinq  
8 (5) enfants. J'ai trois (3) garçons et deux (2)  
9 filles. J'ai trois (3) petits-enfants, trois (3)  
10 petites-filles.

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12 Peut-être juste nous parler particulièrement de vos  
13 garçons, leur nom et leur âge, s'il vous plaît.

14 **L'INTERPRÈTE :**

15 Vingt-quatre (24), vingt-trois (23) et vingt (20)  
16 ans. Ma fille a vingt-huit (28) ans et l'autre,  
17 elle a treize (13) ans, ma petite-fille.

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 Et peut-être juste... le nom des garçons parce  
20 qu'on va en parler tout à l'heure, alors peut-être  
21 les distinguer. Quels sont les prénoms de vos  
22 garçons?

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Mon deuxième garçon, il s'appelle Pierre-Antoine  
25 Tenegan. Il a vingt-quatre (24) ans. Jean-Robert



1           Tenegan, il a vingt-trois (23) ans et mon dernier,  
2           Jean-Michel, il a vingt (20) ans.

3           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

4           Je vous remercie. Je vais vous inviter maintenant  
5           peut-être à tour de rôle de nous parler  
6           d'événements dont vous avez été témoin. Peut-être  
7           madame Mark pour commencer, nous parler  
8           d'événements qui concernent la police de Pakua  
9           Shipu. Alors, si vous voulez nous raconter  
10          qu'est-ce qui s'est passé.

11          **L'INTERPRÈTE:**

12          Ça s'est passé à Saint-Augustin. Mon garçon... un  
13          de mes garçons a été amené au poste de police. Un  
14          des policiers voulait le battre. Il y avait deux  
15          (2) policiers. Il y avait un... il y avait un  
16          non-autochtone et un allochtone. Puis mon garçon  
17          m'a tout... m'a tout expliqué c'est quoi qu'ils ont  
18          fait à son fils. Il y a un des policiers, il a  
19          enlevé sa chemise. Il était en uniforme et quand  
20          son garçon l'a vu, quand il a enlevé sa chemise,  
21          lui, il était assis dans une chaise puis un des  
22          policiers a montré son point. Un des policiers  
23          avait montré son point pendant que lui était assis.  
24          C'est ce qu'il m'a raconté, mon fils.

25          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

1           Alors peut-être on va essayer de donner un petit  
2           peu plus de détails pour nous expliquer quand  
3           quelles circonstances ça s'est passé. Est-ce que  
4           vous savez vous justement dans quelles  
5           circonstances? D'abord, on parle de quel policier?  
6           Quel corps de police qui était intervenu?

7           **L'INTERPRÈTE :**

8           C'était un policier allochtone qui voulait frapper  
9           mon garçon.

10          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11          Je vais vous poser la question différemment.  
12          Est-ce que c'est un policier de Pakua Shipu ou un  
13          policier de la Sûreté du Québec?

14          **L'INTERPRÈTE :**

15          Dans notre communauté, c'est des policiers qui  
16          viennent de l'extérieur. C'est des... c'est des...  
17          c'est des non-autochtones et il vient des Innus  
18          aussi, des Innus policiers.

19          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20          Maintenant, l'événement dont vous venez parler  
21          concernant votre fils, savez... les policiers qui  
22          l'auraient... qui voulaient l'arrêter, ils sont de  
23          quel corps de police? Est-ce que c'est des  
24          policiers de la Sûreté du Québec ou de la police de  
25          Pakua Shipu?

1 **L'INTERPRÈTE :**

2 C'est... quand il s'est passé avec mon garçon,  
3 c'était un policier autochtone puis il y avait un  
4 policier non-autochtone.

5 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6 Quand vous dites ça concerne votre fils, alors de  
7 quel garçon parlez-vous à ce moment-là?

8 **L'INTERPRÈTE :**

9 Il s'appelle Jean-Robert.

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 Est-ce que vous savez à quelle date ces  
12 événements-là ce sont produits?

13 **L'INTERPRÈTE :**

14 Le cinq (5) mars.

15 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

16 Est-ce que vous savez de quelle année?

17 **L'INTERPRÈTE :**

18 Deux mille quatorze (2014).

19 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20 O.K. Est-ce qu'il y a un événement important qui  
21 s'est produit autour de ces jours-là pour que vous  
22 vous souveniez bien de la date en question?

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Quand les policiers l'ont rencontré, Jean-Robert,  
25 ils étaient très agressifs. Ils étaient très

1           agressifs envers lui et on lui a montré le poing.  
2           Un des policiers lui a montré son poing. Quand mon  
3           fils a vu le policier, il avait eu peur. Jusqu'à  
4           même... il voulait se suicider.

5           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

6           O.K. Je vais peut-être vous poser la question  
7           différemment. Est-ce que la grand-mère de  
8           Jean-Robert est décédée autour de ces jours-là?

9           **L'INTERPRÈTE:**

10          Oui. Sa grand-mère était très malade lorsqu'il  
11          s'est... lorsqu'il s'est passé l'événement.

12          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

13          Vous souvenez-vous à quelle date la grand-mère de  
14          Jean-Robert est décédée?

15          **L'INTERPRÈTE:**

16          Le dix (10) mars.

17          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

18          Le dix (10) mars deux mille quatorze (2014)?

19          **L'INTERPRÈTE:**

20          Deux mille quatorze (2014).

21          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

22          O.K. On revient maintenant juste pour comprendre  
23          l'événement. Jean-Robert a été arrêté par deux (2)  
24          policiers, un allochtone, un autochtone et il a été  
25          amené au poste de police. Quand cet événement-là

1 s'est produit, l'avez-vous su à ce moment-là ou  
2 juste après quand Jean-Robert vous en a parlé?

3 **L'INTERPRÈTE :**

4 C'est juste après que mon fils m'avait raconté ce  
5 qui s'est passé au poste de police.

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 O.K. On va revenir maintenant à ce que votre  
8 garçon vous a raconté. Comment ça s'est passé, ça,  
9 au poste de police? Essayez de nous donner un peu  
10 plus de détails pour qu'on comprenne bien. Alors,  
11 il est avec deux (2) policiers, un allochtone et un  
12 autochtone. Et là, là, qui fait quoi?  
13 Racontez-nous-le bien.

14 **L'INTERPRÈTE :**

15 Ils sont venus le chercher, mon garçon. Ils l'ont  
16 amené au poste de police puis ils ont... ils ont  
17 jaser avec lui puis ils ont parlé. Ils ont même  
18 menacé mon garçon juste pour avoir... ils lui ont  
19 fait peur puis mon garçon, il avait... lorsqu'il  
20 m'avait raconté, il avait très, très peur. Lorsque  
21 mon garçon m'a raconté, moi, je suis allée les  
22 voir, les policiers. « C'est quoi qui s'est passé  
23 à l'intérieur du poste de police? Parce que mon  
24 garçon est venu m'en parler. Vous n'avez pas  
25 d'affaires à battre un enfant dans le poste de

1           police ». Elle a parlé avec un Autochtone puis là,  
2           j'ai discuté avec un non-autochtone et j'ai dit  
3           « tu n'avais pas d'affaire de menacer mon garçon ».  
4           Il dit « moi, je vais faire... je vais te porter  
5           plainte contre ton comportement, ton attitude  
6           agressive ». Il dit « toi puis moi, c'est mieux  
7           qu'on le règle » le policier, policier. Il dit  
8           « tout que ton garçon t'a raconté, il avait raison,  
9           il dit, c'était là la discussion avait eu lieu avec  
10          le policier et moi ». J'aurais... Puis là, il a  
11          dit « moi, j'aurais aimé que ça (ne) se passe  
12          plus ». C'est ça qui s'est passé à Saint-Augustin  
13          au poste de police. Il y avait un autre policier.  
14          Il y avait un des policiers autochtones, il a dit  
15          « tout ce que... » il a dit « quand le policier a  
16          dit qu'il avait vu la violence, il dit, ça m'a  
17          vraiment touché intérieurement. Ça m'a vraiment  
18          touché ce que j'ai vu », ce que le policier a dit à  
19          madame Mark.

20        **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

21           Vous avez parlé tout à l'heure qu'au poste de  
22           police, il y a quelqu'un qui s'est déshabillé puis  
23           là, j'aimerais juste savoir qui s'est déshabillé  
24           dans le poste de police quand votre garçon était  
25           là?

1 **L'INTERPRÈTE :**

2 Il dit que c'est l'allochtone qui avait enlevé sa  
3 chemise.

4 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5 Et c'est qui ça qui a enlevé sa chemise?

6 **L'INTERPRÈTE :**

7 La police.

8 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9 Le policier. O.K. Est-ce que Jean-Robert vous a  
10 expliqué pourquoi le policier avait enlevé sa  
11 chemise?

12 **L'INTERPRÈTE :**

13 Le police... Jean-Robert lui a expliqué que le  
14 policier quand il avait enlevé sa chemise, il a dit  
15 « tout ce que tu as fait, moi aussi on va faire la  
16 même chose pour toi. On va te battre ».

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18 O.K. À un moment donné, comment ça s'est terminé,  
19 ça, cette... est-ce qu'il retournait à la maison  
20 chez lui après cet événement-là, Jean-Robert?

21 **L'INTERPRÈTE :**

22 Oui, il a rentré chez nous. Il a rentré chez nous  
23 puis il m'a tout raconté ce qui s'est passé au  
24 poste de police puis il était vraiment effrayé. Il  
25 avait peur. J'ai dit « qu'est-ce que t'as? » Et

1 c'est là... c'est là, à ce moment-là qu'il m'avait  
2 tout raconté ce qui s'est passé.

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

4 Maintenant, est-ce qu'il vous a dit de quoi il  
5 était accusé par les policiers?

6 **L'INTERPRÈTE:**

7 Il a été arrêté... il avait arrêté... il a été  
8 arrêté quelque chose à Saint-Augustin. Il dit « il  
9 s'est passé quelque chose », mais il a été arrêté.  
10 Les policiers étaient à sa recherche. Sa copine  
11 l'avait... il avait battu sa copine.

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

13 C'était pour ça qu'il était arrêté.

14 **L'INTERPRÈTE:**

15 Oui. C'est pour ça qu'il a été arrêté parce qu'il  
16 a battu sa copine.

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

18 Alors ça, vous nous avez dit tout à l'heure que ça  
19 s'est produit le cinq (5) puis après cet  
20 événement-là au poste de police, les policiers ont  
21 laissé repartir Jean-Robert. Qu'est-ce qui arrive  
22 après ça dans les jours suivants?

23 **L'INTERPRÈTE:**

24 Après cet événement, j'ai dit « moi, j'ai fait des  
25 appels pour qu'on... » parce que... moi, j'avais



1           fait des appels parce que je voulais... pour nous  
2           comprendre parce que sa grand-mère était très, très  
3           malade puis il n'y avait personne qui nous  
4           écoutait, puis je ne savais pas où aller chercher  
5           de l'aide. C'est moi, c'est ce que je me suis  
6           sentie. Tout ce qui s'est passé, cet événement-là.  
7           Je me suis sentie comme on était mis à part par les  
8           policiers.

9           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

10           Mais, après que les policiers l'aient remis en  
11           liberté, est-ce que Jean-Robert est allé à la cour  
12           ici à Sept-Îles dans les jours suivants?

13           **L'INTERPRÈTE:**

14           Il dit oui, il a été envoyé à Sept-Îles. Il a  
15           passé une semaine au poste de police à Sept-Îles.  
16           Je me suis arrangé, j'ai appelé la Sûreté du  
17           Québec pour qu'ils ne viennent pas le chercher à  
18           Saint-Augustin parce que j'avais peur que... parce  
19           que j'avais des enfants à la maison puis je ne  
20           voulais pas que les polices viennent chez nous puis  
21           moi j'aurais souhaité que les enfants ne voient...  
22           que les enfants ne voient pas ça. Puis elle, elle  
23           a fait les démarches pour qu'on l'envoie à  
24           Sept-Îles puis quand il a été envoyé à Sept-Îles,  
25           c'est les policiers qui sont venus le chercher puis

1           ce que je n'ai pas aimé parce qu'ils l'ont traité  
2           comme un meurtrier.

3           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

4           Alors quand vous dites que les policiers sont venus  
5           le chercher, on a besoin de savoir, est-ce que vous  
6           parlez à Pakua Shipu ou à Sept-Îles? Comment...  
7           comment est-ce qu'il s'est rendu de Pakua Shipu à  
8           Sept-Îles, Jean-Robert?

9           **L'INTERPRÈTE:**

10          Quand j'étais à Saint... quand j'étais à  
11          Saint-Augustin, il y avait un nolisement d'avion  
12          qui s'en allait vers Sept-Îles, c'est là que j'ai  
13          embarqué mon garçon. J'ai appelé au poste de  
14          police pour qu'il respecte. Puis là j'ai appelé  
15          à... puis là, j'ai demandé aux policiers de la  
16          Sûreté du Québec de venir chercher mon garçon à  
17          l'aéroport de Sept-Îles. C'est ça que j'ai fait,  
18          des démarches. Il y en avait un de la Sûreté du  
19          Québec qui nous a écoutés.

20          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

21          Quand vous dites qu'il vous a écouté, c'est à  
22          propos de quoi? Est-ce que c'était en rapport avec  
23          le décès de la grand-mère de Jean-Robert?

24          **L'INTERPRÈTE:**

25          J'avais expliqué aux policiers que sa grand-mère

1           était à la veille de décéder puis c'est pour ça que  
2           le policier, il a... il a écouté.

3           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

4           Alors, si on essaie de résumer, Jean-Robert, il a  
5           été arrêté le cinq (5) mars deux mille quatorze  
6           (2014) à Pakua Shipu. Il est allé au poste de  
7           police où il y avait un policier autochtone puis un  
8           policier allochtone. Si je vous suggère que  
9           c'était la police de Pakua Shipu qui l'a arrêté, ce  
10          n'est pas la Sûreté du Québec, c'est la police de  
11          Pakua Shipu, est-ce que c'est exact?

12          **L'INTERPRÈTE:**

13          Le policier... les policiers de Saint-Augustin  
14          l'ont arrêté. Ils l'ont arrêté juste... les  
15          policiers de Saint-Augustin, ils l'ont arrêté juste  
16          le moment lorsqu'il a fait les événements, mais  
17          c'est la Sûreté du Québec qui l'a amené... qui  
18          l'ont mis en prison, mon garçon.

19          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

20          O.K. On se comprend. Alors, il a été arrêté par  
21          les policiers de Saint-Augustin le cinq... le cinq  
22          (5) mars. Quand on dit « les policiers de Saint-  
23          Augustin », est-ce que c'est la police de Pakua  
24          Shipu ça? C'est parce que je veux savoir. Il y a  
25          la Sûreté du Québec puis il y a la police

1 autochtone de Pakua Shipu. Quand vous parlez des  
2 policiers de Saint-Augustin, c'est qui ça?

3 **L'INTERPRÈTE :**

4 Les policiers de la... de Saint-Augustin, ce n'est  
5 pas la Sûreté du Québec. Il dit je voudrais poser  
6 une question. Les policiers de Saint-Augustin, les  
7 policiers innus, il y a un mélange avec des  
8 policiers allochtones. Il n'y a pas beaucoup de  
9 policiers innus. Présentement, c'est des policiers  
10 non-autochtones qui travaillent parce qu'il n'y a  
11 pas assez de policiers innus dans le... dans le...  
12 à Saint-Augustin, à Pakua Shipu.

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 À Pakua Shipu? O.K. Alors, on sait qu'il a été  
15 arrêté le cinq (5) mars. Vous avez fait des  
16 démarches avec la Sûreté du Québec, Madame Mark,  
17 pour qu'il se présente de lui-même à Sept-Îles.  
18 Est-ce que c'est ça qui s'est passé?

19 **L'INTERPRÈTE :**

20 Oui. C'est moi qui ai contacté les policiers de la  
21 Sûreté du Québec. Je lui ai parlé que mon garçon  
22 va prendre l'avion aujourd'hui puis de venir le  
23 chercher à l'aéroport de Sept-Îles. C'est moi qui  
24 l'a... c'est moi qui a parlé.

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1 Et savez-vous pourquoi les policiers de la Sûreté  
2 du Québec de Sept-Îles voulaient voir Jean-Robert?  
3 Est-ce que c'est en relation avec les événements du  
4 cinq (5) mars?

5 **L'INTERPRÈTE :**

6 Oui, le cinq (5) mars. Ils l'ont amené en... oui.  
7 C'est à partir du cinq (5) mars, l'événement du  
8 cinq (5) mars.

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 O.K. Alors, il s'est passé quelque chose avec sa  
11 blonde. Les policiers de Pakua Shipu l'ont remis  
12 en liberté le cinq (5) mars puis par la suite, avec  
13 la Sûreté, vous vous êtes organisé pour que votre  
14 garçon se rapporte de lui-même à Sept-Îles auprès  
15 de la Sûreté du Québec.

16 **L'INTERPRÈTE :**

17 On avait fait une demande pour garder notre fils à  
18 Pakua Shipu parce que sa grand-mère, elle était à  
19 la veille de décéder puis les policiers de  
20 Saint-Augustin, de Pakua, ils l'ont mis en liberté.  
21 J'ai demandé les policiers de Saint-Augustin de le  
22 remettre en liberté parce que sa grand-mère est à  
23 la veille de mourir puis je voudrais l'amener la  
24 voir. Puis nous, on avait contacté les policiers à  
25 Sept-Îles, la Sûreté de Québec de ne pas venir le

1           chercher à Pakua Shipu. Nous, on va s'arranger que  
2           lui va à l'aéroport de Sept-Îles. On va s'arranger  
3           que lui qu'il prenne l'avion pour aller à  
4           l'aéroport de Sept-Îles qu'ils viennent le  
5           chercher.

6           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

7           Est-ce qu'il a été capable votre garçon d'aller aux  
8           funérailles de sa grand-mère?

9           **L'INTERPRÈTE:**

10          Non, il n'a pas pu venir assister les funérailles  
11          de sa grand-mère.

12          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

13          Parce qu'il était à la prison de Sept-Îles à ce  
14          moment-là.

15          **L'INTERPRÈTE:**

16          Oui. Il était en prison à Sept-Îles quand sa  
17          grand-mère est décédée.

18          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

19          Est-ce que vous considérez que... est-ce que vous  
20          considérez que vous avez été bien servis par votre  
21          service de police de Pakua Shipu?

22          **L'INTERPRÈTE:**

23          C'est ce que moi je perçois. Je ne vois pas que les  
24          policiers de Saint-Augustin ne font pas leur  
25          travail. Il passe beaucoup de choses entre les

1            policiers dans notre communauté. Lorsque...  
2            lorsqu'ils mettent en prison des gens ce que je  
3            n'aime pas, c'est qu'ils les battent au poste de  
4            police. C'est ce que je n'aime pas.

5            **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

6            Mais votre garçon, il n'a pas été battu. Si j'ai  
7            bien compris votre histoire, il a été menacé, mais  
8            il n'a pas été battu.

9            **L'INTERPRÈTE:**

10           Oui, il a été... il n'a pas été battu, mais il a  
11           été menacé. Ils ont même montré son poing juste  
12           pour le menacer.

13           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

14           Est-ce que... ça, vous êtes allés en parler avec  
15           les deux (2) policiers en question?

16           **L'INTERPRÈTE:**

17           Oui. J'ai parlé au policier innu. J'ai tout parlé  
18           sur ce qui s'est passé à l'intérieur du poste de  
19           police. Tout... le policier innu, il m'a tout  
20           raconté ce qui s'est passé. Tout ce que tu as...  
21           Elle, elle a dit tout ce que tu as ressenti, ce que  
22           tu as vu, tout ce qui s'est passé dans ton passé  
23           n'amène pas ici dans notre communauté puis ne donne  
24           pas ça à mes enfants de montrer la violence envers  
25           mes enfants. J'ai répété la même chose aussi à

1 l'autre policier allochtone. Je n'ai pas aimé  
2 quand tu as été violent avec mon fils lorsque tu as  
3 montré ton poing. J'ai posé la question aux  
4 policiers « pourquoi c'est toujours nous autres que  
5 tu es souvent dans notre dos? » Puis le policier a  
6 répondu « je ne sais pas ». -Pourquoi tu t'en  
7 prends souvent à la famille Tenegan? Puis quand...  
8 « je n'ai... je n'ai pas fait exprès, j'ai...  
9 moi-même, j'en ai vécu de la violence quand j'étais  
10 jeune, puis je n'ai pas fait exprès, ce que j'ai  
11 fait à ton fils ». C'est ce que les policiers  
12 m'ont dit lors de notre discussion.

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

14 O.K. Et est-ce que c'est... savez-vous... quand  
15 vous avez eu cette discussion-là avec les policiers  
16 quand il y en a un qui dit « je n'ai pas fait  
17 exprès, c'est ce que j'ai eu dans ma jeunesse »,  
18 est-ce que c'est le policier blanc ou c'est le  
19 policier autochtone qui répond ça?

20 **L'INTERPRÈTE:**

21 Le policier allochtone.

22 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

23 Est-ce que vous l'avez... est-ce que vous avez  
24 porté une plainte contre ces policiers-là?

25 **L'INTERPRÈTE:**



1 Je voulais porter une plainte puis il a parlé avec  
2 le chef de police puis le chef de police lui a  
3 conseillé de réparer ça.

4 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

5 Là, quand vous... qui a parlé avec le chef de  
6 police, là? Est-ce que c'est vous ou c'est le  
7 policier? J'essaie de le savoir, là.

8 **L'INTERPRÈTE:**

9 Nous deux (2), on a parlé avec. Mon mari et moi,  
10 on a parlé avec le chef de police.

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

12 Et vous avez demandé quoi au chef de police? De  
13 réparer ça?

14 **L'INTERPRÈTE:**

15 J'ai parlé au chef de police pour lui expliquer la  
16 situation qui s'est passée le... puis là, il y a un  
17 des deux policiers, on voulait battre mon garçon.  
18 Ils ont même montré son poing puis de la violence  
19 envers lui. Je voulais porter plainte puis là,  
20 avant de porter plainte, le chef de police lui a  
21 dit « avant de porter plainte, communique avec eux  
22 autres, parle avec eux autres, essaye de régler ça  
23 à l'intérieur ».

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

25 Alors c'est là vous avez parlé avec les deux (2)

1           policiers en question et qu'est-ce que ça a donné  
2           le fait que vous parlez avec les deux (2)  
3           policiers?

4           **L'INTERPRÈTE :**

5           Après notre discussion avec les deux (2) policiers,  
6           le policier allochtone, il est venu voir mon fils.  
7           Puis là, le policier allochtone, il est allé le  
8           rencontrer chez elle puis lui, il a expliqué tout  
9           ce qui s'est passé dans sa jeunesse, le policier  
10          allochtone.

11          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12          Et « tout dans sa jeunesse », c'est quoi? Il a  
13          conté ses propres traumatismes qu'il avait eus  
14          cette personne-là?

15          **L'INTERPRÈTE :**

16          Elle dit oui. Il me racontait ce qu'il a lui-même  
17          vécu dans sa jeunesse.

18          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19          Mais est-ce qu'il s'est excusé le policier pour le  
20          comportement qu'il avait eu avec Jean-Robert?

21          **L'INTERPRÈTE :**

22          Oui, oui. « Je veux rencontrer ton fils. Je vais  
23          lui parler puis je vais l'inviter au restaurant  
24          pour m'excuser ». C'est ce qu'il m'a dit le  
25          policier.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

2 Ça, il vous a dit ça à vous. Il s'est excusé à  
3 vous puis il a dit qu'il était pour amener votre  
4 garçon au restaurant. Est-ce qu'effectivement, il  
5 est allé... est-ce qu'il s'est excusé à votre fils,  
6 Jean-Robert? Il l'a fait à vous, mais est-ce qu'il  
7 l'a fait à Jean-Robert?

8 **L'INTERPRÈTE:**

9 Oui, il m'a... oui, il m'a excusé. Puis je pense  
10 que Jean-Robert n'a pas pris ses excuses parce que  
11 Jean-Robert lui a dit « moi, je ne prends pas ses  
12 excuses » puis il n'a pas accepté l'invitation au  
13 restaurant.

14 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

15 O.K. Il n'est pas allé au restaurant. Bon.  
16 Alors, est-ce que... est-ce que ça, ça termine ce  
17 premier événement-là qui concernait Jean-Robert?

18 **L'INTERPRÈTE:**

19 Oui. J'ai fini avec Jean-Robert.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

21 Mais je vais juste vous demander concernant  
22 Jean-Robert, on sait que vous nous avez dit plus  
23 tôt qu'il est venu ici à la cour à Sept-Îles.  
24 Est-ce que, suite à son passage à la cour à  
25 Sept-Îles, est-ce que Jean-Robert a eu une

1           probation qui lui interdisait de revenir à Pakua  
2           Shipu pour un an?

3           **L'INTERPRÈTE :**

4           Oui. Oui, Jean-Robert n'avait pas le droit de  
5           venir un an à Saint-Augustin à Pakua Shipu.

6           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7           Alors quand vous dites que le policier a eu des...  
8           a fait des excuses, a voulu... a parlé avec  
9           Jean-Robert, est-ce que c'est avant qu'il soit  
10          condamné puis qu'il ait la probation qui lui  
11          interdisait de revenir à Pakua Shipu?

12          **L'INTERPRÈTE :**

13          Après.

14          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15          Après? O.K. Monsieur le Commissaire, il est midi  
16          vingt (12 h 20), est-ce qu'on aborde un autre sujet  
17          ou on...

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          Moi, j'avais le goût de vous suggérer qu'on aille  
20          dîner à côté.

21          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

22          Oui.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          On peut dîner à côté et revenir à une heure trente  
25          (1 h 30) et de toute façon, madame Mark...

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 ... était prévue pour cet après-midi aussi, alors  
5 on aura pris un peu d'avance. On pourra reprendre  
6 à une heure et demie (1 h 30) et poursuivre et je  
7 comprends qu'après, il y aura un témoignage...

8 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 ... à huis clos.

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

13 Exact.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 Et ensuite, d'autres témoignages à trois heures  
16 (3 h).

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ça va? Alors, on suspend jusqu'à une heure trente  
21 (1 h 30) et on va aller dîner à côté. Alors, on  
22 invite tout le monde qui est ici à venir dîner à  
23 côté.

24 **LA GREFFIÈRE:**

25 La commission suspend jusqu'à une heure trente

1 (1 h 30).

2 SUSPENSION

3 -----

4 REPRISE

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 La commission reprend.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, rebonjour. Me Crépeau, je comprends qu'on  
9 poursuit avec nos témoins de ce matin, madame Mark  
10 et son conjoint?

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12 Monsieur Tenegan.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui.

15 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

16 Alors oui, on continue, Monsieur le Commissaire, et  
17 on va reprendre à partir de l'endroit où nous nous  
18 sommes arrêté avec... de madame Mark qui venait de  
19 nous parler d'un événement concernant son fils  
20 Jean-Robert.

21 Maintenant, Madame Mark, pouvez-vous nous  
22 parler... il y a eu un autre événement concernant  
23 les policiers de Pakua Shipu, et pour qu'on se  
24 comprenne bien, là, ce matin je vous posais la  
25 question, je vous parlais de la police de Pakua

1 Shipu, vous me répondiez en parlant des policiers  
2 de Saint-Augustin. Est-ce que c'est la même... les  
3 mêmes policiers ça, Saint-Augustin et Pakua Shipu?

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 C'est le même corps policier avec Saint-Augustin et  
6 Pakua Shipu. C'est ça.

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8 O.K. Merci. Alors, il y a eu ce premier  
9 événement-là avec... concernant Jean-Robert.  
10 Est-ce qu'il est arrivé un autre incident  
11 concernant votre fils... avec votre fils  
12 Pierre-Antoine à votre domicile?

13 **L'INTERPRÈTE :**

14 Oui, il s'est passé quelque chose, un événement  
15 dans ma maison. Qu'est-ce que... ce que je vais  
16 vous raconter, c'est l'histoire de mon fils. Dans  
17 ma maison, il y avait un... mon garçon qui était  
18 soûl. Il est une heure (1 h) du matin quand mon  
19 fils arrive en soûlant. Puis là, j'ai appelé la  
20 police. La police est venue intervenir chez nous.  
21 Elle est arrivée agressive puis mon garçon était  
22 allongé à terre. Quand le policier a vu mon garçon  
23 à terre, il donne des petits coups de pieds  
24 « réveille-toi, réveille-toi ». Moi, je l'ai  
25 arrêté. J'ai arrêté le policier, j'ai poussé.

1 J'ai dit « tu n'as pas d'affaire à donner des coups  
2 de pieds à mon garçon, ce n'est pas un chien. Je  
3 t'ai juste demandé de le faire sortir, de le mettre  
4 en prison pour dormir au poste de police ». C'est  
5 ce que j'explique au policier puis le police...  
6 puis ce policier-là, il a utilisé un ton violent.  
7 Je n'ai pas aimé ce que j'ai entendu. Puis là,  
8 j'ai dit au policier... j'ai comme poussé vers la  
9 porte de sortie de la maison puis j'ai dit « va  
10 sortir de ma maison ». Lorsque j'avais appelé le  
11 policier, c'est ça qui est arrivé. Je l'ai mis  
12 dehors de ma maison.

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

14 C'est le policier que vous avez mis dehors de votre  
15 maison?

16 **L'INTERPRÈTE:**

17 Oui. Je l'ai mis dehors ce policier-là parce que  
18 je n'ai pas aimé la façon qu'il a traité mon  
19 garçon.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

21 Et l'aide que vous demandiez à la police à ce  
22 moment-là, c'était uniquement pour amener votre  
23 fils coucher ailleurs parce qu'il était soûl.

24 **L'INTERPRÈTE:**

25 Tout ce que j'ai demandé quand j'ai appelé la



1            police, c'est juste... j'ai demandé de l'aide,  
2            qu'ils viennent mon garçon, qu'ils l'amènent au  
3            poste de police pour qu'il s'en aille coucher  
4            là-bas parce que... mais je voulais que mes enfants  
5            dorment. Je ne voulais pas qu'ils dérangent mes  
6            enfants

7            **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

8            Quand le policier est rentré dans la maison, est-ce  
9            que votre fils était... est-ce que votre fils  
10           Pierre-Antoine était couché à terre?

11           **L'INTERPRÈTE:**

12           Quand mon garçon Pierre-Antoine est arrivé, il a...  
13           il a dormi près de la porte, à l'entrée de la  
14           porte. C'est pour ça j'ai... c'est pour ça j'ai  
15           appelé, j'ai appelé la police pour qu'il vient  
16           intervenir chez nous.

17           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

18           Alors quand vous dites près de la porte, ça,  
19           c'est... il était couché à terre près de la porte?

20           **L'INTERPRÈTE:**

21           Oui.

22           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

23           O.K. Quand le policier est rentré, est-ce qu'il a  
24           vérifié l'état de Pierre-Antoine pour voir s'il  
25           respirait bien, s'il était en santé, s'il n'était

1 pas blessé?

2 **L'INTERPRÈTE :**

3 Non, il n'a... il n'a pas vérifié. Il dit c'est  
4 moi qui l'a... c'est moi que j'étais à côté de mon  
5 fils. Dès que le policier est arrivé chez nous dans  
6 ma maison, il a tout de suite donné des coups de  
7 pieds à mon garçon. Moi, j'étais juste à côté de  
8 lui de mon garçon.

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 Est-ce que cet événement-là avec votre garçon  
11 Pierre-Antoine, est-ce que ça se passe avant  
12 l'affaire de Jean-Robert ou après l'affaire de  
13 Jean-Robert quand il a été arrêté puis amené à  
14 Sept-Îles?

15 **L'INTERPRÈTE :**

16 Après.

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18 Alors, est-ce qu'il y a eu des suites à cette  
19 histoire-là avec le policier qui était impliqué,  
20 qui est venu chez vous lorsque vous avez appelé  
21 pour Pierre-Antoine? Est-ce que vous avez reparlé à  
22 ce policier-là?

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Oui, j'ai parlé avec ce policier. J'ai... j'ai  
25 expliqué la façon dont je n'ai pas aimé qu'il a

1            traité mon garçon. C'est là que j'ai dit au  
2            policier « je vais te porter plainte. Je vais  
3            faire une plainte contre toi ». Puis le policier a  
4            répliqué, il a dit « moi aussi je vais porter  
5            plainte contre toi ». Je pense que le policier n'a  
6            pas aimé quand je l'ai mis dehors de ma maison.

7            **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

8            Est-ce que... au moment où vous l'avez mis dehors,  
9            est-ce que le policier vous a... est-ce qu'il vous  
10           a parlé? Est-ce qu'il vous a dit de ne plus le  
11           rappeler? Je vous pose la question directement.

12           **L'INTERPRÈTE:**

13           Quand je l'ai mis dehors, le policier, le policier  
14           lui, il a dit de ne plus jamais appeler au poste de  
15           police. Il a dit... madame Louisa Mark lui a dit  
16           « oui, ok, j(e n')appellerai plus ».

17           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

18           O.K. Alors, il ne voulait plus avoir des appels de  
19           madame Mark au poste de police, là, avec la police.  
20           La... suite à ça, vous nous avez dit tantôt... vous  
21           avez dit au policier que vous vouliez porter  
22           plainte contre lui. L'avez-vous fait?

23           **L'INTERPRÈTE:**

24           Oui. Je voulais porter plainte contre lui. Je ne  
25           savais pas où aller chercher de l'aide pour faire

1           une plainte contre lui puis par hasard, j'ai  
2           rencontré un ancien policier. Puis là, l'ancien  
3           policier lui a répondu « ça va être long le  
4           processus de plainte», mais je n'ai pas pu rien  
5           faire après. Je ne savais pas où aller chercher de  
6           l'aide.

7           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

8           Alors, si je vous parle du commissaire à la  
9           déontologie policière, est-ce que vous saviez à  
10          cette époque-là que ça existait cet organisme-là  
11          qui pouvait recevoir vos plaintes?

12          **L'INTERPRÈTE:**

13          Non, je n'étais pas courant. Je n'étais pas au  
14          courant que ça existait ce commissaire à la  
15          déontologie.

16          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

17          Alors est-ce que... finalement, est-ce que vous  
18          avez fait le choix ou vous avez tenté de déposer  
19          une plainte à quelque part ou si vous avez fait  
20          plutôt le choix de ne pas déposer de plainte?

21          **L'INTERPRÈTE:**

22          Non, je n'ai pas cherché d'autres moyens.

23          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

24          Madame Mark, on va aborder maintenant un tout autre  
25          thème, les questions de santé, vos relations avec

1           différents médecins. On va parler spécifiquement  
2           de deux (2) médecins qu'on ne nommera pas parce que  
3           ce n'est pas nécessaire, mais vous allez nous...  
4           quand je vous parle de deux (2) médecins, votre  
5           savez de qui je parle. C'est ceux avec qui vous  
6           avez affaire. Je vais vous demander maintenant de  
7           nous raconter quelles ont été vos inter-réactions,  
8           les relations que vous avez eues avec un premier  
9           médecin, comment ça a tourné puis expliquez-nous  
10          l'histoire que vous avez eue avec ce médecin-là.

11       **L'INTERPRÈTE :**

12           Il y a un médecin qui vient à Pakua Shipu une fois  
13           par mois. Je suis allée consulter pour... parce  
14           que ma fille... elle avait onze (11) ans, parce que  
15           ma fille avait des problèmes de peau, d'eczéma,  
16           mais depuis qu'elle est... depuis qu'elle était  
17           enfant, elle avait toujours cette maladie-là. À ce  
18           moment-là, je demande... je voulais... je voulais  
19           consulter ce médecin-là pour que ma fille rencontre  
20           un dermatologue. Le médecin méchant depuis qu'il  
21           était là, il a tout... il voulait tout arrêter.  
22           J'ai même eu la prescription pour que ma fille  
23           rencontre un dermatologue. Le dermatologue lui  
24           avait dit « je ne peux pas voir... je ne peux pas  
25           voir votre famille à Sept-Îles, mais je recommande

1           qu'elle voie un médecin de Québec, un dermatologue  
2           de Québec » puis là, j'ai pris la prescription.

3           Je l'ai amené à Pakua Shipu au centre de santé  
4           puis je l'explique, le médecin méchant pour qu'il  
5           rencontre un dermatologue. Puis pendant notre  
6           rencontre avec ce médecin méchant, là, il fait...  
7           il me parle de la politique. Il me parle que  
8           « vous allez perdre beaucoup d'argent. Ce n'est  
9           pas une nécessité d'aller consulter à Québec parce  
10          que c'est trop cher. Vous autres, les Autochtones,  
11          vous ne payez rien. Vous ne payez pas les taxes ».  
12          Il me parle de tout. « Même quand votre enfant va  
13          à l'école, il ne paye rien. Même si je t'envoie à  
14          Québec, ça va te coûter huit mille (8000) toi puis  
15          ton enfant ».

16          Puis moi, en dedans de moi, j'étais en colère.  
17          Lors de la consultation, ma fille était présente,  
18          puis je me suis sortie de la consultation puis une  
19          infirmière de Pakua Shipu est venue nous rejoindre.  
20          J'ai dit « à chaque fois que je rencontre ce  
21          médecin-là, il m'en parle. Il me parle de la  
22          politique. Moi, je veux changer de médecin. Je  
23          n'aime pas ça parce qu'il m'en parle de choses  
24          négatives. Moi, tout ce que je cherche c'est  
25          chercher de l'aide pour mon enfant pour ses

1 problèmes d'eczéma ».

2 Puis une autre consultation, c'était le même  
3 médecin. Il me rencontre, c'est la même chose. Il  
4 me parle de la politique. Puis là, à un moment  
5 donné, je réplique. Je lui dis « qu'est-ce que...  
6 tu me parles tout le temps de la politique à chaque  
7 fois que je consulte. Es-tu jaloux des  
8 Autochtones? » Le médecin lui a dit « non, je ne  
9 suis pas jaloux parce que vous ne payez rien ».  
10 Mettons si je vous dis, si votre enfant faisait de  
11 l'eczéma, comment tu te sentirais? Mais ici, dans  
12 notre communauté, les enfants ont ri d'elle.  
13 Comment tu ferais pour ton enfant toi? Aimerais-tu  
14 ça qu'on fasse ça à ton enfant? Il dit « moi aussi  
15 je n'aime pas ça qu'on traite mon enfant. Je  
16 n'aime pas ça qu'on rit d'elle. Puis ce que je  
17 n'aime pas, à chaque fois que je consulte, tu me  
18 parles de choses négatives. Tu me parles de la  
19 politique.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

21 Quand vous disiez « on n'aime pas ça, je ne veux  
22 pas qu'on rit d'elle », c'est de votre fille que  
23 vous parlez à cause de ses problèmes d'eczéma?

24 **L'INTERPRÈTE:**

25 Oui, je parle de ma fille. Moi, j'ai parlé de ce

1           que je ressentais. Je parlais de ma fille.

2           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

3           Quand vous nous dites « il me parlait de... » Il  
4           vous parle de politique, en relation avec le fait  
5           que fait vous êtes une Autochtone? C'est...  
6           dites-nous c'est quoi le discours politique qu'il a  
7           ce médecin-là avec vous.

8           **L'INTERPRÈTE:**

9           Je pense... oui. Il dit que c'est parce que je  
10          suis Autochtone.

11          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

12          Il vous fait des reproches: pas payer de taxes,  
13          pas payer pour les services de santé, pas payer  
14          pour l'école. C'est ça qu'il vous dit ce  
15          médecin-là.

16          **L'INTERPRÈTE:**

17          Oui. C'est ça qu'il me traite de... « tu ne payes  
18          pas rien, tu ne payes pas les médicaments. Tu ne  
19          payes pas les taxes ».

20          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

21          Vous, vous alliez voir le médecin pour avoir une  
22          référence à un spécialiste à Québec. Est-ce que  
23          vous avez obtenu de ce médecin-là, le billet ou la  
24          référence pour aller voir le médecin spécialiste à  
25          Québec?



1 **L'INTERPRÈTE :**

2 Oui.

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

4 Vous l'avez obtenu, mais est-ce que c'est la  
5 première fois que vous l'avez demandé que vous  
6 l'avez obtenu?

7 **L'INTERPRÈTE :**

8 Je l'ai... je l'ai eu ce rendez-vous là, mais après  
9 avoir été en colère. J'étais tellement... été en  
10 colère et que c'est... et que c'est là que j'ai eu  
11 le rendez-vous à ma fille.

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

13 Est-ce que vous avez dû vous plaindre à quelqu'un  
14 pour obtenir ce rendez-vous-là?

15 **L'INTERPRÈTE :**

16 J'ai rencontré avec la directrice du centre de  
17 santé. J'ai expliqué tout ce que le médecin  
18 m'avait dit. J'ai expliqué la situation comme quoi  
19 que le médecin lorsque je suis en consultation, il  
20 parle de la politique puis là, la directrice du  
21 centre de santé, elle a dit « moi, je vais  
22 rencontrer le médecin plus tard », puis là  
23 lorsqu'il a rencontré avec la directrice du centre  
24 de santé, plus tard, sa fille, elle a eu un  
25 rendez-vous. Elle a obtenu son rendez-vous pour

1           aller à Québec puis avec la rencontre de centre  
2           de... avec la directrice, elle a dit, la directrice  
3           « moi... ne pas faire le rendez-vous. Moi, je vais  
4           m'en occuper quand j'aurai mes vacances à Québec

5           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

6           C'est juste que je pense dans la traduction, on a  
7           entendu « sa fille », mais on parle de la fille de  
8           madame Mark?

9           **L'INTERPRÈTE:**

10          Oui, la fille de madame Mark.

11          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

12          O.K. Et là, vous avez dit « ne vous occupez-vous  
13          plus du rendez-vous. Je vais m'en occuper  
14          moi-même ». Pourquoi à ce moment-là, vous ne  
15          vouliez plus que le médecin ou le centre de santé  
16          s'occupe de votre rendez-vous?

17          **L'INTERPRÈTE:**

18          Parce que j'étais tannée... parce que j'étais  
19          tannée, lorsque... dans les rencontres avec ce  
20          médecin-là, le médecin méchant, j'étais tannée de  
21          tout le temps parler puis il me parlait de la  
22          politique, ce que... j'étais vraiment tannée. Puis  
23          c'est à ce moment-là, j'ai dit de laisser tomber le  
24          rendez-vous.

25          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

1           Parce que vous ne vouliez plus voir ce médecin-là?

2           **L'INTERPRÈTE :**

3           Je ne voulais rien savoir de lui.

4           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5           Alors, ça, c'est celui que vous avez appelé plus  
6           tôt, le « médecin méchant ».

7           **L'INTERPRÈTE :**

8           Oui

9           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10           Est-ce qu'on a eu... est-ce que vous avez eu à  
11           traiter, à part les problèmes de santé avec... pour  
12           votre fille, pour les problèmes d'eczéma.  
13           Finalement vous êtes... vous êtes. Je vais juste  
14           le finir. Vous êtes allée à Québec rencontrer un  
15           médecin spécialiste avec votre fille?

16           **L'INTERPRÈTE :**

17           Oui, elle est allée à son rendez-vous deux (2) mois  
18           après à Québec avec le dermatologue. Elle a été  
19           rencontrée par le dermatologue de Québec

20           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21           Sauf qu'il y avait eu... il y a eu une période où  
22           elle aurait dû voir le médecin spécialiste ou elle  
23           n'a pas pu le faire à cause des discussions que  
24           vous aviez avec le médecin méchant. Ça a retardé  
25           les soins pour votre fille.

1 **L'INTERPRÈTE :**

2 Oui. Ça a retardé le rendez-vous.

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

4 O.K. Alors, il y avait ce premier aspect-là où  
5 est-ce qu'on parlait des soins pour votre fille.  
6 Est-ce que vous-même, vous avez eu à vous faire  
7 soigner par ce médecin-là?

8 **L'INTERPRÈTE :**

9 Lorsque... lorsqu'il est allé... lorsqu'il est allé  
10 consulter au centre de santé de Pakua Shipu, elle  
11 avait mal à ses mains. Puis elle a consulté,  
12 c'était ce même médecin-là. Quand je l'ai vu ce  
13 médecin, j'ai été découragée puis j'ai dû expliquer  
14 au médecin « est-ce que tu peux m'en parler...  
15 est-ce que tu peux me donner quelque chose pour  
16 guérir ou bien pour soigner mes mains? »; parce  
17 qu'elle, elle a demandé un congé. « Est-ce que tu  
18 peux me signer un congé pour moi? » parce que j'ai  
19 très mal puis j'étais ménopause.

20 Puis là, le médecin traitant lui, il a dit...  
21 et là, le médecin lui a dit « vous n'avez pas  
22 d'assurance-vie. Je ne peux pas te signer ton  
23 papier, ton papier de congé. » Puis à ce moment-là  
24 je me posais plein de questions. Pourquoi ça  
25 m'arrive à moi? Pourquoi toutes ces affaires-là?

1 J'ai dit « comment je vais faire pour soigner mes  
2 mains? »

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

4 Est-ce que vous avez trouvé comment vous y prendre  
5 pour faire soigner vos mains?

6 **L'INTERPRÈTE:**

7 On m'a envoyé à Sept-Îles. J'avais un rendez-vous  
8 médical à Sept-Îles. J'étais toute examinée puis  
9 le médecin de Sept-Îles... le médecin de Sept-Îles  
10 lui a donné des prothèses pour les mains. C'est  
11 des prothèses pour que je dors la nuit avec. J'ai  
12 utilisé ces prothèses-là pendant sept (7) ans. Le  
13 médecin de Sept-Îles m'avait prescrit ça puis je  
14 l'ai utilisé pendant sept (7) ans. Au bout de sept  
15 (7) ans, j'ai demandé qu'il y ait un suivi parce  
16 que j'avais encore mal à mes mains. Puis je suis  
17 allée consulter au centre de santé à Pakua Shipu  
18 puis j'ai montré mes prothèses puis l'infirmière de  
19 Pakua Shipu me dit « ce n'est pas des bonnes  
20 prothèses qu'on t'a prescrit. Ce n'était pas des  
21 bonnes prothèses qu'on t'a prescrit. Ce n'est pas  
22 les bonnes. Là, je vais essayer que tu aies un  
23 rendez-vous avec un autre médecin ». Puis j'ai  
24 rencontré avec un autre médecin puis là, on m'avait  
25 prescrit des bonnes prothèses. C'était un autre

1           médecin, un autre médecin.

2       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

3           Ça, c'est le deuxième médecin que vous allez voir  
4           comme médecin de famille qui va vous suivre  
5           celui-là? L'autre médecin que vous avez vu?

6       **L'INTERPRÈTE:**

7           Oui, le gentil médecin.

8       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

9           Alors tout à l'heure, il y en a un qui était  
10          méchant. Maintenant, vous voyez un nouveau médecin  
11          qu'on va appeler le « gentil médecin ». Vous  
12          l'avez vu où lui pour la première fois?

13       **L'INTERPRÈTE:**

14          Le gentil médecin vient à Pakua Shipu. Il est venu  
15          à Pakua Shipu. C'est là que je l'ai rencontré.

16       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

17          Et... puis qu'est-ce qui est arrivé à ce moment-là?  
18          Où est-ce qu'il est l'autre médecin, celui que vous  
19          voyiez avant? Le méchant médecin, il est rendu où  
20          lui?

21       **L'INTERPRÈTE:**

22          Lui, il est à Blanc-Sablon. Le médecin méchant,  
23          lui, il est à Blanc-Sablon. C'est là qu'il  
24          travaille.

25       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

1 O.K. Mais je veux dire, est-ce qu'il est revenu  
2 dans la communauté après ça? Celui qui était  
3 méchant là, l'avez-vous revu encore dans la  
4 communauté après?

5 **L'INTERPRÈTE :**

6 Non non. Je ne l'ai jamais revu après.

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8 O.K. Et c'est là, à partir de ce moment-là que  
9 vous faites affaire avec un médecin avec qui vous  
10 vous entendez bien puis vous avez la confiance. Ça  
11 va bien.

12 **L'INTERPRÈTE :**

13 Il m'a donné des bons services. C'est à ce  
14 moment-là que le bon médecin il a dit « je vais  
15 faire des bons services, je vais t'examiner ».   
16 Mais c'était la première fois que j'ai senti que  
17 c'était un médecin qui me traiterai bien.

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 Et depuis ce temps-là, est-ce que ça a amélioré  
20 votre état de santé, le fait d'avoir changé de  
21 médecin?

22 **L'INTERPRÈTE :**

23 Oui. Il y a une amélioration. Il y avait une  
24 amélioration dans mes mains. Avant... avant, j'en  
25 avais des palpitations sur le cœur puis là, depuis,

1           avec le médecin gentil, sa santé s'est améliorée.

2       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

3           O.K. Peut-être un dernier thème sur celui de la  
4           santé. Est-ce que vous avez aussi vu celui qu'on  
5           appelle le « méchant médecin » avec votre garçon  
6           pour une prescription de Ritalin?

7       **L'INTERPRÈTE:**

8           Oui, je l'ai rencontré ce médecin méchant parce que  
9           mon garçon, il cherchait de l'aide parce qu'il  
10          voulait aller à l'école mon fils puis quand mon  
11          garçon... quand mon garçon était jeune, il prenait  
12          le Ritalin. Puis là, à un moment donné, il voulait  
13          avoir de l'aide. Il voulait retourner aux études  
14          puis il a demandé pour qu'on lui prescrivit le  
15          Ritalin puis quand j'ai rencontré le médecin  
16          méchant, puis lors de la consultation avec ce  
17          médecin méchant, il a juste prescrit le Ritalin,  
18          mais sans parler de c'est combien par jour qu'il  
19          doit prendre. Il a juste prescrit puis il a juste  
20          donné le papier, la prescription.

21       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

22          Sans vous donner plus d'explications sur les effets  
23          des médicaments, comment le prendre, quand le  
24          prendre puis qu'est-ce que ça allait faire à votre  
25          garçon.



1 **L'INTERPRÈTE :**

2 Non. Aucune. Aucune explication. Il a juste donné  
3 la prescription puis le médecin a dit « vous pouvez  
4 partir ».

5 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6 Alors, est-ce qu'on peut résumer en disant que vous  
7 avez eu une relation difficile avec ce médecin-là,  
8 le médecin méchant, là? Vous, vous ne vous  
9 entendiez pas avec, vous?

10 **L'INTERPRÈTE :**

11 Le médecin méchant, non. Je n'étais pas en bons  
12 termes avec lui.

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 Et une fois, il s'est excusé après que vous ayez  
15 parlé à la directrice des services de santé. C'est  
16 comme ça que vous l'avez décrit cette personne-là.

17 **L'INTERPRÈTE :**

18 Après... après avoir porté plainte contre lui avec  
19 la directrice du centre de santé de Pakua Shipu, il  
20 est venu s'excuser envers moi. Il m'a... il m'a  
21 fait rentrer dans un bureau puis il voulait  
22 s'excuser. Il dit « ce n'est pas correct ce que je  
23 t'ai traité » puis elle, elle dit qu'elle n'a pas  
24 accepté ses excuses.

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1 Je vous remercie. Avez-vous d'autres choses dont  
2 vous aimeriez nous parler concernant les services  
3 de santé à Pakua Shipu?

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 Il y a un autre événement qui s'est passé. Il y a  
6 des jeunes qui ont le TDAH. Moi, mon garçon, il  
7 avait le TDAH quand il était enfant. Moi, j'ai  
8 demandé qu'il rencontre un médecin puis elle quand  
9 elle lui a demandé de rencontrer un médecin, elle a  
10 rencontré des infirmières avant pour avoir un...  
11 pour avoir un rendez-vous avec un médecin. Puis  
12 là, les infirmières là-bas du centre de santé, ils  
13 ont comme... ils ont comme... ils ont mis le  
14 dossier à côté de son enfant. Ils disent « ce  
15 n'est pas une... ce n'est pas une importance de  
16 rencontrer un médecin pour ça ».

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18 Quand on parle de TDAH, c'est bien d'attention pour  
19 les enfants hyperactifs? Alors, c'est ça. Votre  
20 médecin disait que ce n'était pas important. On ne  
21 s'occupe pas de ça.

22 **L'INTERPRÈTE :**

23 C'est les infirmières qui m'ont répondu, pas le  
24 médecin. Je voudrais parler d'une situation. Il  
25 s'est passé quelque chose en mille neuf cent

1            quatre-vingt-douze (1992), mais moi, je trouve ça  
2            important d'en parler. Je voulais parler de ma  
3            mère. Ma mère, en quatre-vingt-douze (92), elle  
4            est décédée. Les infirmières de ma communauté,  
5            elles savaient que ma mère était malade du cancer  
6            de poumon. Ma sœur et moi, on l'amène au  
7            dispensaire, notre mère au dispensaire puis ce  
8            n'était pas grand avant, le centre de santé. Ils  
9            n'ont... ils ont refusé de rentrer ma mère.  
10            Pourtant, elles savaient les infirmières comment  
11            elle était... pourtant les infirmières savaient que  
12            ma mère avait une maladie, le cancer des poumons  
13            puis ça fait longtemps que je le traîne avec moi.  
14            Ça fait longtemps que je veux en parler. Il y a  
15            des infirmières puis il y a des gentilles  
16            infirmières puis il y a des mauvaises infirmières  
17            aussi. Comme les médecins, il y a quelques-uns  
18            puis c'est important pour moi d'en parler.

19            **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

20            On va peut-être aborder un peu la question  
21            maintenant de l'ensemble des services sociaux  
22            disponibles dans votre communauté. Je sais que  
23            monsieur Tenegan voudra nous en parler lui aussi.  
24            Je vous laisserais peut-être... peut-être vous,  
25            commencez monsieur Tenegan? Est-ce que vous voulez

1 nous parler un peu de la qualité et des services de  
2 santé tels que vous le percevez, vous, dans votre  
3 communauté?

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 J'aperçois beaucoup de choses dans ma communauté à  
6 Pakua Shipu. Tous les services, si on regarde tous  
7 les services, le service de police, je regarde, il  
8 y a des choses. J'écoute ma population, des fois,  
9 qu'on donne... qu'on n'offre pas les services. Là,  
10 je parle de centre de santé. Lorsqu'on a un  
11 problème au centre de santé, il faudrait mettre la  
12 table pour qu'on... il faudrait qu'on discute.  
13 Après ça, quand un autochtone a quelque chose,  
14 quand un Innu est malade puis des fois, l'Innu, il  
15 ne parle pas le français puis il ne comprend pas  
16 beaucoup. Bien, c'est qu'est-ce qu'il fait,  
17 l'Innu? Il retourne. Il ne veut pas se battre  
18 pour ça. Puis moi, il s'est passé un événement  
19 puis là, j'ai rencontré... j'ai *rencontré* un  
20 événement avec cet... Un Innu, il ne comprenait  
21 pas le français. Une chance que moi, je parlais le  
22 français. J'ai dit... elle a dit à la directrice  
23 « là, il va falloir que vous régliez cette  
24 situation-là parce que lui, il ne comprend pas le  
25 français, j'ai dit, il va falloir qu'on règle cette

1 situation-là ». Quand les... quand les Innus vont  
2 consulter au centre de santé, on leur donne rien  
3 que du Tylenol. On ne donne pas grand-chose. On  
4 ne s'informe même pas. On ne s'informe pas. On ne  
5 prend pas les... on ne donne pas assez  
6 d'informations. On ne donne pas assez de  
7 médicaments parce qu'il y a une barrière de la  
8 langue. Moi, je souhaite... moi, je souhaite que  
9 ma population, qu'on donne du bon service dans les  
10 services sociaux, dans les centres de santé, qu'on  
11 ne mette pas un Innu de côté, qu'on ne rit pas de  
12 lui. Des fois, l'Innu va chercher des services,  
13 mais des fois, on ne l'explique pas, on ne le  
14 comprend pas parce que c'est... parce que lui,  
15 l'Innu, il ne comprend pas le français. Puis  
16 lorsqu'on lui explique, un Innu, c'est court puis  
17 je ne comprends pas. Je ne comprends... il ne  
18 comprend pas ce qu'on lui donne des services. Moi,  
19 mon plus grand souhait, qu'on lui donne du bon  
20 service qu'on lui explique bien, qu'on lui donne  
21 des bonnes explications. Avant, les Innus ne  
22 comprenaient pas les... on ne comprenait pas. Ils  
23 ne pouvaient pas parler. La même chose chez les  
24 policiers aussi. Même chez les policiers, je  
25 regardais, j'observais comment on traitait des

1 Innus. Des Innus qui ont été même violentés par  
2 les corps policiers puis la violence, c'est  
3 beaucoup dans notre communauté. Aujourd'hui, je  
4 perçois que les jeunes sont plus violents, de plus  
5 en plus. Aujourd'hui, nos enfants, ils sont  
6 tournés vers la drogue. Il y a des... des fois,  
7 nos enfants, on n'a pas pu les aider et moi, je  
8 demande pour qu'on fasse une table de concertation,  
9 la santé, la DPJ, l'éducation, conseil de bande,  
10 services sociaux. Est-ce qu'on peut parler le  
11 sujet? Les problématiques, le fléau, trouver des  
12 solutions. C'est quoi qu'on va travailler dans  
13 notre communauté pour donner du bon service aux  
14 Innus? Des fois, c'est dur comment les expliquer,  
15 comment on... c'est dur d'expliquer comment on se  
16 sent. Des fois, la Santé fait des activités chez  
17 nous. Même les Innus, ils ne comprennent pas  
18 beaucoup. Des fois, c'est des blancs... c'est des  
19 blancs qui viennent donner des conférences puis on  
20 ne comprend pas. Des fois, il y a des interprètes  
21 qui viennent chez nous, mais c'est à ce moment-là  
22 qu'on comprend un peu. Il y a beaucoup de choses  
23 qu'on manque des services de ma communauté. Nous,  
24 on manque d'information. On manque de formations,  
25 on n'a pas beaucoup... on n'a pas grand-chose pour

1           aider notre communauté. Il y a certains gens qui  
2           sont partis vers la... ils se tournent vers la  
3           toxicomanie. Il y a beaucoup de la DPJ, de  
4           dossiers DPJ, services sociaux, des enfants qui  
5           sont placés. Aujourd'hui, les jeunes filles, ils  
6           prennent beaucoup de drogue. On a même fait des  
7           demandes qu'on les aide ces jeunes filles pour  
8           qu'on travaille ensemble. Même on lui a donné  
9           des... on a offert une idée pour trouver des  
10          solutions pour aider ces jeunes enfants. C'est  
11          juste... en essayant de trouver des solutions, pas  
12          juste les ramasser, ces enfants-là, mais avoir des  
13          suivis, les encourager. Aujourd'hui, il n'y a  
14          aucune aide. Les jeunes filles sont tombées dans  
15          la drogue puis on leur prend leurs enfants. Il y a  
16          beaucoup de problèmes sociaux. Plusieurs fois, on  
17          a demandé des services aux services sociaux. On a  
18          un manque dans notre communauté. On a besoin des  
19          services. De temps en temps, ils nous... de temps  
20          en temps, ils nous envoient du monde, mais ils ne  
21          nous comprennent pas. Ils boivent et il y a des  
22          personnes aidantes qui viennent boire dans ma  
23          communauté. Ils viennent boire avec les  
24          travailleurs ou avec... c'est ce qui arrive des  
25          fois dans notre communauté. Moi, c'est ce que je

1 n'aime pas. C'est pour ça que moi, des fois, je  
2 m'en vais rencontrer la personne concernée. Il  
3 dit... il dit que « moi je n'ai pas aimé la façon  
4 de ce que tu fais avec dans ma communauté ». J'ai  
5 dit « Je n'ai pas aimé ce que tu as bu. Tu as même  
6 consommé la boisson avec les clients. Tu n'as même  
7 pas aidé. Tu ne fais que les détruire. Toi, ton  
8 rôle, c'était d'aider les personnes qui prennent de  
9 la drogue. Je n'ai pas aimé la façon dont tu as bu  
10 avec ces personnes-là. Comment tu pouvais les  
11 aider? Là, il va falloir que tu arrêtes ». Puis  
12 là, l'intervenante a commencé à pleurer. Puis  
13 la...

14 Parce que lui, il est allé expliquer les  
15 besoins de sa communauté, puis la madame... puis  
16 là, il a appelé aux services sociaux: "arrêtez de  
17 nous envoyer des blancs dans ma communauté parce  
18 qu'on ne les comprend pas, ils boivent avec nos  
19 jeunes. C'est mieux peut-être que... c'est  
20 peut-être mieux que vous nous envoyiez avec des  
21 Innus, des Innus qu'on peut comprendre, qui parlent  
22 notre langue. C'est eux autres qu'on a besoin. On  
23 n'a pas besoin des blancs. Eux autres, ils amènent  
24 des outils. Comment on va travailler avec nos  
25 enfants? On va être plus... on va plus utiliser



1           notre langue puis on va le comprendre, on va  
2           comprendre nos enfants aussi ».

3           Puis là, le... il dit « c'est ça qui arrive  
4           souvent dans notre communauté ». Une autre  
5           situation avec les policiers, moi je... moi j'ai  
6           rencontré le chef de police. En tant que... en  
7           tant qu'être humain, il va falloir qu'on se pose  
8           des questions. Comment je suis? Comment je suis  
9           avec les autres? Des fois... des fois, moi... des  
10          fois, il y a des corps de policiers innus qui  
11          parlent en innu. Moi, je le comprends. Puis un  
12          Innu policier lui a répondu en innu. Moi, je  
13          travaille. Je suis venu travailler ici à Pakua  
14          Shipu pour aider les jeunes. Tout ça, ça s'est  
15          fait en innu. Moi, je suis venu travailler dans  
16          votre communauté pour aider les jeunes de votre  
17          communauté, mais chez les blancs tandis que les  
18          corps policiers blancs, on ne les comprend pas.  
19          Des fois, il y a des situations qui se passent dans  
20          notre communauté, mais il y a des corps policiers,  
21          des fois, ils nous (inaudible) sur nous autres  
22          parce qu'il a vu telle telle situation puis ça,  
23          c'est venu chercher envers lui puis c'est pour ça  
24          qu'ils sont violents envers nous autres après.  
25          Après, je me suis posé la question puis là,

1 j'aimerais ça qu'on travaille ensemble, travailler  
2 avec les policiers. Ça serait peut-être important  
3 qu'on travaille ensemble puis qu'on dise puis qu'on  
4 parle les vraies choses. C'est vraiment... si vous  
5 voulez vraiment aider les jeunes. C'est ça que moi  
6 je veux entendre. Il dit « qu'est-ce que vous  
7 faites aujourd'hui, présentement? » J'aurais aimé  
8 moi aussi vous connaître puis nous aussi, on  
9 aimerait que vous nous donniez de l'aide dans notre  
10 communauté avec nos enfants, mais si vous violentez  
11 nos enfants, ça n'aidera pas plus. Aujourd'hui,  
12 les jeunes détestent envers les policiers. C'est  
13 ça qui est arrivé. Des fois, des jeunes... les  
14 jeunes ont été brassés. Les jeunes... puis là,  
15 c'est là qu'on avait rencontré le chef de police.  
16 J'ai dit « il faut qu'on travaille ensemble le  
17 conseil de bande avec le centre de santé pour  
18 travailler ensemble. Il faut trouver des solutions  
19 dans notre communauté ». On a le centre de santé.  
20 On a le conseil de bande, services sociaux, on a  
21 des services. On a des services de première ligne.  
22 Tout ce que moi je recommande, c'est qu'on trouve  
23 des solutions dans notre communauté puis qu'on  
24 s'implique tous ensemble. Il faut trouver une  
25 solution pour qu'on se comprend. Admettons, s'il

1 un événement arrive, quelqu'un qui a blessé  
2 quelqu'un d'autre, on va se... on va se comprendre,  
3 on va... puis là, l'enfant on va l'aider. Il  
4 faudrait qu'on... admettons, s'il y arrive un  
5 événement avec un tel jeune qui a fait la... qui a  
6 fait de la violence envers d'autres, bien, il faut  
7 expliquer au jeune. Il faut trouver des  
8 explications. Il faut trouver des bons moyens pour  
9 trouver... pour aider ce jeune-là. Il faut que les  
10 policiers aussi trouvent des moyens pour comment  
11 parler à ces jeunes-là. Il va falloir que vous  
12 appreniez aussi à parler comme il le faut aux  
13 jeunes. Tout ce que moi... tout ce que moi... il  
14 faut faire attention pour la jeunesse. Moi, je  
15 regarde, je vois la vision plus loin. J'ai  
16 cinquante et un (51) ans puis je regarde tout le  
17 temps ma communauté. J'observe, je vois. Il y a  
18 des jeunes aussi qui viennent me voir. Des fois,  
19 je les rencontre. Des fois, il y a des jeunes  
20 suicidaires qui viennent me rencontrer puis je  
21 l'aide, je les aide. Je lui donne des solutions.  
22 « Venez me voir après. Moi, je suis là pour  
23 t'aider ». Je lui donne des conseils. C'est ce que  
24 je fais aussi avec mes enfants, je donne des  
25 conseils. Je lui donne... on essaye de trouver des

1 solutions avec eux autres. Des fois, mes enfants,  
2 ils réfléchissent. Même les autres jeunes, ils  
3 réfléchissent après, puis là, je leur pose la  
4 question « est-ce que c'est correct? » L'enfant  
5 dit « oui ».

6 Aujourd'hui, je dis, on a un gros problème  
7 sociaux puis là... puis là, souvent, je dis « il va  
8 falloir qu'on se lève ». Puis là, c'est bien beau  
9 de crier puis « qu'on se lève », mais il n'y a  
10 personne qui agît. Il dit « il y a six (6) ans, il  
11 y a un événement qui s'est passé. Il y a six (6)  
12 ans, on cherchait de l'aide. Il n'y en avait pas  
13 de services. Ils ont juste... ils nous ont juste  
14 envoyé quelqu'un, un personnel de Mamit Innuat.  
15 Qu'ils viennent nous voir dans notre communauté  
16 parce qu'on voulait demander des services.  
17 Qu'est-ce qu'on... c'est quoi nos besoins dans nos  
18 communauté? On n'a jamais eu de Nouvelles. Ils ne  
19 sont même pas venus nous rejoindre.

20 Puis quand j'appelle aux services, ils nous  
21 répondent « O.K. oui, oui ». Même là, aujourd'hui,  
22 ils ont... il n'y a même personne qui veut  
23 travailler avec nous autres. Il dit moi, des fois,  
24 quand j'ai la chance de voyager, d'aller à  
25 Sept-Îles, c'est moi même qui va à Sept-Îles,

1 service sociaux à Sept-Îles puis là, c'est à ce  
2 moment-là que moi, je fais des rencontres avec la  
3 directrice des services sociaux. Puis là, je la  
4 rencontre puis la directrice du centre... des  
5 services sociaux, elle a dit « tu as-tu vu le  
6 paquet que je travaille, moi, elle dit, moi je n'en  
7 ai besoin. Je n'ai rien à savoir ce qui se passe.  
8 Moi, tout ce que... mon plus grand souhait, c'est  
9 d'aider les gens dans ma communauté. Envoie-nous  
10 des aidants innus qui parlent en innu pour qu'on  
11 puisse nous... exprimer nos problèmes. Avec des  
12 blancs, on ne peut pas s'exprimer. On ne comprend  
13 pas. C'est pour ça, moi, je viens te rencontrer  
14 pour avoir des services puis des fois, je m'en vais  
15 rencontrer cette directrice-là pour... mon  
16 mécontentement parce qu'on me donne... parce qu'on  
17 a des gros problèmes sociaux dans ma communauté  
18 puis c'est pour ça que je cherche des... on essaye  
19 de trouver des solutions, aller chercher des  
20 services au Mamit Innuat. Puis moi, je cherche  
21 des... moi, tout ce que je... qu'ils nous envoient  
22 des personnes qui ont de l'expérience, qu'ils nous  
23 amènent des outils pour qu'on puisse travailler  
24 nous autres ces outils-là dans notre communauté.  
25 C'est ça mon plus grand souhait.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

2 Si je pouvais vous demander, êtes-vous en mesure,  
3 monsieur Tenegan, de nous faire une évaluation de  
4 la progression au cours des quinze (15) dernières  
5 années de la qualité des services sociaux à Pakua  
6 Shipu? Est-ce que les choses se sont améliorées?  
7 Détériorées? Est-ce que les choses vont mieux?  
8 Vont moins bien? Alors, peut-être juste pointer  
9 plus précisément les choses qui vont mieux, les  
10 choses qui vont moins bien puis le pourquoi, je  
11 pense que vous venez de l'expliquer.

12 **L'INTERPRÈTE:**

13 Il dit oui, dans le passé, il y avait... on a eu  
14 des bons services. Après quinze (15) ans, on n'a  
15 pas eu... les services ont été détériorés. Des  
16 fois, ils ont fait des semaines de toxicomanie. Il  
17 y en a... oui, des fois, il y a eu la semaine de  
18 toxicomanie que ça a fonctionné. Des fois, ça n'a  
19 pas fonctionné, mais quand, admettons, la semaine  
20 de toxicomanie, c'était la première fois puis il y  
21 a beaucoup de monde qui ont embarqués, qui sont  
22 impliqués dans cette semaine de toxicomanie. Plus  
23 tard, à peu près il y a huit (8) ans, on dirait  
24 depuis huit (8) ans à peu près, il n'y a plus des  
25 services. C'est la drogue qui prend notre... c'est

1           la drogue qui a rentré beaucoup. Il y a certains  
2           gens qui sont... qui ont des problèmes et il y en a  
3           encore beaucoup plus, mais il y en a des gens qui  
4           ne prennent pas de drogue, mais il y en a encore  
5           plus encore de la drogue. Puis il y a huit (8)  
6           ans, ça a comme détérioré les services. On ne  
7           donne pas assez de services puis la... Depuis  
8           aujourd'hui, tout ce qu'on a vécu aujourd'hui, il y  
9           a beaucoup de gens qui souffrent parce qu'il y a eu  
10          des abus sexuels par le père Joveneau. Il y avait  
11          aussi la disparition des enfants. Il n'y a  
12          personne. On ne peut pas les aider. Tout ce qui  
13          se passe aujourd'hui dans les communautés, ça nous  
14          touche. Moi, aujourd'hui, j'essaie toujours  
15          d'aider, d'aider ma communauté, d'aider mes proches  
16          puis moi, des fois quand je fais des interventions,  
17          tout ce que je demande aux blancs, c'est de parler  
18          comme il le faut à l'Innu, d'être plus gentils.  
19          Des fois, dans certains exemples, des policiers,  
20          ils font de la violence envers nos jeunes puis tout  
21          ce que moi je demande, c'est qu'ils expliquent  
22          mieux puis moi j'ai dit « des fois, je fais des  
23          amis... j'ai des amis à Saint-Augustin, la partie  
24          anglaise. Moi aussi on se connaît, on se connaît.  
25          Il y a certains là-bas à Saint-Augustin, il y a des

1           blancs. Des fois, il y a du bon monde, il y a du  
2           mauvais monde puis les gens de Saint-Augustin, les  
3           anglais, des fois, ils volent les Innus. Ils  
4           volent des affaires aux Innus » puis il dit « moi,  
5           je fais, des fois, l'intervention gentiment ». Il  
6           dit « arrêtez de nous voler ». Aujourd'hui, les...  
7           tous les jeunes, il y a des jeunes... il y a des  
8           jeunes qui ont pris de la drogue puis ils sont  
9           morts. Il y a des jeunes aussi qui ont volé puis  
10          des fois, ils vont trop loin. On manque de  
11          services. On manque de services. On ne sait pas  
12          qui... avec... qui va venir travailler avec nous  
13          autres. J'ai dit « en tant que parent, moi, je  
14          suis fatigué. Je suis fatigué. On cherche de  
15          l'aide. Je veux avoir de l'aide. Moi, je suis  
16          fatigué. Moi aussi j'ai besoin de... le monde qui  
17          vient nous aider dans notre communauté. Moi-même,  
18          s'il y a une personne, un individu qui travaille  
19          tout seul, il n'ira nulle part. Il faut être... il  
20          faut travailler ensemble. Si quelqu'un veut  
21          travailler tout seul dans notre communauté, oublie  
22          ça. Ça ne marchera pas. Il faut travailler en  
23          équipe. Moi dans les rencontres, je dis tout le  
24          temps « il faut travailler en équipe ». Des  
25          fois... quand il y a des forums, des réunions, je



1           dis tout le temps « il faut travailler ensemble ».  
2           Des fois, on fait des rencontres à Pakua Shipu avec  
3           les parents. Même les parents, eux autres vivent  
4           des situations difficiles à la maison. Il y a des  
5           enfants qui... admettons, ce qui s'est passé, les  
6           événements dernièrement avec le père Joveneau, il  
7           dit « il y a beaucoup de monde qui ont été  
8           touché ». Lorsque ça a été dit toutes ces  
9           histoires des films, le pensionnat qu'on parle  
10          beaucoup, moi aussi ça m'a touché beaucoup. Ça m'a  
11          fait mal. Ça m'a vraiment fait mal. Je me suis  
12          posé la question. Il est temps qu'on travaille  
13          ensemble. Il est temps qu'on se mette debout puis  
14          qu'on travaille ensemble. Il faut réfléchir pour  
15          l'avenir. Comment on va travailler? Je vais  
16          rajouter un peu. Lorsqu'on parle des médecins et  
17          des infirmières, des fois... des fois, je suis au  
18          centre de santé parce que je travaille là. Des  
19          fois, de temps en temps, il y a des Innus. Je le  
20          vois comment on les traite, les Innus. Je n'aime  
21          pas ça. Je n'aime pas ça comment on traite ces  
22          Innus. Même moi-même, je n'aime pas ça lorsqu'on  
23          ne m'explique pas. Moi, j'aimerais ça, admettons,  
24          le centre de santé... au centre de santé de Pakua  
25          Shipu, j'aimerais ça qu'ils nous disent c'est quoi

1           leurs services. Ils ne nous expliquent pas. Des  
2           fois, l'Innu, il ne comprend rien puis on le  
3           blesse. Puis des fois, des Innus vont là, au  
4           centre de santé, aller chercher de l'aide, puis on  
5           ne l'explique pas. Mais qu'est-ce qu'il fait  
6           l'Innu? Il ne veut plus aller retourner aller  
7           chercher de l'aide. Imagine-toi un Innu qui a vécu  
8           des histoires dans sa vie dans le passé. Encore  
9           là, aujourd'hui, elle a des problèmes. J'aimerais  
10          ça.

11                 Avant, ces jeunes-là, avant d'aller trop  
12          loin... avant d'aller trop loin, il faut les aider  
13          ces jeunes-là. Il faut trouver des solutions. Il  
14          faut les aider, travailler. Il faut travailler  
15          avec ces jeunes-là puis moi j'interviens des fois  
16          puis j'explique aux jeunes. J'ai dit « va chercher  
17          de l'aide ». J'ai dit... à un moment donné, j'ai  
18          croisé une infirmière puis elle a expliqué,  
19          l'infirmière. Je vous vois comment vous traitez  
20          les Innus. Il faut le dire à un Innu. On ne veut  
21          pas le donner... on ne veut pas donner leurs  
22          médications. On ne veut même pas les expliquer.  
23          Au moins, bien les expliquer puis les encourager  
24          qu'elle prend ses médicaments. Aujourd'hui, de nos  
25          jours, quand un Innu s'en va consulter, on

1 n'explique rien. Moi, j'ai dit « je n'aime pas ça  
2 regarder ça. Moi ce que j'aurais souhaité c'est  
3 qu'on l'explique bien pour que l'Innu aussi  
4 guérisse ». J'ai dit « même tous les Autochtones,  
5 les Innus de sa communauté, des fois, je le dis.  
6 Je le vois puis ça me touche vraiment comment que  
7 les Innus, des fois, ils ne se guérissent pas,  
8 qu'on n'explique pas. Puis moi... j'ai dit moi  
9 quand ça ne marche pas bien dans ma vie, moi, je  
10 dis, je rencontre... je rencontre ces personnes.  
11 Même le centre de santé, je le rencontre puis je  
12 di, j'explique comment moi, je me sens. Même les  
13 conseils de bande. Il était temps... j'ai dit au  
14 conseil de bande. Il est temps qu'on travaille  
15 ensemble, qu'on trouve des solutions. Aujourd'hui,  
16 nos jeunes, ils sont malades. Ils souffrent. Ils  
17 prennent beaucoup de drogue. Là, il va falloir  
18 qu'on se mette debout, qu'on travaille, qu'on  
19 travaille avec eux autres. Il y a des jeunes qui  
20 arrivent, là, qu'ils grandissent. Il faut  
21 travailler. Il faut trouver des solutions. Même  
22 la police, aidez-nous. Nous, nous ne fait pas de  
23 la violence. Essaye de trouver des solutions  
24 envers ces enfants-là au lieu de les violenter.  
25 J'ai dit moi, des fois, j'explique. Quand il y a

1 des rencontres, je parle, mais ce n'est pas souvent  
2 qu'on a des rencontres pour régler tous ces  
3 problèmes sociaux. Il y a un manque de service  
4 dans notre communauté. On n'a pas assez de  
5 service. Nous, on a besoin des intervenants. On a  
6 besoin des travailleurs pour qu'ils viennent aider,  
7 qu'ils viennent aider dans ma communauté. Les  
8 personnes qui travaillent qui ont déjà été des...  
9 qui ont déjà des expériences de travail dans une...  
10 dans une communauté puis c'est ces personnes qui  
11 ont des expériences, des fois, ils nous comprennent  
12 ce qu'on vit dans notre communauté. Ils nous  
13 comprennent. Il y a aussi d'autres. On ne les  
14 connaît pas. On ne les connaît pas puis ils ne  
15 nous parlent pas puis c'est à ce moment-là... à ce  
16 moment-là qu'il y a un conflit. Des fois, les  
17 enfants sont brassés. Les policiers, ils brassent  
18 les jeunes. Il va falloir qu'on trouve des  
19 solutions. Il va falloir que les policiers fassent  
20 attention. Il va falloir que ces policiers-là  
21 quand ils viennent travailler dans notre  
22 communauté, il va falloir aussi qu'ils se prennent  
23 en main qu'ils se guérissent en dedans de lui-même.  
24 Tu sais, c'est bien beau d'avoir des excuses ou  
25 bien de donner des pardons. Si on ne vous dit pas

1 des choses, on ne saura jamais. Il va falloir que  
2 vous nous expliquiez. C'est à ce moment-là qu'on  
3 va comprendre. S'ils ne nous expliquent pas,  
4 jamais on va savoir. Il va falloir qu'ils nous  
5 expliquent, c'est quoi leur rôle. Si on travaille  
6 tous ensemble... si on travaille ensemble, il va y  
7 avoir plus un équilibre plus tard. Dans nous  
8 autres, on va avoir des... une bonne équilibre. Tu  
9 sais, des fois, j'amène... des fois, il y a des  
10 jeunes on peut amener dans le bois. On veut les  
11 aider. On veut avoir *un* aide, un aide qui connaît  
12 bien son rôle de travail. Nous, des fois, on veut  
13 aider nos enfants à les amener dans le bois, mais  
14 il faut trouver... il faut tout le temps trouver  
15 des budgets. Il faut tout le temps trouver des  
16 budgets si on veut faire des activités l'été, le  
17 printemps, l'automne, l'hiver. Puis plusieurs  
18 fois, on a fait des demandes. On manque d'argent.  
19 Il n'y a personne qui veut... il n'y a personne qui  
20 veut travailler. Il n'y a personne. On ne trouve  
21 pas encore... on ne trouve pas de personnes pour  
22 qu'ils... qu'ils construisent le plan pour  
23 construire un plan. Il faut trouver des solutions.  
24 C'est quoi les besoins des parents? Les mères? On  
25 essaye de trouver des moyens pour travailler avec

1           ces enfants-là. C'est tout.

2       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

3           Est-ce que... Madame Mark, avez-vous quelque chose  
4           que vous voulez ajouter sur le thème des services  
5           sociaux?

6       **L'INTERPRÈTE:**

7           Oui. Oui, je voudrais rajouter quelque chose. Des  
8           fois, quand on demande des services aux services  
9           sociaux... ma sœur, elle a trente-huit (38) ans.  
10          Elle est... elle a une maladie déficiente. Quand  
11          elle était née, elle avait déjà cette déficience et  
12          ça fait des années que je la garde. Quand elle  
13          était petite, c'est moi qui la gardais. Même nos  
14          parents, ils sont partis très, très jeunes. On  
15          était jeunes quand nos parents étaient partis puis  
16          ma sœur, elle ne comprend pas. Elle ne comprend  
17          rien. Elle ne sait pas compter. Elle ne parle pas  
18          le français. Elle ne fait rien. Elle ne fait  
19          rien. Elle ne peut même pas se travailler... elle  
20          ne peut pas travailler sur elle-même. Elle ne  
21          comprend rien puis c'est moi que je travaille. Je  
22          travaille avec elle. C'est moi qui en parle.  
23          C'est moi qui l'aide. Je lui montre c'est quoi le  
24          mauvais puis le bon côté. Puis je lui montre  
25          comment utiliser l'argent parce qu'elle, elle ne

1           connait rien, puis moi, ça fait des années que j'ai  
2           demandé des services aux services Mamit Innuat ici.  
3           Puis tout le monde dans la communauté de Pakua  
4           Shipu, ils savent que ma sœur a un problème de  
5           déficience. Plusieurs fois, j'ai fait des demandes  
6           pour avoir des services pour qu'on l'aide, ma sœur  
7           puis ça a toujours été des refus.

8           Moi aussi en tant que mère, je suis très  
9           fatiguée puis j'ai cinq (5) enfants. En plus, je  
10          garde ma petite sœur. En tant que mère, c'est...  
11          le fardeau est lourd. C'est beaucoup trop pour  
12          moi. En plus, on travaille mon mari et moi.  
13          Aujourd'hui, qu'est-ce que je vais faire? Je suis  
14          fatiguée. Où veux-tu que j'aille chercher les  
15          services? On me refuse. On me refuse tout le  
16          temps. À un moment donné, j'ai cherché des  
17          services au centre de santé de... avec la  
18          directrice de centre de santé. Elle, elle nous a  
19          écoutés. Puis là, la directrice de centre de santé  
20          lui a expliqué « as-tu de l'argent pour elle pour  
21          ta petite sœur pour que tu puisses l'aider ta  
22          petite sœur? » puis elle, elle a répondu « non, je  
23          n'ai pas d'argent ». Puis sa BS, elle est petite.  
24          Elle n'a pas beaucoup d'argent. Puis la  
25          directrice, elle a fait une demande Mamit Innuat

1           puis c'est le service de la DP... le service de  
2           centre... la directrice du centre de santé de Pakua  
3           Shipu à aider. Elle a fait des... elle a fait des  
4           demandes pour que sa BS, le bien-être social grossi  
5           un peu le montant puis ça n'a pas... ils ont été  
6           refusés, mais où... je ne sais pas où aller  
7           chercher les services pour qu'on écoute ma sœur.  
8           C'est ça. C'est ça que je voulais vous parler.  
9           C'est que j'ai... ce que j'ai toujours envers ma  
10          colère envers moi parce que je ne trouve pas aucun  
11          service. Moi, j'essaie de trouver des solutions,  
12          des services puis à chaque fois qu'on demande des  
13          services, ils nous coupent. Vous êtes... puis ce  
14          qu'eux autres, ils répondent, les services sociaux,  
15          « vous êtes une petite communauté. C'est pour ça  
16          que vous n'avez pas beaucoup de sous ». Ils nous  
17          répètent souvent ça. Ce que j'aurais aimé... ce  
18          que j'aurais aimé qu'ils donnent une part égale à  
19          toutes les communautés. Nous aussi on a... nous  
20          aussi on a... on a besoin des services puis ça  
21          coûte cher puis ça coûte cher là-bas à Pakua Shipu.  
22          Une fois, on a demandé un service, trouver des  
23          solutions. Comment élever son enfant? On a  
24          demandé un service. On a fait une demande puis on  
25          sait déjà, nos enfants vont avoir des problèmes



1           puis on a cherché des services puis la seule chose  
2           qu'on leur a répondu « on n'a pu d'argent, plus de  
3           sous ». Après ça, on est allé à l'école puis là,  
4           les autres en tant que les mères, ils cherchaient  
5           les services pour qu'on... ils sont allés à l'école  
6           pour qu'on donne des services. Ils ont reçu avec  
7           (mot innu) puis ils ont... puis là (mot innu) lui a  
8           offert des sous puis eux autres, ils se sont  
9           immobilisés pour trouver des solutions. Comment  
10          aider les... nos enfants plus tard. Puis le  
11          service qu'on avait... le un an qu'ils nous ont  
12          donné, qu'ils nous ont donné des moyens, on  
13          travaille toujours avec ça. On travaille avec nos  
14          enfants. Moi, mes enfants, mes neveux, les enfants  
15          de la communauté, on a un problème de drogue.  
16          C'est pour ça qu'on a cherché de l'aide, qu'on...  
17          c'est pour ça qu'on est allé chercher de l'aide  
18          pour qu'on... qu'ils nous envoient du monde qui  
19          nous comprennent, qui nous écoutent. On cherche  
20          aussi des personnes qui ont une ouverture d'esprit  
21          pour qu'on puisse travailler avec nous autres, pour  
22          qu'on aide les jeunes filles. C'est pour ça qu'on  
23          a cherché de l'aide puis on avait reçu cette  
24          aide-là pour qu'on aide les jeunes filles. C'est  
25          juste ça que je voulais rajouter.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

2 Je vous remercie. Moi, j'aurais terminé avec  
3 monsieur et madame.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Vous n'avez pas d'autres questions?

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

7 Non.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Non? Me Dougherty, avez-vous des questions?

10 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

11 J'aurais peut-être des précisions à faire avec...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui. Peut-être qu'il y a un sujet qui pourrait  
14 vous intéresser, hein?

15 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY:**

16 Éventuellement.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 On en a parlé il n'y a pas longtemps.

19 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY:**

20 Bonjour, j'avais des petites précisions sur  
21 certains sujets. Au début, vous avez dit, par  
22 exemple, que vous avez eu des problèmes avec un  
23 policier à Pakua Shipu concernant l'incident qu'il  
24 y a eu avec votre fils, Jean-Robert. Ce policier-  
25 là, allochtone, est venu s'excuser auprès de vous

1 par la suite. Vous avez dit que c'était après que  
2 vous aillez discuté avec le chef de police. Juste  
3 pour être précis, ça, c'était le chef de police à  
4 Pakua Shipu?

5 **L'INTERPRÈTE :**

6 Oui, c'est après lorsque j'ai fait une plainte avec  
7 le chef de police.

8 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

9 C'est bon. Dans le même ordre d'idée, quand vous  
10 avez eu des mauvais services avec celui qu'on a  
11 appelé le « méchant médecin », c'est après que vous  
12 ayez porté plainte à la directrice du service de  
13 santé à Pakua Shipu même que le médecin est venu  
14 s'excuser auprès de vous?

15 **L'INTERPRÈTE :**

16 Oui, il s'est excusé après... après avoir porté  
17 plainte.

18 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

19 O.K. Donc pour résumer un peu, là, je comprends  
20 que la plupart des services qui vous sont offerts  
21 sont offerts à Pakua Shipu même par la communauté.  
22 C'est ça?

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Oui, c'est eux autres, Pakua.

25 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

1 Je comprends. Donc quand vous dites que vous avez  
2 besoin d'avoir des meilleurs services, ce que  
3 madame Mark disait tantôt, en fait, c'est que ce  
4 n'est pas qu'il y a une absence de services, c'est  
5 qu'il y a un problème de financement en quelque  
6 sorte?

7 **L'INTERPRÈTE :**

8 À chaque fois qu'on a fait une demande aux services  
9 sociaux de Sept-Îles, ils nous ont toujours  
10 refusés. Moi oui, des fois, oui, j'écris pour  
11 trouver des moyens pour chercher des financements.  
12 Même aujourd'hui, ils ne nous donnent pas... ils  
13 nous donnent... c'est des refus de services qu'on  
14 a. On n'a pas de moyens de financements.

15 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

16 Je comprends. J'avais une autre question sur...  
17 tantôt Madame Mark, vous avez dit... on a  
18 entendu... vous parliez qu'à Pakua Shipu, il y  
19 avait des corps de police autochtones et des corps  
20 de police allochtones. Quand vous utilisez  
21 l'expression « corps de police », est-ce que vous  
22 faites référence à un policier, à un individu?

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Il dit un corps policier pour eux autres, c'était  
25 des policiers, des blancs puis des policiers innus,

1           mais eux autres, il y a des policiers qui viennent  
2           travailler, mais c'est des policiers blancs qui  
3           viennent travailler dans leur communauté. Il y  
4           a... il y a des policiers blancs qui viennent  
5           travailler dans notre communauté. Nous, on ne les  
6           connait pas. Je ne sais pas c'est quoi... c'est  
7           quoi qu'ils ont fait dans leur... dans les villages  
8           blancs où ils ont travaillé. On ne les connait pas  
9           assez. C'est pour ça qu'ils ne comprennent pas  
10          beaucoup notre situation, mais les Innus, on les...  
11          quand il y a des Innus policiers qui viennent  
12          travailler dans notre communauté, ils nous  
13          connaissent. On les connait, mais nous, on n'a pas  
14          une bonne connexion avec des blancs policiers, mais  
15          avec des policiers innus, on a une bonne connexion,  
16          mais moi, des fois... des fois, le comportement, on  
17          le regarde. On regarde avec leur attitude. On  
18          regarde avec leur comportement. Peu importe qu'ils  
19          viennent travailler dans notre communauté, on le  
20          connait avec cet Innu. Un exemple, si moi, je m'en  
21          vais travailler dans un... admettons, un exemple,  
22          dans la Sûreté du Québec chez les blancs, oui, moi,  
23          je vais expliquer comment je suis, comment je suis.  
24          Je vais expliquer. Il faut que j'explique comment  
25          je suis. Il faut que j'explique à la Sûreté du

1 Québec comment je travaille, comment je vais  
2 travailler. Il faut que j'explique ma situation,  
3 comment je suis dans mon travail.

4 **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

5 Je comprends. De la même manière pour le service  
6 de police, ça prendrait plus de policiers, de corps  
7 policiers, des personnes innues. Ça serait la même  
8 chose pour l'ensemble des services publics. Ça  
9 prendrait plus d'Innus.

10 **L'INTERPRÈTE :**

11 Aujourd'hui, dans ma communauté, il y a beaucoup de  
12 blancs qui viennent travailler avec nous autres.  
13 Des fois, on comprend. Des fois, on comprend, des  
14 fois, on ne comprend pas. En autant qu'ils nous  
15 respectent. Je respecte, ils nous respectent. En  
16 autant qu'ils ne rient pas de nous autres. C'est  
17 ce que je souhaite, peu importe la personne qui va  
18 travailler. Regarde, juste un exemple, moi, je  
19 connais bien du monde du côté des Anglais. Ils ne  
20 rient pas de moi. Moi, je ne ris pas d'eux. On se  
21 connaît. On se respecte. Je ne déteste pas les  
22 blancs, mais qu'on trouve des solutions pour qu'il  
23 y ait un peu de respect... qu'ils aient du respect  
24 envers nous. Moi, je serais très heureux qu'ils  
25 travaillent avec moi. Je serais très... je vais

1           vraiment apprécier. Il va me montrer toutes ses  
2           expériences ou toutes ses expertises. Je vais  
3           accepter. Moi, je n'ai pas besoin de quelqu'un, un  
4           homme, un blanc qui est violent. Je n'ai pas  
5           besoin de ça, mais j'ai besoin de quelqu'un qui  
6           travaille, qui travaille dans le respect, qui  
7           respecte les autres, qui respectent notre culture,  
8           notre communauté.

9           **M<sup>e</sup> THOMAS DOUGHERTY :**

10           C'est bon. Merci beaucoup. Je n'aurai plus  
11           d'autres questions, Monsieur le Commissaire.

12           **LE COMMISSAIRE :**

13           Me Miller, avez-vous des questions?

14           **M<sup>e</sup> RAINBOW MILLER :**

15           Pas de question, Monsieur le Commissaire.

16           **LE COMMISSAIRE :**

17           Me La... Me Coderre, est-ce que vous avez des  
18           questions?

19           **M<sup>e</sup> DAVID CODERRE :**

20           (Inaudible). Merci.

21           **LE COMMISSAIRE :**

22           Ça va? Me Laganière?

23           **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

24           Aucune question, merci.

25           **LE COMMISSAIRE :**

1 Questions, Me Boucher?

2 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 Je n'aurai pas de questions.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Pas de question? Me Crépeau...

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 Alors, Monsieur le Commissaire...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 ... avez-vous d'autres questions?

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 Je n'ai plus de questions...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Pas de question.

14 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15 ... et je vous propose qu'avant qu'on prenne  
16 l'ajournement, je vous annonce qu'au retour de  
17 l'ajournement, j'aurais un court témoignage à faire  
18 présenter dans le cadre d'une demande de huis-clos.  
19 Alors, je vous propose d'informer le public  
20 immédiatement.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Ça serait un huis clos en raison...

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24 Alors... en relation avec la DPJ.

25 **LE COMMISSAIRE :**



1           ... de la loi de protection de la jeunesse?

2           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

3           Loi de la protection de la jeunesse.

4           **LE COMMISSAIRE:**

5           Oui.

6           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU:**

7           On va traiter d'un dossier de la DPJ en  
8           particulier.

9           **LE COMMISSAIRE:**

10          Alors évidemment, comme on l'a mentionné à  
11          plusieurs reprises, en vertu de la Loi sur la  
12          protection de la jeunesse, bien, la confidentialité  
13          de ce qui permettrait d'identifier les enfants soit  
14          via les parents, via la famille élargie, etc. doit  
15          être protégée et c'est pourquoi, lorsqu'on a des  
16          cas comme ça, il y a ordonnance de huis clos et,  
17          pour cette raison, ça sera le dossier HC pour  
18          « huis clos », HC numéro vingt...

19          **LA GREFFIÈRE :**

20          32.

21          **LE COMMISSAIRE:**

22          ... 32. Ça fait quelques-uns qu'on a comme ça.  
23          Alors, dans le dossier HC-32, je vais ordonner le  
24          huis clos. C'est-à-dire qu'il y aura audience,  
25          audition des témoins, à l'exclusion de toute autre

1            personne que les gens, les procureurs, les parties,  
2            les gens de la Commission et, dans certains cas  
3            lorsque c'est requis, la famille et les gens  
4            proches de soutien qui peuvent aider les gens.

5            Il y aura évidemment interdiction de diffuser,  
6            de publier de quelque façon que ce soit les  
7            renseignements qui seront fournis. Éventuellement,  
8            il y aura la transcription du témoignage. Il y  
9            aura caviardage; caviardage, on entend par là qu'on  
10           va rayer tout ce qui sera dit qui permettrait  
11           d'identifier les gens concernés et ensuite, la  
12           transcription, elle, ira sur notre site, sur nos  
13           archives, mais ça ne sera pas possible de savoir de  
14           qui il s'agit, mais par contre, il est important  
15           que le sujet qui sera traité, nos experts puissent  
16           l'examiner, sinon ça n'aura aucune utilité qu'on  
17           entende un témoignage qui raconte des événements  
18           parce qu'on cherche à améliorer les situations.  
19           Alors, il est important qu'on puisse s'en servir  
20           des circonstances comme éléments de preuves pour  
21           justifier les appels à l'action qu'on fera  
22           éventuellement.

23            Alors, après l'ajournement, on va surprendre  
24            une quinzaine de minutes. Il y aura ordonnance de  
25            huis clos pour le dossier HC-32. Alors, je vais

1           maintenant... si vous avez autre chose à ajouter,  
2           je peux vous écouter. Sinon je vais vous remercier  
3           d'avoir accepté de partager avec nous, vous  
4           remercier d'être venus ici, d'avoir relaté des  
5           circonstances. Il y aura plusieurs commentaires  
6           que je pourrais faire. Bon, il a été question de  
7           manque de sous. Ma première réflexion, c'est « ce  
8           n'est pas parce qu'on manque de sous pour donner  
9           des services qu'on est obligés d'être méchants ». On  
10          peut être gentils même quand on n'a pas de sous.  
11          Ça, c'est une première remarque qui me vient à  
12          l'idée. Tu sais, je pense que les médecins même  
13          s'ils sont bien occupés, etc., même si le centre de  
14          santé manque de services, on doit être gentils avec  
15          les gens et je constate qu'il y a eu des  
16          circonstances qui ont été très... j'avais le goût  
17          de vous demander, est-ce que votre fille, ça va  
18          mieux pour l'eczéma? J'espère que ça s'est  
19          arrangé.

20        **L'INTERPRÈTE :**

21            Oui, elle va bien. Elle a eu beaucoup  
22            d'amélioration.

23        **LE COMMISSAIRE :**

24            Et pour votre sœur que vous gardez. J'espère qu'il  
25            y a des gens qui nous entendent que ce soit les

1 services sociaux dans la communauté, que ce soit au  
2 niveau du gouvernement, j'espère que... puis vous  
3 nous dites « j'ai cinq (5) enfants. J'ai ma  
4 famille. Je travaille, mon mari travaille et j'ai  
5 ma sœur qui a trente-huit (38) ans que je garde ».  
6 S'il y avait des services qui pouvaient vous être  
7 donnés pour vous soulager, pour vous aider, je  
8 pense que ça serait une bonne idée, hein? Pour  
9 vous donner une chance. Je pense que vous avez  
10 fait beaucoup. Vous dites « elle est déficiente,  
11 elle ne peut s'occuper d'elle-même. Je dois tout  
12 faire ». Alors, ça serait important d'avoir de  
13 l'aide. Alors, aussi, je pense... les policiers,  
14 c'est sûr qu'il est souhaitable, Me Dougherty a  
15 abordé la question. Vous l'avez mentionné. Ça  
16 serait souhaitable que dans les communautés innues  
17 comme les autres communautés, il y a onze (11)  
18 nations autochtones au Québec. Il y a des  
19 communautés et on a vite compris que les services  
20 policiers dans ces communautés-là sont importants  
21 et d'autant plus importants s'ils sont rendus par  
22 des gens de la nation, les gens qui parlent la  
23 langue, qui connaissent les gens, qui sont capables  
24 de donner des services de proximité, d'être proches  
25 des gens, de leur apporter un support. Pas rien

1           que faire de la répression, d'être compatissant,  
2           d'être empathique face aux gens, c'est important.  
3           Les services médicaux, c'est la même chose aussi,  
4           les médecins. Puis ça m'amène à mentionner puis je  
5           l'ai répété plusieurs fois, je vais le répéter  
6           encore. L'éducation, la formation, que les gens  
7           dans la population au Québec connaissent mieux les  
8           Autochtones, les réalités autochtones, connaissent  
9           les réalités, connaissent ce qui est vécu dans les  
10          communautés, connaissent ce qui est vécu par les  
11          Autochtones dans les milieux urbains, les  
12          difficultés qu'ils rencontrent et que les gens qui  
13          donnent des services que ça soit Santé, les  
14          infirmiers, les infirmières, les médecins, les  
15          avocats, les juges, les policiers, les travailleurs  
16          sociaux, les gens de la DPJ connaissent les  
17          réalités autochtones. C'est important pour donner  
18          des services qui sont... qui rendent service.  
19          C'est peut-être une façon de le dire, hein? Qui  
20          sont proches des gens. Alors, j'ai dit beaucoup de  
21          choses. J'ai entendu des choses. Soyez assurés  
22          qu'on tient compte de ce que vous dites. Je vous  
23          souhaite beaucoup de chance. Je vous souhaite  
24          beaucoup de bonheur. Vous avez le droit d'être  
25          heureux. J'espère que les difficultés que vous avez

1           soulignées, les problèmes qui sont survenus, il n'y  
2           en aura pas d'autres puis que les services dont  
3           vous avez besoin, vous puissiez les avoir. Vous  
4           avez droit à ça. Alors à moins que vous ayez autre  
5           chose à ajouter, je vais suspendre une quinzaine de  
6           minutes et on reviendra avec l'autre dossier.

7           Est-ce que ça va?

8           **L'INTERPRÈTE :**

9           Je voudrais mentionner quelque chose. Je suis très  
10          honorée d'être venue ici, de vous parler de mes  
11          problèmes. Je suis très... puis le monsieur qui  
12          est devant moi, il a l'air très un homme ouvert.  
13          Il nous écoute. Je suis très satisfaite de cette  
14          rencontre. Je me sens écoutée. Je voulais parler  
15          de notre situation pour les policiers. J'espère  
16          qu'il va y avoir une formation, une formation pour  
17          qu'on leur forme, pour qu'ils travaillent dans nos  
18          communautés. Il faut avoir des formations pour nos  
19          enfants. Moi, je travaille au centre de santé, je  
20          suis... je travaille comme concierge depuis des  
21          années que je travaille. Je suis toutes les  
22          formations, je désinfecte le centre de santé. J'ai  
23          dit « moi... moi-même on m'a appris ». Je vois  
24          aussi même des... j'ai appris à respecter beaucoup  
25          de monde. Moi, je travaille pour le concierge puis

1 je respecte beaucoup. J'aimerais ça aussi la même  
2 chose même quand ils viennent au centre de santé,  
3 les docteurs, les policiers... nous, moi, j'ai  
4 suivi des formations puis j'aimerais ça aussi  
5 que... j'ai appris à respecter. Le respect. Mon  
6 plus grand souhait... mon plus grand souhait, c'est  
7 de se respecter entre nous même au centre de santé.  
8 Surtout au centre de santé même les policiers, il  
9 faut avoir un minimum de respect envers nous  
10 autres, envers les autres. Il faut qu'on... il  
11 faut qu'on se parle, il faut qu'on se comprenne,  
12 qu'on se respecte. Même la personne... quand la  
13 personne, elle a mal, il faut qu'on la respecte.  
14 Tu sais, des fois, des... je voudrais... je veux  
15 juste que le policier respecte les personnes qui  
16 souffrent. C'est ce que je cherche. S'il y a un  
17 policier qui ne va pas bien dans sa vie  
18 personnelle, qu'il apprend au moins à respecter les  
19 autres, qu'il apprend à respecter aussi les membres  
20 de ma communauté. Mon plus grand souhait... mon  
21 plus grand souhait, c'est qu'on travaille ensemble,  
22 qu'on se respecte, qu'on se connait tout le monde.  
23 Tout ce que je souhaite, c'est qu'il y ait du  
24 bonheur. Je ne veux pas me chicaner avec les  
25 blancs. Je veux juste qu'on se comprenne, qu'on

1           prend le temps de s'écouter, qu'on prend le temps  
2           de se respecter, qu'on travaille ensemble avec les  
3           Innus ou pas les Innus, mais je veux juste qu'on se  
4           respecte. C'est ça mon plus grand souhait puis  
5           merci. Merci de votre écoute.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Merci à vous d'avoir partagé avec nous. Et nous  
8           allons maintenant suspendre quelques minutes et on  
9           reprendra avec le dossier huis clos dans quelques  
10          minutes.

11          **LA GREFFIÈRE :**

12          La commission suspend pour dix (10) minutes.

13          SUSPENSION

14          -----

15          REPRISE

16          **LA GREFFIÈRE :**

17          La Commission reprend.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          Oui. Alors, rebonjour. Alors, nous en arrivons au  
20          dossier suivant, qui est huis clos 32.

21          **Me PAUL CRÉPEAU :**

22          Monsieur le Commissaire, première des choses, je me  
23          suis assuré que la salle est en huis clos, y compris  
24          à l'extérieur des murs, et deuxièmement, je vous  
25          présente, dans le cadre du huis clos, il s'agit





1 [REDACTED]

2 [REDACTED] ...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 [REDACTED]

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 [REDACTED], et traiter de deux (2)  
7 dossiers de la Direction de la protection de la  
8 jeunesse dans lesquels ils sont concernés.

9 Ça va? Alors, [REDACTED]  
10 lequel de vous deux veut commencer? Je sais que  
11 Monsieur [REDACTED], vous voulez nous parler d'un  
12 dossier particulier de la Direction de la protection  
13 de la jeunesse.

14 -----

15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1       **M.** [REDACTED] :

2           Moi, je vais commencer en premier. Je m'appelle  
3       [REDACTED] Je voudrais parler de la DPJ. Je  
4       voudrais parler de la DPJ lorsqu'ils ont déplacé  
5       deux (2) jeunes. Je voudrais parler de mon neveu en  
6       particulier, mais je ne me rappelle pas beaucoup de  
7       ces enfants lorsqu'ils ont été placés.

8           Je me rappelle, mon neveu, ses enfants ont été  
9       placés. Parce que mon neveu, il ne s'entendait pas  
10      bien avec sa blonde. C'est -- la cause, c'était la  
11      drogue, dans leur couple. Puis il y avait la  
12      boisson, aussi. C'est pour ça que ça n'a pas marché  
13      dans le couple. Plus tard, mon neveu -- à un moment  
14      donné, mon neveu, il est allé à *Sundance* (ph.). Il  
15      a cherché de l'aide. À un moment donné, il a  
16      demandé de voir ses enfants, de rencontrer ses  
17      enfants de temps en temps. Au début, il pouvait  
18      voir ses enfants. À un moment donné, il ne pouvait  
19      pas les rencontrer, les voir. Ses enfants étaient  
20      placés dans une famille d'accueil blanche. Puis ç'a  
21      vraiment touché, son histoire, mon neveu, lorsqu'il  
22      m'avait parlé de cette situation. Ce que j'ai senti  
23      lorsque -- moi, c'est ce que j'ai senti en avant de  
24      mon neveu, lorsqu'il m'a expliqué: « *Mes enfants*  
25      *ont été placés dans une famille d'accueil blanche.* »

1           Puis moi, j'ai senti comme si ces enfants-là ont été  
2 placés dans -- comme si on vivait dans le temps des  
3 pensionnats. Et mon plus grand souhait, c'était --  
4 puis lui, mon neveu, il m'en parlait. Lui aussi, il  
5 cherchait des services. Il aurait aimé être proche,  
6 plus proche avec ses enfants.

7           À un moment donné, ses souhaits, ça n'a pas  
8 fonctionné. De temps en temps, il voyait, une fois,  
9 peut-être, de temps en temps, il voyait ses enfants.  
10 Puis lui, mon neveu a été -- il a vraiment eu de la  
11 peine lorsqu'il a vu ses enfants placés dans la  
12 famille d'accueil blanche. Puis ces enfants-là ont  
13 été placés jusqu'à l'âge de dix-huit (18) ans,  
14 majorité à dix-huit (18) ans. Mais c'est ce que mon  
15 neveu, il m'a expliqué.

16           Puis mon neveu, lui, il me parlait comment il  
17 se sentait envers ses enfants, comment ses enfants  
18 ont été placés. Même ses parents, ses parents  
19 n'étaient pas -- étaient très malheureux. Ils  
20 cherchaient de l'aide, pour qu'on aide leurs  
21 enfants, de placer dans une famille d'accueil innue.

22           Plus tard -- plus tard, mon neveu, il a pris de  
23 la drogue, tellement qu'il avait mal, tellement  
24 qu'il avait souffert de ce que la DPJ a décidé de  
25 ses enfants. Puis ils ne donnaient pas assez

1 d'informations envers mon neveu [REDACTED]. Parce  
2 que, [REDACTED] il voulait avoir plus d'informations  
3 sur ses enfants, puis on ne donnait pas assez  
4 d'informations. Peut-être je me suis trompé, peut-  
5 être on lui a refusé qu'on lui donne des  
6 informations envers ses enfants. Puis cette  
7 situation, ça fait longtemps, ça. Puis mon neveu,  
8 il a tombé sous la consommation, sous la drogue. À  
9 un moment donné, avec son ancienne blonde, ça n'a  
10 pas marché, puis leurs enfants, ils les ont perdus.

11 On se posait la question, comment les services  
12 sociaux -- c'est quelle sorte de services qu'on lui  
13 a offert, pour mon neveu? Eux autres, c'est eux  
14 autres qui -- les services sociaux, c'est eux autres  
15 qui avaient ces services-là. C'est eux autres qui  
16 avaient l'information. Puis on n'a jamais entendu  
17 parler -- on n'a jamais eu d'information, après.  
18 Ces enfants-là, ils ont été placés, ces enfants,  
19 dans une famille d'accueil blanche. On n'a pas eu  
20 de nouvelles, après. On n'a pas eu de nouvelles,  
21 après.

22 Ce que je perçois, c'est eux autres qui ont  
23 gagné. C'est la famille d'accueil, maintenant, qui  
24 reçoit beaucoup de sous, ces enfants-là. Puis là,  
25 mon neveu, il a tout -- il a tombé sous la

1           consommation, dans la drogue, dans l'alcool. Puis  
2           il a demandé souvent des services, puis on refusait  
3           le service. Ce qu'il faisait, il prenait de la  
4           drogue. Aujourd'hui, c'est ça que je trouve dur.

5           Aujourd'hui, les jeunes, lorsqu'ils sont placés  
6           dans une famille d'accueil, c'est comme si on  
7           prenait ces enfants-là, comme si on vivait dans le  
8           pensionnat. On prend juste ces enfants-là puis on  
9           les place dans une famille d'accueil. C'est peut-  
10          être là-bas qu'ils pourraient -- tu sais, on ne  
11          connaît pas cette famille-là. C'est peut-être là,  
12          ces enfants-là, peut-être ils vont vivre du viol.  
13          On ne sait pas. Nous, on a eu peur. On a eu peur  
14          que ces enfants-là vivent des agressions, des abus  
15          sexuels. C'était ça notre plus grande crainte.

16          Il y avait déjà une situation, il y a  
17          longtemps, il y avait quelqu'un qui m'avait raconté  
18          ça, les prêtres -- en parlant des prêtres. Et les  
19          Autochtones, les Innus, ils ont normalisé d'avoir  
20          -- tout le temps avoir peur, les inquiétudes,  
21          puis -- puis ce n'est pas pour rien que les jeunes,  
22          ils gardent souvent trop en dedans, eux autres,  
23          c'est pour ça, ils n'en parlent pas. C'est pour ça  
24          que les jeunes, maintenant, ils sont sur l'alcool,  
25          ils sont sur la boisson.

1            Nous, en tant que les Innus, on a eu peur. On  
2            avait peur qu'on les mette, nos enfants, dans les  
3            Blancs. Parce que, dans les prêtres, c'était des  
4            Blancs. Puis ils abusaient de nos enfants. Puis  
5            nous, c'est normal qu'on a peur pour nos enfants,  
6            que c'est normal que les parents qui sont inquiets  
7            envers leurs enfants, qu'ils ont peur que -- avant,  
8            dans le temps, nos parents, ils ont eu peur. Ils  
9            ont eu peur des prêtres. Mais ils ne disaient pas  
10           -- ils ne disaient pas -- ils n'en parlaient pas,  
11           parce qu'il n'y avait pas -- ils n'en parlaient pas.  
12           Ils ne nous en parlaient pas de l'inquiétude qu'ils  
13           avaient envers les prêtres. Puis tout ça, ça m'a  
14           fait réfléchir, lorsque les enfants sont placés dans  
15           les Blancs.

16           Puis quand c'est la DPJ qui les place, les  
17           enfants, les enfants qui ont été placés, ces  
18           enfants-là, ils ont beaucoup de problèmes sociaux,  
19           après, quand ils reviennent chez eux. Ils  
20           grandissent, puis on n'a pas -- peut-être ils vont  
21           bien, mais il y a d'autres qui ne vont pas bien. Il  
22           y a d'autres qui ont -- peut-être il y a d'autres  
23           enfants, oui, qui ont peur de vivre les  
24           attouchements sexuels. Il n'y a personne qui ose  
25           parler de ces abus. Puis ça, c'est comme -- on ne

1           parle pas. C'est comme tabou. Même là,  
2           aujourd'hui, il doit y avoir des enfants qui ont été  
3           abusés.

4           Moi, mon plus grand souhait, qu'on ne les place  
5           pas, ces enfants-là, dans les Blancs. C'est ça,  
6           moi, ma plus grande inquiétude. Puis là, lui, mon  
7           neveu, il a beaucoup pris de la drogue, puis il a eu  
8           une séparation dans sa famille, puis ça n'a pas  
9           marché. Puis mon neveu est décédé. Puis il avait  
10          -- je sais qu'il y avait quelque chose en dedans de  
11          lui qu'il ne pouvait pas tout en parler. Tous les  
12          problèmes qu'il vivait, il ne pouvait pas nous en  
13          parler. Mais on se parlait un petit peu. Puis j'ai  
14          senti c'était quoi ses problèmes.

15          Tout ce que je me rappelle de lui -- tout ce  
16          que je me rappelle de lui, c'est lorsqu'il me disait  
17          -- à un moment donné, je me suis posé la question,  
18          quand est-ce qu'on les -- la DPJ place les enfants,  
19          qu'ils ne les envoient pas ailleurs, que nous, nous  
20          gardons nos propres enfants, nos petits-enfants dans  
21          la famille? Nous, on peut s'entraider là-dedans.

22          Puis les jeunes, les jeunes qui ont --  
23          lorsqu'on leur déplace leurs enfants, on les place  
24          dans les familles d'accueil, puis ils ne donnent  
25          plus de nouvelles. C'est pour ça que, maintenant,

1            quand les parents, ils consomment beaucoup, parce  
2            qu'ils ne voient pas leurs enfants. Parce qu'ils  
3            prenaient de la drogue pour s'en sortir de leurs  
4            problèmes, pour -- ils consomment pour oublier leurs  
5            problèmes. Puis quand ils veulent avoir des  
6            services, quand ils veulent avoir des services pour  
7            s'informer de leurs enfants, on ne leur donne pas  
8            d'informations.

9            Puis là, on essaie encore d'autres choses,  
10           comment on peut travailler avec pour qu'ils puissent  
11           voir leurs enfants. Puis on demande aux services  
12           sociaux: « *Viens donner de l'aide à nos enfants.*  
13           *Donne-y un peu d'information. Viens nous en*  
14           *parler.* » Ils ne nous répondent pas, lorsqu'on  
15           demande -- quand on cherche de l'aide, ils ne nous  
16           répondent pas.

17           Moi, je passe mon temps à crier d'aller  
18           chercher de l'aide, d'aller chercher les  
19           informations. Même aujourd'hui, je me rends compte,  
20           je cherche encore de l'aide. Puis c'était dur,  
21           avant. C'était dur d'enlever ces enfants-là. On  
22           n'explique pas, ils ne nous donnent pas assez  
23           d'explications pourquoi on les prend, ces enfants-  
24           là. Puis là, l'Innu, il se pose plein, plein, plein  
25           de questions dans sa tête. Ce n'est pas pour rien



1 que les enfants tombent dans la consommation.

2 Aujourd'hui, les jeunes parents, c'est ce qui  
3 arrive. Ils tombent dans la consommation. On  
4 dirait -- nous autres, on avait gardé un enfant.  
5 Aujourd'hui, cet enfant-là, il a été placé. On m'a  
6 demandé de le garder. J'ai dit oui. J'ai accepté.  
7 J'ai dit: « *Oui, je vais l'aider cet enfant-là.* »  
8 Puis je donne des conseils, je lui explique les  
9 bonnes choses, qu'il accepte, qu'il accepte la vie,  
10 qu'il accepte qu'on le déplace, qu'il reste avec  
11 nous autres.

12 Je lui explique c'est quoi -- j'ai expliqué à  
13 ce jeune-là pourquoi il a été placé, puis lui, il  
14 garde -- j'ai dit: « *Regarde, tes parents, à un  
15 moment donné, ils vont se prendre en main. Tu vas  
16 pouvoir retourner chez tes parents. Mais  
17 aujourd'hui, tes parents ont un problème de  
18 consommation.* »

19 Moi, je fais mon possible pour être -- j'aide  
20 mon -- j'aide l'enfant que je garde. Puis j'aide  
21 aussi les parents, pour qu'ils prennent leur enfant.  
22 J'essaie de m'entendre avec les parents, puis  
23 j'aimerais ça qu'on les aide, ces parents-là, ceux  
24 qui ont des -- pourtant, les services -- ils ont des  
25 outils pour donner des outils aux parents. Puis ils

1 ne répondent rien. Ils ne donnent pas -- ils ne  
2 nous répondent pas, ils ne disent rien. Mais moi,  
3 j'ai dit: « *Viens, on va trouver des solutions.* »  
4 On essaie de trouver des solutions pour aider ces  
5 jeunes qui sont placés. On essaie de trouver des  
6 moyens pour qu'ils restent dans la communauté.

7 Aujourd'hui, les jeunes parents, là, ils  
8 consomment beaucoup. Ils prennent beaucoup de  
9 consommations. Puis lorsqu'ils -- ce que les jeunes  
10 parents sont frustrés, parce qu'on leur dit: « *On*  
11 *place ton enfant jusqu'à l'âge de dix-huit (18)*  
12 *ans.* » Puis après ça, ils ne donnent plus -- puis  
13 c'est ce qu'ils font, les parents, ils prennent de  
14 la drogue encore plus pour soulager leurs problèmes.

15 Puis je sais que les enfants, plus tard, ils  
16 vont avoir encore des problèmes. À un moment donné,  
17 ce jeune-là va se poser des questions, l'enfant qui  
18 est placé. C'est qui qui va expliquer à cet enfant-  
19 là pourquoi il a été placé? C'est qui qui va  
20 l'expliquer?

21 Aujourd'hui, ma femme, elle explique à ces  
22 enfants. Elle explique à ces enfants, elle  
23 explique, elle en parle, elle communique. La DPJ,  
24 lui, est-ce qu'il peut -- est-ce qu'il peut  
25 expliquer à ces enfants-là? Non, il fait juste

1           déplacer les enfants, il ne donne même pas  
2           d'explication pourquoi, la raison qu'ils sont placés  
3           -- qu'ils sont déplacés. Cet enfant-là, il n'a  
4           aucun suivi. Puis je dis, moi, est-ce qu'on peut  
5           faire ça, je donne -- est-ce qu'on peut essayer  
6           qu'on donne à ce jeune couple de garder leurs  
7           enfants? Qu'on fasse un suivi avec eux autres,  
8           qu'ils gardent leurs enfants une fin de semaine?  
9           Non. Ils ne nous donnent pas aucune explication,  
10          ils nous laissent juste l'enfant. Ils ne nous  
11          donnent pas d'explications. C'est moi-même, je suis  
12          témoin, il faut que j'explique à l'enfant. C'est la  
13          DPJ qui est supposée d'expliquer aux parents. Peut-  
14          être lorsqu'il aurait pris l'écoute, il aurait pris  
15          l'écoute d'aider les parents puis placer, puis  
16          l'expliquer aux parents. Puis là, ils ont -- parce  
17          que le DPJ, il fait quand même placer des enfants.  
18          C'est pour ça, la problématique vient de cela.

19                 Aujourd'hui, ils veulent nous donner -- ils  
20                 veulent nous donner comment élever nos enfants dans  
21                 le système blanc. Nous, on a notre propre --  
22                 comment on vit, comment on élève nos enfants. Nous,  
23                 on vit dans notre propre culture. Ce n'est pas vrai  
24                 que je vais élever mon enfant dans la culture  
25                 blanche.

1           Regarde, mon neveu, ses enfants, ils sont  
2 élevés dans la culture blanche. Ils sont élevés  
3 dans la culture blanche. Puis là, aujourd'hui, ils  
4 ne parlent pas -- ils ne parlent pas montagnais, ces  
5 enfants-là, ils ne parlent pas innu. Ils ont perdu  
6 toute leur culture. Ils ont parlé la langue.

7           Aujourd'hui, je pense que c'est mieux que  
8 l'enfant soit placé dans la communauté.  
9 Aujourd'hui, j'utilise mon savoir-faire, mon savoir-  
10 faire innu. Je dis j'utilise beaucoup. J'en ai  
11 beaucoup. Mais aujourd'hui, ces enfants-là, ils  
12 vont aller où? Comment ils vont se faire élever par  
13 les Blancs? Comment ils -- si je lui montre,  
14 l'enfant, dans ma culture, je vais lui apprendre  
15 comment vivre, à survivre. Mais, chez les Blancs,  
16 comment il va vivre? Parce que c'est des  
17 Autochtones. Et moi, j'essaie (inaudible). Mais la  
18 DPJ vient des Blancs.

19           Mais trouvons des solutions comment aider nos  
20 enfants. Aujourd'hui, il n'y a plus d'aide. Puis  
21 ces enfants-là qui ont été placés, ces parents-là,  
22 aujourd'hui, cette jeune mère-là, cette jeune mère a  
23 été -- elle consomme de la drogue. Puis là, ils  
24 détestent la DPJ, ils reprennent -- pour soulager  
25 ces douleurs, ils vont recommencer à continuer à

1           prendre du speed. Ça recommence, ça recommence  
2           encore.

3           Aujourd'hui, les enfants qui ont été placés,  
4           ils prennent déjà de la drogue. Aujourd'hui, ils  
5           fument, ces enfants-là. Ils prennent de la drogue.  
6           Aujourd'hui, c'est ça qu'on vit. Ça serait bon...

7           Tu sais, dans le temps des pensionnats, les  
8           Innus, ils ont vécu beaucoup de souffrance. En  
9           plus, nous autres aussi, on souffre. Après ça, ce  
10          qu'ils ont été -- ces enfants-là qui ont été envoyés  
11          en pensionnat, ça nous a fait mal. Même  
12          aujourd'hui, les enfants qui sont placés, ça me fait  
13          mal. Tout ce que moi, je souhaite, c'est d'aider.

14          Nous, on essaie d'aider nos enfants. Si on ne  
15          se lève pas devant DPJ, il faut que -- il faut  
16          placer l'enfant dans sa culture. Parce qu'on  
17          n'écoute pas -- on n'écoute pas les jeunes parents.  
18          C'est quoi qu'ils font? Les enfants retournent dans  
19          la drogue.

20          Si on pouvait donner des suivis, des services,  
21          les accompagner -- on ne leur a même pas offert.  
22          Aujourd'hui, l'enfant le voit. L'enfant,  
23          aujourd'hui, il habite chez les Blancs, tandis que  
24          les parents, on ne peut pas les aider. Aujourd'hui,  
25          l'enfant, là, il coûte cher. Puis on lui donne des

1           bons services. C'est ça -- c'est ça -- c'est ça qui  
2           se passe aujourd'hui.

3           Moi, je pense -- ma vision, c'est qu'on donne  
4           de l'aide, l'aide, les parents qui -- les parents  
5           qui ont été -- aujourd'hui, ces parents-là, c'est à  
6           eux autres qu'il faut donner. Il faut offrir les  
7           services. Puis il serait important qu'un aidant, un  
8           Innu naturel, qui travaille avec les Innus, avec les  
9           jeunes, pour qu'il puisse comprendre sa culture,  
10          pour qu'il puisse comprendre sa langue, tandis qu'un  
11          Blanc, il ne pouvait pas nous comprendre. Il ne  
12          peut pas nous comprendre, parce que c'est un Blanc.  
13          Il parle en français, il parle...

14          Aujourd'hui, les services sociaux, il faut  
15          qu'ils donnent de l'aide aux Innus. Parce qu'il y a  
16          des -- il faut qu'ils parlent en innu. Il faudrait  
17          quelqu'un qui -- moi, j'aimerais ça que quelqu'un  
18          travaille, quelqu'un qui comprend bien notre  
19          culture, qui comprend bien -- qui comprend notre  
20          culture, notre langue. C'est ça que j'aimerais  
21          travailler. Mais aujourd'hui, les enfants, ils  
22          prennent le speed, la drogue, ils prennent beaucoup  
23          de drogue, aujourd'hui. C'est ça la réalité.

24          Les jeunes parents sont -- ils n'ont plus  
25          d'espoir. Mais aujourd'hui, même moi, encore,

1 j'aide ces parents-là. Je leur parle, je les  
2 communique (*sic*). J'essaie de trouver des  
3 solutions.

4 Il faut qu'on se mette debout. Il faut trouver  
5 de l'aide. C'est toujours les mêmes réponses que je  
6 donne au monde, les Innus, quand j'essaie d'aider ma  
7 communauté. Il faut qu'on s'entraide.

8 Moi aussi -- moi-même, des fois, je suis fâché.  
9 Ça me met en colère lorsque je vois ça. Ça  
10 m'arrive, moi aussi. Puis il y en a beaucoup,  
11 aussi, dans ma communauté, ils sont en colère.

12 Par contre, moi, je contrôle ma colère. Il  
13 faut que je me contrôle sur moi. C'est juste  
14 expliquer ce que tu n'aimes pas, ce que tu vois.  
15 C'est dur. C'est très dur de voir déplacer ces  
16 enfants-là qui sont placés dans la communauté. Mais  
17 le père est décédé. Mon neveu est décédé.

18 Aujourd'hui, ces enfants-là, ils sont dans le  
19 village. Aujourd'hui, ils ne savent pas où prendre  
20 des services. Avant de les placer, ces enfants-là,  
21 pourquoi ils ne cherchent pas des solutions? Il  
22 faut encourager, il faut trouver des solutions. Il  
23 faut trouver des solutions de...

24 Aujourd'hui, déplacer un enfant -- aujourd'hui,  
25 c'est payant, ça, placer un enfant. C'est ce que je

1           vois. C'est ça que je voulais dire. Si [REDACTED] a  
2           d'autres choses à dire...

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           Avez-vous quelque chose à ajouter, Madame [REDACTED] ?

5           **Mme** [REDACTED]

6           Oui. Moi, je voudrais parler des services sociaux.  
7           Là, ce que mon mari a dit, moi, je vais parler de  
8           mes nièces, lorsque je vois mes nièces, mes nièces,  
9           elles ne vont pas bien dans leur vie présente.  
10          Elles ont été placées par la DPJ. Une de mes nièces  
11          -- mais je suis très proche de ma nièce. On s'en  
12          parle. On se communique. On discute. Je  
13          l'encourage de continuer.

14                 Puis ma nièce, aussi, elle est très en colère  
15          envers la DPJ. Parce que lorsque ma nièce, elle a  
16          eu la santé, elle dit que ma -- « dix-huit (18) ans.  
17          *J'ai perdu mes enfants jusqu'à l'âge de dix-huit*  
18          *(18) ans. »* Puis là, elle, elle a répondu:  
19          « *Viens, on va aller chercher de l'aide. Tu peux*  
20          *briser. Tu peux briser l'entente. On va essayer de*  
21          *trouver -- on va chercher des services.*  
22          *Premièrement, tu vas aller en thérapie, si tu veux*  
23          *retrouver tes enfants. »* J'ai dit: « *Bien, tu vas*  
24          *aller en thérapie. »* « *Les recommandations que j'ai*  
25          *de la DPJ, il faut que j'aille consulter en*



1           *thérapie. » J'ai dit: « Mais va retourner en*  
2           *DPJ. »*

3           Elle a dit: *« Même si je vais en thérapie, ils*  
4           *ne me donneront pas plus mes enfants. » J'ai dit:*  
5           *« Moi, je vais t'aider. On va trouver des*  
6           *solutions. On va chercher des solutions. On va*  
7           *essayer de trouver des moyens. »*

8           Puis ma nièce, elle était à terre. Elle ne  
9           savait plus quoi faire. Puis je suis allée la  
10          chercher -- je suis allée la rejoindre chez elle.  
11          Elle a failli se suicider. Elle a fait une  
12          tentative de suicide. Puis moi, j'ai parlé. J'ai  
13          communiqué. J'en parle. J'ai dit: *« Il y a*  
14          *beaucoup de monde aux alentours de toi. »*  
15          J'explique tout, je fais tout mon possible pour  
16          l'aider.

17          Moi aussi, je connais un petit peu de -- j'ai  
18          donné mes connaissances, c'est quoi le suicide.  
19          *« Aujourd'hui, je pense que je ne retrouverai jamais*  
20          *mes enfants. Ce serait peut-être mieux que je*  
21          *m'enlève la vie. » J'ai dit: « Non. Ne dit pas*  
22          *ça. Tes enfants, ils ont encore besoin de toi. »*  
23          J'ai dit: *« Tu as trois (3) enfants. Tes enfants*  
24          *ont besoin de toi. » C'est ce qu'elle a dit à sa*  
25          *nièce (sic).*

1                   Ma nièce m'a répondu -- j'ai dit à ma nièce:  
2                   « *Il y a du monde qui peut nous aider, qui peut nous*  
3                   *écouter.* » Aujourd'hui, ma nièce -- aujourd'hui, ma  
4                   nièce, elle va avoir ses enfants jusqu'à l'âge de  
5                   dix-huit (18) ans. Puis ces enfants-là ont été  
6                   placés chez la grand-mère. Aujourd'hui, ces  
7                   enfants-là vivent chez la grand-mère.

8                   Puis ma nièce -- puis maintenant, ma nièce,  
9                   elle consomme beaucoup de speed. Elle en prend tout  
10                  le temps. Elle en prend à chaque jour. Souvent  
11                  gelée. « *Ma nièce, s'il vous plaît, arrête ça.*  
12                  *Arrête d'en prendre, ce speed.* » J'ai dit: « *Ça va*  
13                  *être très -- on va trouver ça dur, si tu es morte,*  
14                  *puis ça va être trop dur pour nous autres si on te*  
15                  *perd.* »

16                  Moi aussi, ça me met en colère, la DPJ, comment  
17                  ils fonctionnent. Parce qu'eux autres, ma nièce a  
18                  été suivie par la DPJ. Puis ça me met en colère.  
19                  Puis, une fois, la DPJ, j'ai rencontré, c'était une  
20                  femme -- c'est une Blanche. Puis là, j'ai parlé  
21                  avec elle, j'ai parlé longtemps, discuté avec elle.  
22                  J'ai dit: « *Moi, dans mon temps, avant, la DPJ m'a*  
23                  *suivie. Elle m'a suivie six (6) mois de temps.*  
24                  *Puis moi, je me suis -- j'ai pris des moyens pour*  
25                  *m'aider. J'ai arrêté de boire, j'ai pris des --*

1           *j'ai arrêté de boire. »*

2           Maintenant, ça fait vingt (20) ans que je ne  
3           prends plus d'alcool. La DPJ, c'est elle, la DPJ  
4           qui m'a suivie. Tout ce qu'elle m'a fait, les  
5           recommandations, je l'ai tout suivi, puis ils ont  
6           fermé mon dossier. C'est ça, aujourd'hui, que ma  
7           nièce -- c'est ça, ma nièce, qu'elle a -- elle  
8           souffre beaucoup.

9           Puis j'ai parlé: *« Fais quelque chose. »* J'ai  
10          parlé à la DPJ: *« Fais quelque chose. Parle avec*  
11          *les jeunes mères. Rencontre ces jeunes mères, puis*  
12          *parle-y. Communique, puis explique-y c'est quoi*  
13          *d'être une mère, une jeune mère. Donne-y des*  
14          *moyens. Travaillez sur les mères. »*

15          Parce que, ici, à [REDACTED] il y a beaucoup  
16          des jeunes mères qui sont suivies par la DPJ. Puis  
17          là, la DPJ, la travailleuse, elle a dit: *« Ce*  
18          *serait peut-être mieux que tu travailles avec moi*  
19          *pour qu'on parle à ces jeunes mères-là. »* Puis moi,  
20          j'ai répondu: *« Oui, j'aimerais ça travailler avec*  
21          *ces jeunes mères. »*

22          Ici, il y aurait beaucoup de choses que  
23          j'aurais faites, puis travailler avec ces jeunes  
24          mères, en tant qu'une femme innue. Moi, j'aurais  
25          rassemblé toutes les jeunes mères dans un bureau, je

1 les rencontrerais, je leur aurais donné des suivis.  
2 J'aurais fait des ateliers. C'est ce que moi,  
3 j'aurais fait. « *Moi, à ta place, c'est ce que*  
4 *j'aurais fait. Toi, tu as beaucoup de choses que tu*  
5 *peux faire, que -- comment aider ces jeunes mères. »*

6 Aujourd'hui, les jeunes mères, elles prennent  
7 beaucoup de speed. Elles ont beaucoup de problèmes.  
8 Puis aujourd'hui, les jeunes se promènent dans la  
9 communauté. Puis quand je vois des jeunes, ça me  
10 fait souffrir. Les jeunes aussi, ils ont besoin de  
11 leur mère. Puis ils ont besoin de leurs parents.  
12 C'est ce que moi, je perçois de ma communauté.

13 Je parle tout. Je parle tous mes -- puis là,  
14 j'ai posé la question. Il y avait une femme qui  
15 travaille à la DPJ, puis elle travaillait avec ces  
16 jeunes mères. Elle travaillait avec ces jeunes  
17 mères. C'était une Innue. Elle nous -- on  
18 comprenait. On comprenait ce qu'elle nous  
19 expliquait. Elle nous donnait des moyens. On  
20 comprenait.

21 Aujourd'hui, c'est une Blanche qui travaille,  
22 puis je ne comprends rien. On ne les comprend pas.  
23 Comment veux-tu qu'une jeune mère comprenne, avec la  
24 Blanche? « *C'est vrai. T'as raison. Tu as*  
25 *raison. »* Par contre, et je pense, c'est quoi qui

1 ne s'est pas -- j'étais en train de poser la  
2 question. Moi, pendant que j'étais suivie par la  
3 DPJ, c'était une femme Innue, moi. Aujourd'hui,  
4 c'est des Blanches.

5 Aujourd'hui, moi, j'ai compris. Mais les  
6 jeunes d'aujourd'hui, ils ne comprendront pas, les  
7 enfants qui ont été placés. Ils ne comprendront  
8 peut-être pas. C'est peut-être ça que ma nièce  
9 -- c'est une autre même situation avec une de mes  
10 nièces.

11 Ma nièce, ses enfants ont été placés par une  
12 autre -- par sa belle-mère. Je parle de mon autre  
13 nièce. Elle aussi, elle a beaucoup de problèmes.  
14 Avant, elle m'appelait tous les jours. Ça fait deux  
15 (2) jours qu'elle ne m'a pas appelée. Et  
16 aujourd'hui, ça -- aujourd'hui, je l'ai rencontrée,  
17 et je ne la reconnais plus. Elle prend beaucoup de  
18 speed. Elle prend beaucoup de speed, ce que je  
19 vois. Je le vois que ma -- elle s'enligne vers la  
20 mort, ma nièce. Parce qu'elle ne veut pas  
21 s'arrêter.

22 Puis quand je l'ai vue, même, ça m'a mise  
23 beaucoup en colère. Ça m'a fait beaucoup de mal.  
24 Elle est trop maigre. Elle est maigre, elle est  
25 petite. Elle est trop petite. Puis ça me met en

1 colère, la DPJ.

2 C'est peut-être mieux aujourd'hui, dans la  
3 communauté, qu'ils font dérailler de la DPJ. Il  
4 faut peut-être juste trouver des moyens comment  
5 élever son enfant, trouver des solutions, que  
6 -- travailler des femmes innues qui travaillent dans  
7 la DPJ, qui comprennent plus notre langue. Il y a  
8 beaucoup de choses que j'expliquerais. Aujourd'hui,  
9 il y a beaucoup de choses qu'on peut aider les  
10 jeunes mères, dans ma communauté. Il y a beaucoup  
11 de choses que la DPJ peut faire.

12 Une des autres situations, je vais parler de ma  
13 tante. Ma tante a cinquante (50) ans. Elle boit  
14 tout le temps. Elle consomme à tous les jours. À  
15 chaque fois -- à chaque fois que ses enfants, on les  
16 a placés -- puis on place ses enfants. Puis j'ai  
17 dit à ma tante: « *Qu'est-ce que tu* » -- je pose la  
18 question à ma tante: « *Qu'est-ce que tu ferais?* »  
19 Elle dit -- sa tante lui a répondu: « *Je ne sais*  
20 *plus quoi faire. Je ne sais même pas par où je vais*  
21 *chercher de l'aide.* » Elle a dit: « *Je suis*  
22 *perdue. Puis je regrette aussi d'avoir perdu mes*  
23 *enfants.* »

24 C'est sûr tu dois regretter de perdre tes  
25 enfants. Elle dit: « *Je ne sais pas où me mettre*

1           *la tête, comment je peux m'aider moi-même, où je*  
2           *peux -- je ne sais même pas où d'aller chercher de*  
3           *l'aide. »*

4           Moi, ce que je pense, d'après la DPJ, ils font  
5           peur aux enfants -- ils font peur aux jeunes mères.  
6           Ils font peur. Puis tout ce qu'on leur répond, aux  
7           mères: « *Ah! T'as perdu ton enfant jusqu' à l'âge*  
8           *de dix-huit (18) ans. »* C'est ça, ils font peur aux  
9           parents.

10           Je vais parler de ma première nièce. C'est sa  
11           belle-mère qui a eu la garde, puis son beau-père.  
12           Puis ces deux-là sont malades. Ce couple-là sont  
13           malades. Comment ça se fait -- pourquoi ils vont  
14           garder, ce couple-là? Pourquoi -- comment se fait-  
15           il qu'ils gardent ses enfants? Ils sont malades.  
16           Puis ça ne sera pas long qu'ils vont partir, ces  
17           deux parents. Mais ces enfants-là, ils vont perdre  
18           bientôt leur grand-père. Ils vont aller où, après?  
19           S'ils décèdent, ces grands-parents, ils vont aller  
20           où? C'est ce que moi, je perçois aujourd'hui, de la  
21           DPJ.

22           Pourquoi ils ne regardent pas -- pourquoi ils  
23           ne regardent pas les parents qui sont malades?

24           Pourquoi ils ne regardent pas? Pourquoi ils...?

25           Ce serait peut-être mieux que la DPJ ne soit

1 pas dans les communautés. Ce serait peut-être mieux  
2 de trouver des solutions de ces parents-là, surtout  
3 des parents qui prennent du speed, qu'on leur donne  
4 des solutions, qu'on essaie de trouver des  
5 solutions.

6 Aujourd'hui, les jeunes mères qui -- puis là,  
7 les enfants -- les jeunes mères, les enfants, ils  
8 voient leurs mères, elles prennent beaucoup de  
9 drogue. Ce serait peut-être mieux que la DPJ ne  
10 soit pas dans nos communautés innues. C'est mon  
11 plus grand souhait que la DPJ ne soit pas dans les  
12 communautés.

13 Moi aussi, je suis une mère. J'ai trois (3)  
14 fils. Ils n'ont pas d'enfants encore. Ils n'ont  
15 pas encore -- ils n'ont pas d'enfants. Ils n'ont  
16 même pas d'enfants. Je leur dis, à mes enfants:  
17 « *Protégez-vous. Protégez-vous, mes garçons, pour*  
18 *ne pas avoir d'enfants.* » Parce que, aujourd'hui --  
19 aujourd'hui, c'est la DPJ qui ramasse les enfants.  
20 J'explique la situation. « *Si tu bois, ton enfant,*  
21 *on va le placer. Si la DPJ vous voit, ils vont*  
22 *prendre votre enfant, si tu consommes. C'est peut-*  
23 *être mieux -- apprends à te connaître avant de faire*  
24 *des enfants.* » Moi, je ne veux pas voir mes petits-  
25 enfants se faire garder par la DPJ, qui sont placés



1           à la DPJ. C'est ça que j'explique à mes garçons.

2           Un de mes fils me répond: « Maman », il dit,  
3           « moi, je ne suis pas prêt à avoir des » -- mon  
4           garçon qui a vingt (20) ans - « moi, je ne suis pas  
5           prêt à avoir des enfants, maman. Je me souviens  
6           tout le temps, tu m'as tout le temps dit -- tu m'as  
7           tout le temps dit qu'un enfant, si -- je me rappelle  
8           que tu m'as dit c'est peut-être pas mieux d'avoir  
9           des enfants, parce que si tu as des enfants, puis si  
10          tu bois, ces enfants vont être placés. » Puis il a  
11          eu cette bonne leçon-là.

12          J'ai même expliqué à ma fille, j'ai dit -- je  
13          n'ai pas d'inquiétudes pour ma fille, parce que,  
14          elle, elle étudie à [REDACTED] Elle, j'ai confiance en  
15          elle.

16          C'est juste ça que je voulais parler, la DPJ.  
17          Même quand il y a la cour. Même dans la cour, la  
18          DPJ, c'est eux autres qui prennent le -- qui  
19          mentent. Ils ne prennent pas -- ils -- c'est  
20          surtout les enfants qui sont placés qu'on les  
21          écoute, mais non les parents. Je n'ai jamais aimé  
22          -- je n'ai jamais vu, avant la DPJ, un -- que  
23          c'était le père qui garde ses enfants. Moi, dans le  
24          passé, c'est tout le temps -- j'ai tout le temps vu  
25          c'est la mère qui gardait ses enfants.

1           Aujourd'hui, c'est les grands-mères qui élèvent  
2           -- qui gardent leurs enfants, puis on les paie de  
3           garder leurs petits-enfants. La DPJ -- c'est rendu  
4           que la DPJ paie les grands-mères de garder les  
5           enfants.

6           Peut-être il y a aussi un lien d'amitié, Mamit  
7           Innuat. Puis le Mamit Innuat, dans le secteur Mamit  
8           Innuat, ils travaillent tout le temps ensemble, puis  
9           avec les services sociaux. Puis ça se trouve à  
10          Sept-Iles. C'est ce que je vois.

11          Il va falloir que Sept-Iles prenne des moyens  
12          pour qu'ils travaillent ensemble. Puis il y a des  
13          services sociaux. Il y a des services sociaux. Il  
14          y a même des personnes que leurs enfants, qui ont  
15          -- lorsqu'on les place, c'est eux autres qui gardent  
16          leurs petits-enfants. C'est juste ça que je voulais  
17          dire.

18          Ce serait peut-être important, la DPJ, qu'elle  
19          ne soit pas là dans les communautés. Parce que déjà  
20          là, nos enfants, les jeunes mères, elles consomment  
21          beaucoup. C'est juste ça que je voulais dire. Je  
22          suis très heureuse de l'avoir dit.

23          **M.** [REDACTED] :

24          Je voudrais ajouter une autre chose. La DPJ -- moi,  
25          j'aurais souhaité la DPJ, mais en innu. Parce que

1           -- puis, eux autres, le Mamit Innuat, ils savent le  
2           service qu'on leur donne dans les communautés. Puis  
3           ils se connaissent tous. Mais nous, ils ne nous  
4           connaissent pas. Puis on ne connaît pas les  
5           services. Puis ils ne nous en parlent pas, les  
6           services qu'ils donnent. C'est ça qui se passe dans  
7           les services sociaux de -- puis nous, on ne connaît  
8           pas ces services-là qui offrent les services de  
9           Sept-Iles. Puis c'est ça. Ils ne nous disent même  
10          pas qu'on est payé ou pas payé. On ne sait pas. On  
11          ne connaît pas.

12                 Puis là, Mamit Innuat, on n'entend rien. C'est  
13          quoi qu'ils font? C'est quoi leur job? Pourtant,  
14          on demande des services. C'est quoi les services  
15          qu'ils offrent? C'est quoi? C'est quoi vos  
16          services que vous offrez dans les communautés? On a  
17          demandé. On a fait des demandes pour que vous  
18          veniez, pour que vous veniez dans nos communautés,  
19          puis parlez-nous-en. Personne ne nous répond. Il  
20          n'y a personne qui dit rien.

21                 Puis moi, je me suis dit -- moi, je -- si eux  
22          autres ont été -- moi, j'aurais posé plein de  
23          questions à la DPJ, les services sociaux. C'est  
24          quoi les services? Moi, j'ai plein de choses à leur  
25          poser, des questions. Peut-être ils ont peur qu'on

1           leur dise quelque chose.

2           Aujourd'hui, lorsqu'il rentre quelque chose aux  
3           services sociaux, lorsqu'il rentre quelque chose --  
4           puis on n'est même pas au courant lorsqu'on les  
5           place, nos enfants. Mais pourtant, eux autres, ils  
6           sont au courant. Nous, on n'est pas au courant.

7           C'est ça je voulais de la DPJ. Puis les  
8           besoins -- on n'a pas besoin. Ils ne répondent pas  
9           aux besoins de la communauté. C'est de ça que je  
10          voulais parler.

11          Pourtant, je leur ai dit: « *Travaillons*  
12          *ensemble.* » Puis ils ne nous répondent rien. Eux  
13          autres, leur job, c'est -- ils prennent juste les  
14          jeunes, puis ils les placent. C'est ça leur job.  
15          Puis essayons de trouver des solutions, comment --  
16          comment peut-on aider ces jeunes mères, puis comment  
17          aider ces enfants qui sont placés. Trouvons des  
18          solutions.

19          Nous sommes en deux mille dix-huit (2018), puis  
20          il ne se passe rien. Ça fait dix (10) ans. Il ne  
21          se passe rien. Même il y a dix (10) ans, il ne se  
22          passe rien. C'était ça.

23          **Mme** [REDACTED]:

24          Une dernière chose: en parlant de la DPJ,  
25          lorsqu'ils rencontrent des jeunes mères, il ne faut

1 pas les -- les caler. Il faut donner des services.  
2 Il faut donner -- il faut donner des solutions -- il  
3 faut trouver des solutions comment élever un enfant.  
4 C'est ça, la DPJ. Puis eux autres, la DPJ, eux  
5 autres, ils ne font que les caler, ces jeunes mères,  
6 les rabaisser, ces enfants -- rabaisser ces jeunes  
7 parents. C'est ça, leur job, qu'ils font, la DPJ.

8 Ce serait peut-être mieux que la DPJ ne fasse  
9 pas peur aux jeunes parents. Ce n'est pas pour rien  
10 que les jeunes parents, ils vont trop loin dans leur  
11 consommation de drogue. Parce qu'ils ont peur.

12 Je pense que ce serait important, une femme  
13 innue, qui travaille -- qui travaillerait avec la  
14 DPJ, pour que la DPJ -- pour que la femme innue  
15 réponde aux besoins, qu'elle nous comprenne, notre  
16 situation, qu'on peut s'exprimer dans notre langue.  
17 C'est ça, mon plus grand souhait, une femme DPJ, une  
18 femme innue qui parle notre langue. C'est ça mon  
19 plus grand souhait. Je souhaite beaucoup qu'il y  
20 ait une femme innue de la DPJ travaille (*sic*).

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Est-ce que vous avez des questions, Me Crépeau?

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Non, Monsieur le Commissaire.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Me Dougherty?

2 **Me THOMAS DOUGHERTY :**

3 Je n'aurai pas de questions, Monsieur le  
4 Commissaire. Merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Me Miller?

7 **Me RAINBOW MILLER :**

8 Non, merci, Monsieur le Commissaire.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Me Coderre?

11 **Me DAVID CODERRE :**

12 Pas de questions pour moi non plus. Merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Laganière?

15 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

16 Aucune question. Je vous remercie.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Me Boucher?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 Aucune question, Monsieur le Commissaire. Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Est-ce que ça fait le tour, ce que vous vouliez  
23 dire?

1 **M.** [REDACTED] :

2 Merci de votre écoute. Puis je suis très heureux de  
3 venir vous en parler, c'est quoi les problématiques  
4 on vit dans notre communauté. Puis je suis venu ici  
5 en parler pour essayer de trouver des solutions pour  
6 le futur, pour qu'on travaille ensemble dans le  
7 futur, dans ma communauté. C'est pour ça je suis  
8 venu en parler. C'est pour ça je suis venu dans la  
9 Commission d'enquête, pour que je puisse partager ce  
10 que j'ai à l'intérieur de moi, ce que je vois dans  
11 ma communauté. C'est pour ça c'est important pour  
12 moi d'aller en parler ici avec vous autres.

13 Il y en a beaucoup d'histoires à raconter.  
14 Mais je resterais ici, mais j'ai tout dit ce que  
15 j'avais à dire pour le moment. Mais j'ai beaucoup  
16 de choses à raconter, mais, pour le moment, c'est  
17 -- je suis très heureux, puis merci de votre écoute.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Merci beaucoup. Merci d'avoir accepté de venir  
20 partager avec nous, de relater ce que vous sentez  
21 dans votre communauté en relation avec la DPJ.

22 J'ai compris que votre message est, un,  
23 cherchons des solutions pour aider les parents à  
24 rencontrer et améliorer la situation, à régler les  
25 difficultés qu'ils peuvent avoir, au lieu d'enlever

1 les enfants et de les placer en dehors de la  
2 communauté. Et s'il faut placer les enfants, de  
3 préférence, les placer dans la communauté, pour  
4 qu'ils puissent garder leur culture, leur langue,  
5 être plus près des gens qui ont la même culture.  
6 C'est ce que je comprends.

7 Et vous dites, bien, on n'est pas satisfait des  
8 services de la DPJ, parce que ce n'est pas ce qui se  
9 fait. On place les enfants en dehors trop souvent,  
10 les enfants perdent la langue, perdent la culture,  
11 et les parents se découragent. On ne leur donne pas  
12 l'espoir de récupérer les enfants, vils ont tomber  
13 dans la drogue, dans la boisson, et les enfants,  
14 ensuite, ont des problèmes, ayant perdu leur culture  
15 et leur langue. C'est souvent -- c'est ce que  
16 j'entends, et, en fait, si on aidait les parents, si  
17 on aidait les jeunes parents plus, en cherchant des  
18 solutions pour qu'ils soient en mesure de s'occuper  
19 des enfants, bien, on pourrait éviter ces choses-là.

20 J'espère qu'on pourra améliorer les choses, que  
21 les gens dans les communautés pourront se sentir  
22 plus à l'aise, ne pas avoir peur, ne pas craindre,  
23 et peut-être qu'on pourra éviter beaucoup de  
24 problèmes.

25 Alors, je comprends que c'est comme un cri du



1            coeur, que vous dites: « *Il faut faire quelque*  
2            chose. » Et on vous entend.

3            Merci beaucoup, beaucoup, beaucoup d'être venus  
4            partager avec nous. Je vous souhaite bonne chance,  
5            et aux gens de votre famille aussi. Ils ont le  
6            droit d'être heureux. Merci.

7            On va suspendre une quinzaine de minutes?

8            **Me PAUL CRÉPEAU :**

9            Oui, le temps de faire le changement, et on sera en  
10           public, en revenant, avec madame Grégoire.

11           **LE COMMISSAIRE :**

12           Oui. C'est ça.

13           **LA GREFFIÈRE :**

14           La Commission suspend pour dix (10) minutes.

15           SUSPENSION

16           -----

17           REPRISE

18           (FIN DU HUIS CLOS)

19

20

21

22

23

24

25

1       **LA GREFFIÈRE :**

2               La Commission reprend.

3       **LE COMMISSAIRE :**

4               Alors, bonjour. Maintenant, on reprend les  
5               audiences publiques. Alors, Me Crépeau, vous allez  
6               nous présenter votre prochain témoin?

7       **Me PAUL CRÉPEAU :**

8               Dernier témoin de la journée, madame Mélissa  
9               Grégoire, qui est de Uashat, ici, qui va nous parler  
10              d'un incident avec des policiers de -- de Sept-Iles,  
11              excusez-moi, la Sûreté du Québec -- qu'on peut  
12              assermenter.

13       -----

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 MéliSSa Grégoire  
2 Assermentée

3 -----

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors, bonjour, Madame Grégoire. Bienvenue.

6 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

7 Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Nous allons vous écouter avec beaucoup d'attention.

10 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

11 OK. Merci.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Alors, bonjour, Madame Grégoire. Comme j'ai  
14 précisé, effectivement, résidente, ici, de Uashat,  
15 de la communauté?

16 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

17 Oui.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Je sais que vous voulez nous parler d'un incident.  
20 Je vais vous donner tout de suite la parole, nous  
21 expliquer qu'est-ce qui s'est passé, à la fin de  
22 l'école, le dix-sept (17) décembre deux mille quinze  
23 (2015), et nous préciser l'endroit où ça s'est  
24 produit.

25 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

26 OK. Après l'école, j'ai eu un coup de téléphone par

1 ma fille, Audrey-Anne, pour me dire qu'elles se sont  
2 fait battre par des garçons. Là, moi, je m'en vais,  
3 elle était chez sa grande soeur, je m'en vais la  
4 chercher. Là, je vois que son état, elle a de la  
5 misère à marcher, elle a de la misère -- là, j'ai  
6 dit à sa grande soeur, j'ai dit: « Non. Je l'amène  
7 au poste de police. Je vais faire une plainte. »

8 Avant que je fasse la plainte, j'appelle -- je  
9 connais une policière amérindienne, je lui demande.  
10 Elle dit: « Où est-ce qu'il s'est passé (sic)? »  
11 J'ai dit: « En ville. » Elle dit: « Il faut que  
12 tu vas faire une plainte à la SQ. » « OK. » J'ai  
13 dit: « OK. » Puis j'amène mes enfants, on s'en va  
14 à la SQ.

15 Là, je vois le -- je sonne. Il y a quelqu'un  
16 qui m'ouvre, puis je lui dis: « Je veux faire une  
17 plainte. » J'ai dit: « Mes enfants se sont fait  
18 tabasser par cinq (5) jeunes garçons. » Il me  
19 demande où est-ce que ça s'est passé. J'ai dit:  
20 « Pas loin de l'école Marie-Immaculée. » Il dit --  
21 puis là, il voyait ma fille avait de la misère à  
22 marcher. Il me dit: « Allez à l'Urgence. » Il  
23 dit: « Allez consulter, je vous envoie des  
24 policiers aller prendre une plainte là-bas. » J'ai  
25 dit: « OK. »

1                   Je m'en vais à l'hôpital, j'amène mes enfants.  
2                   J'ai deux (2) de mes enfants, puis un -- un -- la  
3                   troisième fille, c'est la petite-fille à mon  
4                   conjoint. On s'en va à l'hôpital. La fille à mon  
5                   conjoint, elle amène sa fille. Puis là, j'explique,  
6                   je suis allée au poste de police, les policiers vont  
7                   venir à l'hôpital.

8                   Comme de fait, là, les policiers arrivent.  
9                   C'est une madame Bélanger. Elle, j'étais à l'aise  
10                  avec elle, elle m'a mis à l'aise. Puis là, elle  
11                  parle avec mes filles. Eux autres, elles content  
12                  qu'est-ce qui s'est passé. Elles sont en train de  
13                  jouer dans la glace, puis les cinq (5) garçons s'en  
14                  viennent, puis ils demandent à mes filles:  
15                  « *Tassez-vous de là.* » Puis mes filles répliquent:  
16                  « *Non. C'est nous autres qu'on était là en premier.*  
17                  *On s'amuse.* » Mais les garçons, ils ont sauté sur  
18                  mes filles. Puis là, elles expliquent ça aux  
19                  policiers.

20                  Puis là, j'ai dit: « *Il y a des mots que,*  
21                  *nous, en tant qu'Innus, que ce n'est pas la même*  
22                  *chose en tant que Blancs que nous autres.* » Là, il  
23                  me dit: « *OK. Je vais écrire comment que tes*  
24                  *filles expliquent, puis après ça, tu le liras, puis*  
25                  *tu me diras si ce n'est pas correct.* » J'ai dit:

1           « OK. » Puis là, il fait la plainte, puis là, il  
2 dit: « *Demain, il va y avoir une enquête. Ils vont*  
3 *aller à l'école, ils vont faire une enquête.* » J'ai  
4 dit: « OK. » Puis la femme, la policière, elle me  
5 dit -- elle me dit c'est quoi les procédures qu'ils  
6 vont faire. Il va y avoir une enquête, l'enquêteur  
7 va venir te voir, après ça, c'est le procureur va  
8 décider s'il va y avoir des procédures de poursuite.  
9 J'ai dit: « OK. Merci. » Là, s'en va. Puis le  
10 médecin trouve que ma fille avait des ecchymoses.

11           Puis après ça, moi, le lendemain matin,  
12 j'envoie mes filles, c'est la dernière journée  
13 d'école, puis je me dis -- vers midi et demie  
14 (12 h 30), je me dis -- j'ai dit à mon chum: « Non.  
15 On s'en va chercher nos enfants. Ce n'est pas vrai  
16 que ça va se passer la même affaire. » Là, je m'en  
17 vais. Puis j'attends au stationnement, puis je vois  
18 un regroupement de femmes, quatre (4) femmes sont  
19 regroupées. Là, je m'en vais voir la secrétaire  
20 pour savoir si la policière est venue, elle m'a dit  
21 non. J'ai dit: « OK. »

22           Là, je suis dehors, je suis en train de fumer,  
23 j'attends mes enfants. Puis, d'un coup, je vois la  
24 police arriver, la policière arriver. Ce n'est pas  
25 la même de la soirée quand elle est venue à

1 l'hôpital. Puis là, les quatre (4) femmes  
2 regroupées s'en vont voir les policiers. Puis les  
3 femmes demandent: « *Qu'est-ce qui va arriver à nos*  
4 *garçons?* » La policière dit: « *Il ne va rien*  
5 *arriver.* » Mais là, ils ne savaient pas que -- que  
6 c'est moi que mes enfants se sont fait violenter.  
7 Puis là, je suis allée la voir, la policière, j'ai  
8 dit: « *Oui, c'est ça. Ça va être toujours comme*  
9 *ça.* » J'ai dit: « *À cause que ce sont des*  
10 *Autochtones, il ne va rien arriver.* » Puis là, il  
11 me regarde, puis il me dit: « *Madame Grégoire?* »  
12 J'ai dit: « *Oui, c'est Madame Grégoire.* » « *Ah!* »  
13 il dit, « *On va se voir.* » « *Bien, c'est ça.* »  
14 J'ai dit: « *Je vous attends chez nous.* »

15 Je retourne, j'embarque mes enfants, on  
16 retourne chez nous. Deux heures (2:00) après, la  
17 policière m'appelle. Elle dit: « *Madame Grégoire,*  
18 *il n'y aura pas de poursuite.* » J'ai dit: « *Il n'y*  
19 *aura pas de poursuite pour?* » Elle dit: « *Il n'y a*  
20 *pas d'enquête, il n'y aura rien.* » J'ai dit:

21 « *Puis le...?* » Il dit: « *Parce qu'ils sont âgés*  
22 *de douze (12) ans et moins.* » Mais j'ai demandé:  
23 « *L'autre garçon qui était âgé de treize (13) ans,*  
24 *est-ce qu'il va avoir des poursuites?* » Il m'a dit:  
25 « *Non.* » Il dit: « *C'est tes filles qui ont mis*

1           *en danger les cinq (5) garçons. » J'ai dit:*  
2           *« Explique-moi une affaire: trois (3) filles contre*  
3           *cinq (5) garçons; qui qui était en danger? » Là,*  
4           *j'ai dit: « J'ai senti que t'étais raciste quand je*  
5           *t'ai vue à l'école. » Elle dit: « Je ne suis pas*  
6           *raciste, puis c'est ça, il n'y a pas d'enquête »,*  
7           *puis il m'a raccroché.*

8           Là, moi, je dis ça à mon chum, puis lui, il ne  
9           savait pas que -- elle, elle ne savait pas que la  
10          famille à mon chum, ils sont tous des policiers.  
11          Là, je rencontre mon beau-frère, je conte mon  
12          histoire. Puis il dit: *« Ce n'est pas à eux autres*  
13          *à prendre la décision, c'est au procureur de prendre*  
14          *la décision s'il va y avoir des poursuites. »* Puis  
15          là, il m'a demandé: *« Est-ce qu'ils ont fait un*  
16          *signalement à la DPJ? »* J'ai dit: *« Non. Ils*  
17          *n'ont rien fait. »* Là, il dit: *« Mais que »* -- là,  
18          j'ai dit (*sic*): *« Mais qu'ils t'appellent, demande*  
19          *une lettre comme de quoi que si le procureur -- le*  
20          *procureur, il est supposé de te donner une lettre*  
21          *comme de quoi qu'il n'y aura pas de poursuite. »*  
22          J'ai dit: *« OK. » \*\*\*\**

23          Puis là, quelques jours après, peut-être deux  
24          (2), trois (3) mois après, bien, moi, je m'en vais  
25          au poste de police pour voir qu'est-ce qui en est,



1 l'enquête. Là, je ne voulais pas voir la femme, là,  
2 je voulais avoir un autre avis. Puis là: « *Il va*  
3 *vous rappeler, Madame Grégoire. Inquiétez-vous pas,*  
4 *on va vous rappeler.* » J'ai dit: « *OK.* » Après  
5 ça, Luc Vollant m'appelle. Lui, c'est un Métis.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Excusez, on va juste -- monsieur Vollant, c'est un  
8 policier de...

9 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

10 Oui, de la SQ.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Sûreté du Québec?

13 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

14 Oui. C'est un policier qui travaille à la SQ. Puis  
15 là, il dit: « *Madame Grégoire* » -- puis j'ai dit:  
16 « *Oui?* » -- « *vous savez, selon l'enquête* » -- il  
17 m'explique ça - « *selon l'enquête, il n'y aura pas*  
18 *de poursuite* », puis il essaie de -- je dis:  
19 « *Quelle enquête? Montre-moi -- où est l'enquête?* »  
20 J'ai dit: « *Moi, je n'ai jamais vu les policiers --*  
21 *la policière, elle qui était supposée de faire*  
22 *l'enquête, je ne l'ai jamais vue chez nous pour*  
23 *aller avoir le témoignage de mes enfants. Elle*  
24 *n'est jamais venue. Même à l'école, elle n'est*  
25 *jamais retournée.* » Il dit: « *Bien, selon mon*

1 enquête » -- après ça, il a changé d'avis. « Selon  
2 mon enquête, il n'y aura pas de poursuite. » Mais  
3 j'ai dit: « Celui qui a treize (13) ans? » J'ai  
4 dit: « Mes enfants, ils avaient moins de douze (12)  
5 ans, là, quand la situation, c'est arrivé. Il va-tu  
6 y avoir une poursuite? » Il m'a dit non. J'ai dit:  
7 « OK. » J'ai dit: « Va-tu m'envoyer une lettre  
8 comme de quoi qu'il n'y aura pas d'enquête? » Il me  
9 dit: « Pourquoi? » J'ai dit: « Luc », j'ai dit,  
10 « tu connais la famille. » Il dit: « Quelle  
11 famille? » J'ai dit: « La famille Vollant. » J'ai  
12 dit: « Mon conjoint, c'est un Vollant. » Il me  
13 dit: « Ah! OK, les policiers? » J'ai dit:  
14 « Oui. » J'ai dit: « Ils m'ont dit qu'est-ce qu'il  
15 était supposé d'avoir. » Il dit: « OK. Oui, oui,  
16 je t'envoie ta lettre, puis -- comme de quoi qu'il  
17 n'y aura pas de poursuite. » J'ai dit: « OK. »  
18 Ç'a pris quasiment -- j'ai eu la lettre au mois  
19 de juillet, je pense, puis là, c'est lui qui m'a  
20 dit: « Si tu n'es pas contente, tu peux aller faire  
21 une plainte à la déontologie policière. » J'ai dit:  
22 « J'ai besoin de la lettre. J'ai besoin de la  
23 lettre comme de quoi il n'y aura pas de poursuite,  
24 que vous n'avez pas fait de plainte. » C'est comme  
25 s'il avait de l'air à être surpris que je

1           connaissais un peu les procédures. Il avait l'air à  
2           être tanné. Il dit: « *OK, oui, je t'envoie ça.* »  
3           Mais il me l'a envoyée quelques mois après.

4           C'est ça.

5           **Me PAUL CRÉPEAU :**

6           Et vous avez -- vous aviez parlé à monsieur Vollant  
7           pour dire: « *Si je veux déposer une plainte en*  
8           *déontologie policière.* » Aviez-vous l'intention de  
9           le faire?

10          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

11          Oui. Oui et non, parce que je -- quand que -- quand  
12          que cette affaire-là -- la peur m'a envahie. Je  
13          n'avais plus de confiance. La confiance que j'avais  
14          envers les policiers, elle n'était plus là. Je me  
15          suis dit: « *Où est-ce que je vais aller? Est-ce*  
16          *qu'ils vont gagner encore? Ils vont-tu nous*  
17          *rabaisser encore plus?* » Puis j'attendais --  
18          j'attendais qu'on me dise -- bien, que quelqu'un me  
19          dise: « *Oui, je vais t'accompagner. Je vais*  
20          *t'aider.* » Mais il n'y a jamais eu personne,  
21          jusqu'à tant que j'attends (*sic*) la Commission. Je  
22          me suis essayée, mais j'avais encore peur. Mais  
23          s'il faudrait, j'irais. Là, ça fait trois (3) ans,  
24          là, je me bats avec ça, mais...

25          **Me PAUL CRÉPEAU :**

1           On va revenir juste un petit peu sur les événements,  
2           aller chercher quelques éclaircissements. Vos trois  
3           (3) filles étaient là. Il y avait Audrey-Anne --  
4           qui avait quel âge, à ce moment-là? Audrey-Anne,  
5           c'est celle qui a été blessée.

6           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

7           Elle avait onze (11) ans. Elle allait avoir douze  
8           (12) ans quelques jours après.

9           **Me PAUL CRÉPEAU :**

10          Quelques jours après. Elle avait quasiment douze  
11          (12) ans?

12          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

13          Oui.

14          **Me PAUL CRÉPEAU :**

15          Ça se passe -- on dit sur une glace, là, sur une  
16          petite patinoire tout près de l'école?

17          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

18          Oui.

19          **Me PAUL CRÉPEAU :**

20          Donc, sur le territoire de la Ville de Sept-Iles?

21          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

22          Oui.

23          **Me PAUL CRÉPEAU :**

24          Audrey-Anne est accompagnée de sa petite soeur?

25          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

1           Oui.

2           **Me PAUL CRÉPEAU :**

3           Qui s'appelle?

4           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

5           Laeticia.

6           **Me PAUL CRÉPEAU :**

7           Qui a quel âge, à ce moment-là?

8           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

9           Dix (10) ans.

10          **Me PAUL CRÉPEAU :**

11          Dix (10) ans. Puis il y a -- la troisième, c'est

12          Anne-Lee?

13          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

14          Anne-Lee.

15          **Me PAUL CRÉPEAU :**

16          Qui a?

17          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

18          C'était le jour de sa fête, en plus.

19          **Me PAUL CRÉPEAU :**

20          OK.

21          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

22          Elle a eu onze (11) ans cette journée-là.

23          **Me PAUL CRÉPEAU :**

24          Alors, les trois (3) filles jouent sur la glace, il

25          y a cinq (5) petits garçons, quatre (4) qui ont

1           moins de douze (12) ans...

2           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

3           Oui.

4           **Me PAUL CRÉPEAU :**

5           ... puis un (1) qui a treize (13) ans?

6           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

7           Oui.

8           **Me PAUL CRÉPEAU :**

9           Et ça, vous le saviez, à ce moment-là, que -- le  
10          fait que les quatre (4) qui avaient moins de douze  
11          (12) ans ne pouvaient pas être poursuivis?

12          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

13          Oui.

14          **Me PAUL CRÉPEAU :**

15          Mais il y avait l'autre, puis il y a toute la  
16          question du signalement à la DPJ, la possibilité que  
17          la DPJ intervienne dans des cas comme ça. Et c'est  
18          de ça que vous parliez avec les policiers?

19          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

20          Oui. J'avais demandé s'ils ont fait un signalement  
21          pour -- s'ils ont fait un signalement, ils m'ont  
22          dit: « Non, il n'y a pas de signalement à faire. »  
23          Mais nous autres, on a fait un signalement. Ma  
24          belle-fille a fait un signalement, mais il n'y a  
25          jamais eu de retour. Parce que moi, je connais les

1           gars, les garçons. C'est des haut placés à Sept-  
2           Iles. Un des parents, c'est une infirmière, un  
3           autre parent qui travaille à Alouette -- c'est  
4           tout...

5           **Me PAUL CRÉPEAU :**

6           Ils sont blancs?

7           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

8           Oui, ils sont tous des Blancs.

9           **Me PAUL CRÉPEAU :**

10          Ils sont tous blancs, puis vous autres, c'était  
11          trois (3) petites filles autochtones?

12          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

13          Oui.

14          **Me PAUL CRÉPEAU :**

15          Vous avez senti une différence de traitement là-  
16          dedans?

17          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

18          Oui.

19          **Me PAUL CRÉPEAU :**

20          Est-ce que -- et la policière, là, le lendemain  
21          matin, quand vous êtes à l'école, vous n'êtes pas  
22          encore identifiée, dès l'arrivée de la policière  
23          auprès des parents, elle leur dit: « *Il n'y aura*  
24          *pas d'accusations* »?

25          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

1 Non. Parce que les parents, ils demandent:  
2 « *Qu'est-ce qui va arriver à nos garçons?* » Puis la  
3 policière, elle a dit: « *Il n'y aura pas de*  
4 *poursuite. Il ne va rien arriver à vos garçons.* »

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Puis, à ce moment-là, vous -- il n'y a pas eu  
7 d'enquête qui a été faite auprès de vos filles, là,  
8 qui seraient plaignantes et témoin, là, il n'y en a  
9 pas eu d'enquête?

10 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

11 Non. Non, il n'y a pas eu d'enquête.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Je vais, dans un autre ordre d'idée, et -- après ces  
14 événements-là -- alors, ça, ça s'est passé le dix-  
15 sept (17) décembre, là, la fin de l'école, c'était  
16 le dix-huit (18) décembre, là...

17 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

18 Oui.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 ... pour les fêtes de Noël?

21 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

22 Oui.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 L'année deux mille quinze (2015) se termine, on  
25 arrive à l'été deux mille seize (2016), vous avez



1            parlé que vous avez reçu la lettre. Comment est-ce  
2            que -- votre fille Audrey-Anne, est-ce qu'elle a eu  
3            des séquelles de cette attaque-là?

4            **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

5            Audrey-Anne, à peu près au mois d'août, elle a  
6            essayé de se suicider. Son grand-frère, il était  
7            là. Il l'a sauvée. On l'a emmenée à l'hôpital.  
8            Elle avait pris des pilules. Rendu à l'hôpital, on  
9            m'a dit elle était hors de danger, mais que c'était  
10           dangereux, les Tylenol qu'elle a pris, c'était  
11           dangereux pour son coeur, il pourrait y avoir des  
12           séquelles.

13                    Moi, j'ai passé toute la nuit à l'hôpital avec  
14                    elle. Après ça, ils l'ont mise en observation, puis  
15                    l'infirmière m'a dit: « *Vous pouvez quitter, aller*  
16                    *vous reposer.* » J'ai dit: « *OK.* » Je suis partie  
17                    -- je suis partie chez nous me reposer.

18                    Après ça, je suis retournée, j'arrive en  
19                    pédiatrie, je vois Garda, un Garda qui surveille la  
20                    porte de ma fille. Je demande: « *Qu'est-ce qui se*  
21                    *passe?* » Je rentre -- il ne m'autorise pas de  
22                    rentrer. Il me dit: « *Il faut que vous alliez voir*  
23                    *le médecin.* » J'ai dit: « *Quel médecin?* » Il  
24                    m'amène -- je m'en vais voir le médecin,  
25                    l'infirmière -- où est-ce qu'il y a les infirmières.

1 C'est un psychologue. Il dit: « Je t'autorise  
2 à voir votre fille cinq minutes (00:05). » J'ai  
3 dit: « Pourquoi cinq minutes (00:05)? » Mais il  
4 dit: « Elle n'aura pas de visites, ta fille. »  
5 Puis là, moi, je le savais un peu comment que ça  
6 marchait. J'ai dit: « Vous n'avez pas le droit de  
7 faire ça. » J'ai dit: « Qui qui vous a autorisé à  
8 voir ma fille sans mon autorisation? » Mais il dit:  
9 « Il n'a pas besoin de ton autorisation. » J'ai  
10 dit: « Non, t'en as besoin, parce que ma fille a  
11 douze (12) ans. » J'ai dit: « Elle n'a pas  
12 quatorze (14) ans, elle n'a pas signé pour qu'elle  
13 autorise elle-même. Elle est à ma charge. »

14 Il me dit -- puis là, il regarde l'infirmière,  
15 il dit: « Elle as-tu signé? » L'infirmière, elle  
16 dit -- elle fait ça de même, puis il s'en va voir.  
17 Mais moi, j'appelle Danielle Descent, parce qu'elle  
18 voyait ma fille, Danielle Descent, déjà.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Madame Descent, ça, c'est la psychologue?

21 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

22 Oui. C'est sa psychologue.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 OK.

25 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

1           Puis là, je -- elle était à Schefferville. Puis là,  
2           moi, j'envoie un message texte par Facebook. J'ai  
3           dit: « Appelle-moi. C'est urgent. Je suis dans la  
4           marde. Audrey-Anne, elle a essayé de se suicider. »

5           Puis elle me rappelle direct, puis là, j'ai  
6           dit: « Il ne veut pas que je sois avec elle, il  
7           veut l'enfermer, puis s'ils font ça, ils vont tuer  
8           ma fille. » Puis là, il dit - « ma fille va penser  
9           que je ne suis pas là, puis » -- puis là, elle me  
10          dit -- elle dit: « T'as-tu signé un papier  
11          autorisant le médecin de voir ta fille? » J'ai dit:  
12          « Non, je n'ai jamais signé un papier autorisant. »  
13          Elle dit: « Ils n'ont pas le droit de faire ça. »  
14          Elle dit: « T'as le droit de sortir ta fille si  
15          elle est en danger. » J'ai dit: « OK. »

16          Le médecin arrive, puis je lui explique: « Je  
17          ne t'ai jamais autorisé de voir ma fille, puis je ne  
18          t'autorise pas de voir ma fille. » Puis j'ai dit:  
19          « J'ai le droit de sortir ma fille s'il le faut. »  
20          Il me dit -- là, il me regarde, c'est comme -- j'ai  
21          dit: « Je suis en train de parler avec son  
22          psychologue », puis j'ai dit -- puis là, j'ai dit,  
23          « je ne veux même pas que tu voies ma fille. » Puis  
24          le médecin, il est sorti.

25          L'infirmière, elle vient, elle dit: « On va

1           *t'amener un lit. Tu vas pouvoir rester avec ta*  
2           *filles. » J'ai dit: « OK. » Mais après ça, ma*  
3           *filles, elle a eu des suivis avec Danielle. Là, ça*  
4           *va bien. Là, elle est correct.*

5           C'est -- j'ai -- ma fille n'a pas eu de  
6           soutien. L'hôpital, ils font comme -- comme un  
7           Autochtone qui ne savait rien. Tu rentres là, tu ne  
8           connais pas -- t'as pas étudié, tu ne connais pas --  
9           t'as pas été loin à l'école, on va faire ce que tu  
10          veux -- on va faire ce qu'on veut avec ta fille,  
11          ou -- tu sais, on ne te donnera pas de services.

12          Mais moi, j'ai demandé au médecin, j'ai dit:  
13          « *Toi, t'es-tu psychologue pour les jeunes, ou un*  
14          *psychologue pour adultes? » Il me dit:*  
15          « *Adultes. » J'ai dit: « Tu n'as pas d'affaire à*  
16          *voir ma fille. »*

17          **Me PAUL CRÉPEAU :**

18          Vous nous parlez d'un médecin et d'un psychologue,  
19          mais celui qui voulait vous empêcher de voir votre  
20          filles, ou la voir juste cinq minutes (00:05),  
21          c'était un psychologue?

22          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

23          Oui, un psychologue.

24          **Me PAUL CRÉPEAU :**

25          Mais vous faisiez déjà affaire avec madame

1 Descent...

2 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

3 Oui.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 ... qui s'occupait déjà de votre dossier. OK.

6 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

7 Oui.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Merci. Peut-être nous parler -- en fait, après  
10 l'événement du mois de décembre quand votre fille a  
11 été attaquée par les garçons, jusqu'au mois de  
12 juillet, est-ce que son comportement a changé?

13 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

14 Euh... ma fille, elle a commencé à s'enfermer, ne  
15 sortait plus. Elle a toujours resté -- elle ne  
16 voyait plus ses amis. Elle allait à l'école, elle  
17 revenait tout de suite après l'école. Puis là, je  
18 disais à son psychologue, je lui disais: « *Elle*  
19 *s'est renfermée.* »

20 Puis là, la psychologue, Danielle, m'a dit que:  
21 « *Je ne peux pas aller le chercher.* » Puis moi, je  
22 voulais vraiment la sortir de là, mais c'est --  
23 c'est juste quand elle a passé à l'acte que j'ai vu  
24 elle était vraiment en détresse.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 C'était vraiment des conséquences de cette attaque-  
2 là...

3 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

4 Oui.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 ... qui s'est faite? OK. Puis pour laquelle,  
7 finalement, il n'y en a jamais eu de poursuite, puis  
8 vous n'avez pas eu de lettre du procureur?

9 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

10 Non.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 On ne vous a jamais expliqué pourquoi qu'il n'y  
13 aurait pas de poursuite là-dedans?

14 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

15 Non. Ils m'ont juste dit qu'il n'y aura pas de  
16 poursuite, puis ça finissait là, que mes trois (3)  
17 filles ont mis en danger les cinq (5) garçons.  
18 C'est juste ça qu'ils m'ont dit.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Ah! Oui, c'est vrai, on vous a dit que c'est vos  
21 filles qui avaient mis en danger la vie des cinq (5)  
22 garçons?

23 **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

24 Oui.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1           Mais on n'avait pas cherché leur version, par  
2           exemple?

3           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

4           Oui.

5           **Me PAUL CRÉPEAU :**

6           OK. Moi, je n'ai pas d'autres questions. C'était  
7           toute cette histoire-là.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Des questions, Me Dougherty?

10          **Me THOMAS DOUGHERTY :**

11          Je n'aurai pas de questions, Monsieur le  
12          Commissaire. Merci.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Me Miller?

15          **Me RAINBOW MILLER :**

16          Oui, j'aurais juste une question.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Veuillez vous approcher.

19          **Me RAINBOW MILLER :**

20          Bonjour Madame Grégoire. Mon nom, c'est Rainbow.  
21          Je travaille pour Femmes autochtones du Québec. Je  
22          vous remercie pour votre témoignage, le courage que  
23          ça vous prend de venir ici et de relater ces faits-  
24          là. Je vous remercie.

25          J'ai juste une question. Dans votre

1           témoignage, vous avez dit que vous n'avez pas porté  
2           de plainte en déontologie, et vous disiez: « Je  
3           n'ai pas eu d'aide. » Si vous aviez eu un  
4           accompagnateur, par exemple, qui parle innu, est-ce  
5           que vous pensez que vous auriez fait une plainte en  
6           déontologie?

7           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

8           Oui.

9           **Me RAINBOW MILLER :**

10          OK. C'était juste ça ma question. Merci.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Merci. Me Coderre?

13          **Me DAVID CODERRE :**

14          Je n'aurai pas de questions, pour ma part.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Me Laganière?

17          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

18          Aucune question. Je vous remercie.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Me Boucher?

21          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22          Je n'aurai pas de questions, Monsieur le

23          Commissaire.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez



1           ajouter, Madame Grégoire? Ça fait le tour?

2           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

3           J'espère que ça va changer. J'espère qu'il  
4           n'arrivera plus des situations comme ça, que --  
5           bien, des filles. Bien, j'ai toujours protégé mes  
6           filles. Puis je vais toujours les protéger. Mais  
7           dans le sens, dire, je vais prendre leur défense.  
8           C'est comme -- moi, j'ai -- la seule chose que je  
9           n'ai pas acceptée, quand on m'a dit: « *Tes filles*  
10           *ont mis en danger cinq (5) garçons.* » Moi -- moi,  
11           j'ai deux (2) garçons, puis j'ai toujours dit à mes  
12           garçons: « *Respectez les femmes. Si tu ne*  
13           *respectes pas, c'est maman, elle va aller vous* » --  
14           tu sais? C'est juste ça que je voulais dire.

15           **LE COMMISSAIRE :**

16           Oui.

17           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

18           Merci.

19           **LE COMMISSAIRE :**

20           Bien, effectivement, c'est quand même étrange  
21           d'entendre que vos trois (3) filles auraient mis en  
22           danger cinq (5) garçons, là. J'ai...

23           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

24           C'est peut-être des...

25           **LE COMMISSAIRE :**

1           Dont un de treize (13) ans, et...

2           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

3           ... des superwoman, mais -- non, elles n'étaient pas  
4           des superwoman.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Disons qu'il peut arriver des choses étranges à  
7           Sept-Iles, je ne le sais pas.

8           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

9           Oui.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Ça m'a surpris. Évidemment, je comprends que vous  
12          ayez senti que vous étiez mise de côté et...

13          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

14          Oui.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          ... vous avez perçu ça comme étant une question de  
17          racisme. C'est ce que j'ai entendu, oui?

18          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

19          Oui. Mais...

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          C'est malheureux. Et par la suite, à l'hôpital,  
22          quand on vous dit que vous ne pouviez pas voir votre  
23          fille, tu sais -- bon, ça s'est corrigé, là, mais  
24          c'était étrange aussi, là, une petite fille de douze  
25          (12) ans, dire à sa mère: « *On vous donne cinq*

1           *minutes, et bonjour* », alors que la petite fille est  
2           en détresse, c'est évident, elle a peut-être besoin  
3           de support -- en tout cas, madame Descent est venue  
4           à votre secours?

5           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

6           Oui. Une chance.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           On a rencontré madame Descent au cours des derniers  
9           jours, et on a beaucoup apprécié ce qu'elle nous a  
10          relaté. Alors...

11          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

12          Mais...

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          ... merci -- oui?

15          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

16          Mais là, là, ma fille, mais celle qui s'est fait  
17          tabasser, elle va encore à l'école des Blancs. Je  
18          me pose la question: s'il arrive une autre  
19          situation, vers où je vais me tourner? C'est dur.  
20          La crainte est encore là, mais...

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          Je pense que -- ce que je peux vous dire, c'est que  
23          s'il arrive des événements qui relèvent de la  
24          police, bien, il faut faire la plainte, et si vous  
25          n'êtes pas satisfaite, bien, vous savez maintenant

1           qu'il y a le Commissaire à la déontologie policière.

2       **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

3           Um-hum.

4       **LE COMMISSAIRE :**

5           Donc, je pense que c'est le processus. Je pourrais  
6           difficilement dire plus. Tu sais, il faut faire  
7           appel aux services qui existent, et si on n'est pas  
8           satisfait, bien, on sait maintenant qu'il y a un  
9           organisme. Il y a Me Dowd qui est le Commissaire à  
10          la déontologie policière, qui...

11       **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

12          Oui.

13       **LE COMMISSAIRE :**

14          ... peut regarder ces choses-là. Alors, on va vous  
15          souhaiter, un, qu'il n'y ait plus d'événements qui  
16          justifieraient de se plaindre. Je pense que c'est  
17          le premier souhait que je peux vous faire, hein...

18       **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

19          Oui.

20       **LE COMMISSAIRE :**

21          ... qu'il n'y en ait pas de problèmes; hein?

22       **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

23          Oui.

24       **LE COMMISSAIRE :**

25          Puis ça va mieux, votre fille, ça va -- ça se

1           replace?

2           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

3           Oui, oui, oui, oui. Elle fait du sport, puis  
4           -- elle s'occupe.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Bon, bien, tant mieux. On va souhaiter que ça  
7           continue à bien aller. Vous avez le droit d'être  
8           heureuse, vos enfants aussi.

9           **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

10          Oui.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Vous avez le droit d'être traitée correctement, avec  
13          respect.

14          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

15          Oui.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          C'est ce qu'on va vous souhaiter. Merci d'avoir  
18          partagé avec nous ces événements, qu'on va dire  
19          tristes...

20          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

21          Oui.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          ... en espérant qu'il n'en arrive pas d'autres.

24          **Mme MÉLISSA GRÉGOIRE :**

25          Oui. Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, merci beaucoup.

3 Alors, ça clôt pour aujourd'hui, Me Crépeau?

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Oui, Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 On ajourne demain à neuf heures trente (9 h 30)?

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Demain, je comprends qu'il s'agit de témoignages  
12 publics?

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 Le matin, et il y a un espace qui s'est libéré vers  
15 onze heures (11 h 00), avec un témoin qui ne se  
16 présentera pas, mais on va peut-être tenter de  
17 devancer, si possible, un des témoins de l'après-  
18 midi, pour commencer plus tôt.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ou si les autres témoins étirent, bien, on aura de  
21 la place.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 On aura de la place.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors, sur ce, à demain, neuf heures trente

1 (9 h 30). Bonne fin de journée.

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Ajournement des audiences pour le onze (11) mai,  
4 neuf heures trente (9 h 30).

5 -----

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24


25

1 Nous soussignées, **Gabrielle Boyer, Gabrielle**  
2 **Clément, Louise-Anne Cegelski**, sténographes  
3 officielles, certifions que les pages qui précèdent  
4 sont et contiennent la transcription exacte et  
5 fidèle des notes recueillies au moyen de  
6 l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre  
7 contrôle et au meilleur de la qualité dudit  
8 enregistrement, le tout conformément à la Loi;  
9

10 Et nous avons signé :  
11

12   
13 \_\_\_\_\_  
14 Gabrielle Boyer, s.o.

15   
16 \_\_\_\_\_  
17 Gabrielle Clément, s.o.

18 

19 \_\_\_\_\_  
20 **LOUISE ANNE CEGELSKI** Sténographe  
21 officielle n° 284087-1